

*que
sais-je?*

LES O.V.N.I.

**MICHEL DORIER
ET JEAN-PIERRE TROADEC**



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

QUE SAIS-JE ?

Les O.V.N.I.

MICHEL DORIER

JEAN-PIERRE TROADEC

Deuxième édition corrigée

12^e mille



ISBN 2 13 044227 7

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1985

2^e édition corrigée : 1992, avril

© Presses Universitaires de France, 1985
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage est né d'une réflexion collective d'après une idée originale de Charlotte Fievée.

Autour de Michel Dorier (A.A.M.T.) et Jean-Pierre Troadec (G.R.E.P.O.) un groupe de travail composé de Frantz Crebely (S.V.E.P.S.), Lilyane Troadec (G.R.E.P.O.) et Richard Varrault (C.L.L.D.L.N.) s'est attaché à présenter l'essentiel des connaissances actuelles sur le phénomène OVNI.

L'ensemble des auteurs est issu des principales associations indépendantes, réunies au sein de la Fédération Française d'Ufologie (F.F.U.), celle-ci étant d'ailleurs maître d'œuvre de cet ouvrage entièrement réalisé sous son égide.

Ce livre est le résultat de l'évolution de la connaissance ufologique dans la dernière décennie. Durant cette période, et même avant, les groupements indépendants, à travers de multiples difficultés, ont fourni l'essentiel de l'effort qui a permis à l'ufologie de se maintenir, de vivre et de progresser.

La présente étude, étape actuelle de notre travail, veut témoigner de la vitalité de l'ufologie indépendante, uniquement vouée à servir une recherche trop mal connue, et ceci sans profit personnel (les auteurs ayant, d'un commun accord, renoncé à leurs droits au bénéfice du mouvement associatif ufologique).

INTRODUCTION

OVNI : objets volants non identifiés. Depuis 1947 ces quatre lettres (ou leur équivalent anglais UFO) caractérisent, avec d'autres dénominations moins populaires, ce qui reste l'un des mystères caractéristiques de cette deuxième moitié du xx^e siècle. Quel que soit l'angle sous lequel on considère ce phénomène, il n'en demeure pas moins que des images, voire des traces, se présentent aux yeux de multiples témoins, et ces perceptions constituent en elles-mêmes un premier phénomène qu'il n'est pas possible de négliger.

L'interprétation de ces signes, la recherche du mécanisme matériel ou psychosociologique qui les a provoqués constituent le deuxième volet nécessaire à cette étude.

De plus, l'impact sur la communauté humaine a fait naître des mouvements sociologiques non négligeables. L'étude des réactions humaines vis-à-vis du phénomène peut constituer un autre champ de recherche, pratiquement aussi vierge que les précédents.

Certes, traces au sol, photos, témoignages humains et observations radars ne peuvent, quand on les disèque cas par cas, être considérés comme des preuves absolues de l'existence du phénomène OVNI, ni permettre de trancher quant à son origine. Mais ils rassemblent un tel faisceau de présomptions que celui-ci suffit à déclencher la curiosité, le désir d'enquête, l'envie irrésistible de comprendre.

Pourtant l'OVNI est un mystère décevant : de toutes ses manifestations, aucune n'est, actuellement, reproductible ; le chercheur et le témoin sont très rarement la même personne, d'où l'impossibilité de travailler autrement que d'une manière indirecte, en considérant non le phénomène OVNI par lui-même, mais ses effets sur l'environnement. La carte des observations, bien que couvrant toute la surface du globe, est diffuse, et les cas de haute étrangeté bien étudiés sont finalement peu fréquents sur un territoire géographique de l'envergure d'une nation : ainsi l'OVNI reste un « objet » bouleversant mais rare ! Et encore n'est-on nullement sûr qu'il s'agisse d'un « objet » au sens usuel du terme !

La source de cette manifestation reste ignorée, sa matérialité très discutée et son comportement déroutant. L'étude humaine, souvent faute de moyens, reste fragmentaire et dispersée. Bref, et au risque d'une formulation un peu simpliste, disons qu'actuellement *nous, humains, ne savons pas ce que sont les OVNI.*

Ce n'est pas là une affirmation découragée puisque ce sentiment d'ignorance est ressenti comme un défi à nos capacités.

Les réactions humaines favorables peuvent aller de l'acte de foi (le banal : « Les OVNI, moi j'y crois ») à l'acceptation de l'existence d'un mystère scientifique important, attitude plus souhaitable développée par le physicien américain McDonald.

Mais il est caractéristique que le sentiment d'incrédulité — ou de crédulité naïve, qui ne vaut pas mieux — a considérablement reculé face à des attitudes moins dogmatiques, de doute positif et de volonté de comprendre, de répondre au défi de cet étrange spectacle.

Le physicien français René Hardy, trop tôt disparu en 1972, estimait que les OVNI « pourraient nous ap-

porter des témoignages d'un extraordinaire avancement intellectuel, technique et social ». S'il ne s'agit là que d'une hypothèse (et le D^r Hardy ne l'ignorait pas, qui employait un conditionnel de précaution) et même si les travaux futurs devaient nous prouver que les OVNI ne sont qu'un produit de l'inconscient humain, cette citation est révélatrice de l'impact du phénomène.

Son intrusion, l'étrangeté de celle-ci, produisent un effet de choc sur la sensibilité humaine qui ne peut être négligé et qui constitue l'un des moteurs fondamentaux de la recherche.

Il faut ajouter à cela l'espoir, qui n'a pu être strictement prouvé mais pas non plus démenti, d'être confronté à une manifestation susceptible de faire progresser notre connaissance technologique — ou peut-être même éthique. On comprend mieux alors l'importance de cette recherche et la constance déployée par quelques scientifiques ; ils ne se découragèrent pas devant le parti pris de certains de leurs collègues pour qui, finalement, les OVNI ne pouvaient exister, simplement parce que cela dérangeait leurs habitudes de pensée.

Il existe par contre, maintenant, très visible dans le public, une accoutumance béate au concept OVNI. Face à ces deux extrêmes : négation par politique de l'autruche ou acte de foi irréfléchi, la recherche ne peut se relâcher, mais aura à se garder aussi bien d'un négativisme qui reste fortement ancré, que de déformations purement commerciales.

Il est donc des moments où il faut faire le point, et ce n'est sans doute pas un hasard si ce livre est écrit après que se fut calmée l'imposante production livresque et journalistique des années 70. En France du moins, une certaine « fièvre des OVNI » est retombée qui, à côté de travaux patients et courageux, avait aussi

produit le pire, en matière de délire comme d'exploitation commerciale.

Faire le point sur notre connaissance du problème OVNI semblait indispensable, car le pire — transformer l'OVNI en gibier pour presse à sensation — était de nature à décourager la fraction la moins crédule du public.

La notion de « public » est vague, mais, justement, une autre des caractéristiques sociologiques du phénomène OVNI est d'avoir provoqué l'intérêt d'une large fraction de la population, en dehors de toute norme socioprofessionnelle. Chacun, du mythique « homme de la rue » au chercheur scientifique, en passant par le technicien ou le curieux, peut trouver place dans l'écosystème que constitue le milieu ufologique.

C'est dire qu'une telle mise au point ne se tourne pas seulement vers le passé de l'ufologie. Nul ne peut dire si se produiront encore, en France ou ailleurs, des vagues d'observations telles que nous en avons connues. Mais leur répétition insistante fait souhaiter que de futures manifestations soient étudiées avec davantage de rigueur et moins d'impréparation que les anciennes.

En tentant de clarifier le passé de notre connaissance et de l'action menée face au problème OVNI, en donnant nos interrogations actuelles, nous essayons surtout de poser une pierre face à l'avenir, dans ce curieux « dialogue avec l'ombre et des lumières » qui marque l'étude des OVNI.

CHAPITRE PREMIER

PROBLÈMES DE TERMINOLOGIE

Préalable nécessaire pour éviter toute ambiguïté concernant le vocabulaire utilisé en matière d'OVNI

Comment désigner ce que l'on ne connaît pas ? Le sujet qui est l'objet de ce livre ne saurait se satisfaire d'aucune appellation tant qu'il n'aura pas été élucidé. En utilisant le sigle « OVNI » : Objet Volant Non Identifié, on cède à l'actualité linguistique. Ce sigle, en effet, a trouvé place aujourd'hui dans nombre de dictionnaires et c'est sous ce terme que le public connaît le mieux (ou le moins mal) le sujet qui nous préoccupe.

Pour le *Larousse*, il s'agit d'un « engin volant d'origine mystérieuse, que certains prétendent avoir aperçu dans l'atmosphère terrestre ». Dans le dictionnaire *Flammarion* on peut lire : « Sigle devenu un nom courant ; désigne les objets volants non identifiés (en angl. UFO : *unidentified flying objects*) que de nombreux témoins disent avoir observés, évoluant dans l'atmosphère terrestre. Ce phénomène a donné lieu à la constitution de plusieurs commissions d'enquête, sans avoir jusqu'ici reçu d'explications satisfaisantes. »

La première lettre du sigle OVNI désigne un objet, ce qui se confond, pour beaucoup, avec quelque chose de

matériel, de solide... Certes, ceci semble conforme aux effets et au comportement de ce qui est généralement décrit par les témoins, mais l'état de nos connaissances ne permet pas de se prononcer de manière aussi péremptoire.

S'il n'est pas forcément question d'« objet », ce qui est observé n'est également pas toujours en train de voler. En effet, un certain nombre de témoignages font état d'« objets » posés au sol, d'autres étant vus plongeant dans les eaux ou en surgissant. Par commodité de langage, et malgré l'évidente contradiction, nous appliquons tout de même l'étiquette d'« objets volants » à ce genre de manifestations.

L'expression « non identifié » semble être la partie la plus satisfaisante du sigle. Pourtant, un certain nombre d'ambiguïtés doivent être mises en évidence.

En effet, dans la vie courante, le « non-identifié » est chose fort courante. Il y a évidemment le non-identifié par ignorance : ainsi, bien des Français ne sauraient différencier, dans le ciel, une étoile d'une planète. Il y a enfin tout ce que les circonstances de l'observation ne permettent pas d'identifier. Ce peut être l'avion trop rapidement voilé par les nuages, l'oiseau disparaissant brusquement derrière un mur, la forme floue d'un animal bondissant dans les fourrés... et même le passant trop lointain ou l'automobile trop rapide. Est donc non identifiée toute chose trop fugitive pour que l'on puisse se prononcer sur sa nature.

Mais ce groupe de phénomènes non identifiés ne saurait concerner notre étude, sauf à l'occasion de confusions bien regrettables. Seuls nous intéressent les phénomènes « non identifiables », et non pas ceux qui le sont par manque de précision, mais, au contraire, ceux qui, par suite d'un certain nombre de précisions

insolites, ne sauraient être assimilés à quelque chose de connu.

On se heurte à la difficile recherche d'un compromis entre deux exigences contradictoires : traquer tous les phénomènes susceptibles de concerner le problème qui nous intéresse, en traînant, avec, une gangue indésirable, ou délaissier une majorité des faits portés à notre connaissance pour ne garder que les plus probants. Chaque choix est un *a priori* risqué quant à la connaissance du phénomène. En effet, imaginons que le phénomène ait une forte composante psychologique ; le souci, certes louable, de ne conserver que les cas entièrement objectifs interdirait toute appréhension de l'aspect psychologique du dossier.

Bien d'autres termes et sigles ont été appliqués aux phénomènes que nous allons aborder. L'une des expressions les plus célèbres est évidemment celle de « soucoupe volante ». Elle devint d'un usage courant à partir de 1947. Les chercheurs, cependant, utilisent bien rarement cette expression, non pas seulement à cause de son caractère folklorique, mais surtout parce que la forme de soucoupe n'est pas celle qui est le plus fréquemment rapportée (fig. 1).

Ont encore été utilisés : les sigles MOC (Mystérieux Objets Célestes) ou ESPI (Engins Spatiaux de Provenance Inconnue). Ce dernier sigle a eu peu de succès car l'usage du terme « engin » manquait de prudence. Le GEPAN, seul organisme français s'occupant officiellement d'OVNI, a choisi l'expression « Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés ». Cette expression, plus prudente que le sigle OVNI, ne peut cependant espérer détrôner un terme qui est passé dans le langage commun.

Les personnages qui sont parfois observés à bord

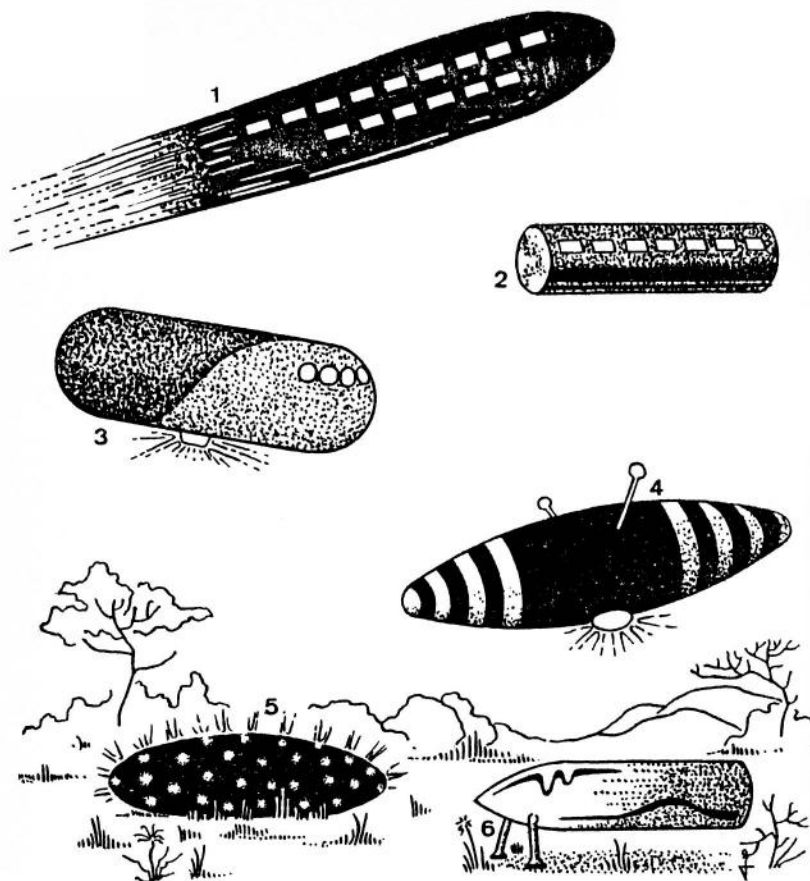
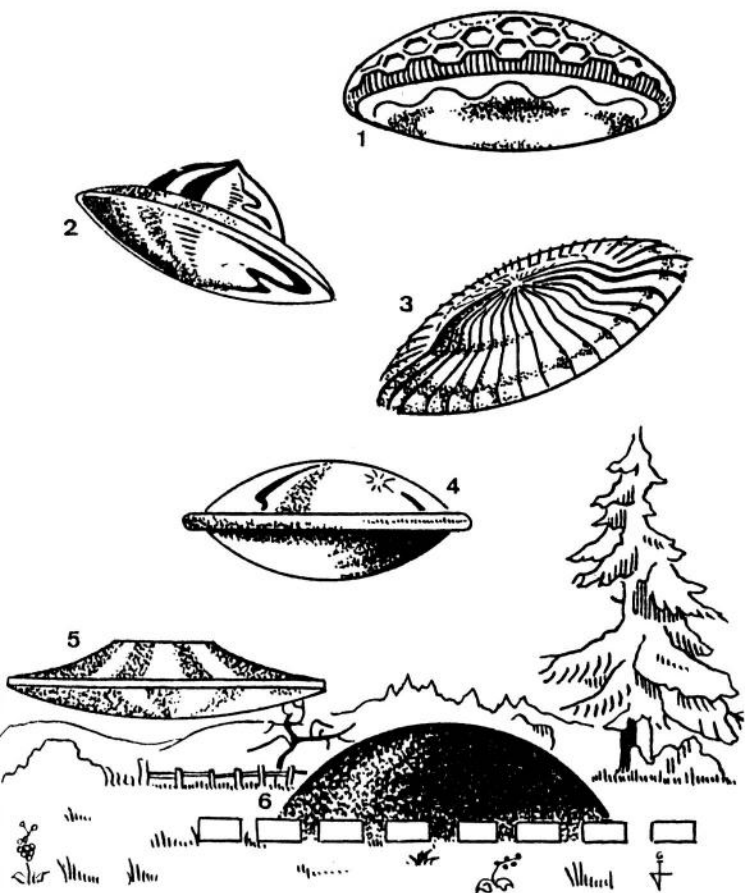


Fig. 1.

cigares structurés

Ces objets ont été vus 1° le 24 juillet 1948 au-dessus des Etats-Unis, énorme ; 2° novembre 1957, Morez (Jura) 10 m de long ; 3° le 13 janvier 1970, Saint-Vaast-les-Mello (Oise) 10 m de long ; 4° le 30 octobre 1968, Liernais (Côte-d'Or) 20 m de long ; 5° le 3 octobre 1954, Rosenac (Charente) 1,80 m de long ; 6° le 1^{er} octobre 1954, Blanzy (Saône-et-Loire) 2 m de long. (Dessins de Jean Giraud.)



soucoupes structurées

Ces objets ont été vus 1° le 27 juillet 1957, Longmont (Colorado) 40 à 60 m de large ; 2° le 28 juillet 1968, Macquenoise (Belgique) 3 m de large ; 3° le 13 novembre 1960, La Londe (Seine-Maritime) 6 m de large ; 4° le 16 janvier 1958, île de la Trinité (Brésil) taille inconnue ; 5° le 29 mars 1971, Draguignan (Var) 10 à 15 m de large ; 6° le 5 mars 1971, Condamine (Jura) 15 m de large. (Dessins de Jean Giraud.)

d'OVNI, ou dans leur environnement, sont généralement désignés sous le terme d'humanoïdes. Leur aspect justifie, en général, cette dénomination. On utilise parfois, mais plus rarement, le terme d'ufonaute ou de spatonaute (fig. 2).

Comment désigner la personne étudiant les phénomènes classés OVNI ? Les chercheurs se sont baptisés eux-mêmes « ufologues », néologisme qui peut paraître grotesque puisque issu du sigle anglais UFO, mais son équivalent français « ovniologue » est d'une telle dissonance qu'il ne peut espérer à quelque avenir. Tout

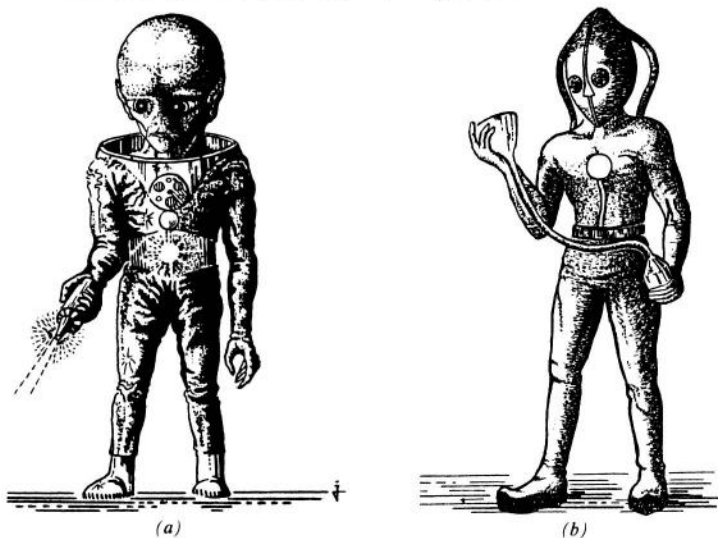


Fig. 2.

(a) Portrait robot de l'humanoïde type, le plus fréquemment observé, dans les rencontres rapprochées. 1,20 m de haut. (Dessin de Jean Giraud.)

(b) L'un des quatre kidnappeurs d'Antonio Villas Boas, le 15 octobre 1957. (Dessin de Jean Giraud.) (Voir Approche historique du phénomène OVNI.)

naturellement, l'étude des OVNI a donc été baptisée d' « ufologie ». Ces termes, commodes pour l'usage, sont évidemment ignorés des linguistes.

Parce qu'aux OVNI s'associe fréquemment l'idée de visites extra-terrestres, les sigles ET ou HET (hypothèse extra-terrestre) sont parfois utilisés. Depuis la parution du film de Steven Spielberg le sigle ET est largement connu du public.

Comme toute « science » naissante, l'ufologie ne pouvait échapper aux problèmes d'une terminologie nouvelle. Mais on peut se féliciter qu'une entente tacite entre les chercheurs ait évité d'ajouter à la complexité du problème un maquis de termes qui aurait encore compliqué l'exposé du problème. Nous emploierons, quant à nous, par commodité de langage, les termes les plus généralement admis, mais le lecteur doit toujours avoir présentes à l'esprit les réserves préalables qui ont été faites.

CHAPITRE II

L'APPROCHE DU PHÉNOMÈNE

I. — Motivations pour une approche

Face à une manifestation aussi insolite et insaisissable que le phénomène OVNI, les réactions humaines sont multiples. L'OVNI se présente comme un trouble-fête dans un environnement familier, un signal inconnu devant lequel l'observateur peut se réfugier dans la fuite, parfois physique chez le témoin, souvent psychologique chez une fraction de la population (« ça n'existe pas parce que ça ne peut pas exister » : il y a remise en cause de conceptions trop ancrées).

Mais d'autres chercheront à comprendre et leur nombre est loin d'être négligeable ; il suffit pour s'en assurer d'analyser les chiffres de vente de la littérature consacrée aux OVNI. Cet intérêt pour le phénomène peut avoir des motivations très différentes qui sont de trois ordres : psychologiques, technologiques, philosophiques.

1. **Motivations psychologiques.** — Plusieurs motifs peuvent se retrouver, parfois conjointement, mais il serait malhonnête de passer sous silence les besoins de compensation et d'exutoires qui, souvent, poussent un certain nombre de personnes à s'intéresser à l'ufo-

logie. Dans ce cas, ce n'est pas réellement l'ufologie qui les intéresse, mais plutôt la découverte d'un contre-poids psychologique à un contexte personnel vécu comme traumatisant.

Heureusement, les multiples entretiens que l'on peut avoir avec les adhérents et sympathisants de l'étude des OVNI laissent apparaître des raisons d'une autre qualité.

On peut noter tout d'abord l'attraction pour ce qui est autre, inconnu, ce qui induit l'idée d'un « ailleurs » ; cet attrait est accentué par le caractère particulier de l'ufologie qui dépasse les cloisonnements philosophiques et politiques, et que les différences sociales, raciales, géographiques n'affectent pas. On a l'impression, en se penchant sur le phénomène OVNI, d'être confronté à un problème fondamental, au sens où il n'est pas lié à une tendance ou à un environnement particulier.

Corollairement à l'attrait propre du phénomène, d'autres motivations peuvent encore exister. Parmi elles, une sensation de liberté : celui qui voudra s'investir dans la recherche ufologique trouvera toute latitude d'orienter et d'organiser son action comme il l'entend. La recherche ufologique conserve actuellement des structures très peu directives ; restant une activité bénévole dans l'immense majorité des cas, les compétences et la valeur humaine réelle jouent un rôle aussi important que la position sociale et les diplômes.

En outre, la nature même du phénomène étudié étant indéterminée, et susceptible d'être liée à différents domaines (de l'inconscient collectif à la technologie spatiale...), on ne peut exiger de l'ufologue une spécialité particulière ; au contraire, en réponse à l'aspect polymorphe des observations, celui-ci doit être très

éclectique, capable de faire appel aux compétences les plus diverses.

Peut-être est-ce le mot de curiosité qui résume le mieux ces attitudes. Mais ce mot est faible et les ufologues ont en commun avec tous les chercheurs le goût de savoir, de comprendre, ce besoin de repousser les limites du connu, besoin qui est ici renforcé par les étrangetés propres au phénomène OVNI.

2. Motivations technologiques. — Mais, on s'en doute, les sentiments ne sont pas seuls en cause dans l'engouement manifesté pour les OVNI. Il existe d'autres motifs, plus rationnels, voire technologiques, de se consacrer à cette étude. Ils tiennent essentiellement aux performances observées dans un certain nombre de cas où l'OVNI se comportait comme un phénomène bien matériel. Actuellement, celles-ci ne sont pas, hors laboratoire, reproductibles par des appareils de facture humaine ; elles peuvent même être considérées comme un défi aux lois de notre physique. Les vitesses alléguées d'après des observations radar, et pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers de kilomètres-heure, les évolutions à angles vifs, les faisceaux de lumière tronqués, les apparitions et disparitions subites, sans compter l'impression, peut-être peu scientifique mais en tout cas omniprésente, d'une intelligence conceptrice du phénomène OVNI, tous ces faits ne pouvaient manquer de fasciner le chercheur. En peu de mots, l'OVNI semble capable de performances inaccessibles à l'homme... pour le moment du moins. Il est donc logique de chercher à en percer le secret et tenter de construire des machines humaines égalant le spectacle qui nous est offert.

Tel peut se résumer l'aspect « désintéressé » de la recherche. Toutefois, il est bien connu que la recherche

« pure » n'existe guère. S'il est parfaitement souhaitable que l'industrie humaine trouve un moteur psychologique et des débouchés dans la considération du problème OVNI, il serait puéril d'arguer de leur aspect commercial pour s'en plaindre. Mais on ne peut manquer d'être angoissé en découvrant l'importance des lobbies militaires dans la recherche OVNI. En relisant l'histoire de l'ufologie, on est parfois saisi par l'impression que les armées ont eu, plus que tout autre, la prescience des applications possibles de ce phénomène. Mais le chercheur conscient pourrait, pour une fois, se souvenir des valeurs humaines pour ne pas avoir à prononcer un jour la phrase terrifiée d'Einstein après Hiroshima : « C'est moi qui ai appuyé sur le bouton... »

3. Motivations philosophiques. — On le voit, on touche ici à une certaine idée que se fait le chercheur des rapports humains et du face-à-face homme-OVNI. Si déjà certaines motivations psychologiques étaient à la limite de prises de position philosophiques (goût de l'ailleurs, de la liberté, refus des cloisonnements), on peut ajouter que le phénomène OVNI agit comme un signal venant rappeler une nécessité d'évolution : la nécessité pour l'humanité, comme dans l'aventure spatiale, d'acquérir une nouvelle dimension (ou de se confronter à d'autres), qu'elle soit matérielle, éthique ou biologique. Une fois épuisées les ressources du cadre terrien, il faudra découvrir un environnement nouveau, plus vaste. L'OVNI a déjà été ressenti comme « la préfiguration de notre devenir » (René Hardy, docteur ès sciences, 1970) parce qu'il fait rêver d'une technologie supérieure à la nôtre, d'une liberté de déplacement dans l'espace que nous ne possédons pas. Quant aux questions d'éthique, si le phénomène

était la manifestation d'une humanité autre, le champ ouvert à la réflexion pourrait être vaste et élargir considérablement nos conceptions de la sociologie et de l'ethnologie.

II. — L'investigation dans l'approche

Il existe en ufologie deux écosystèmes, c'est-à-dire deux chaînes de relations entre des groupes humains étroitement interdépendants en ce qui concerne l'étude du phénomène.

Le premier représente une chaîne pyramidale qui va des chercheurs au grand public, en passant par ce qu'on pourrait qualifier de « mouvement ufologique ». Nous reviendrons plus longuement sur ce circuit d'échanges en étudiant l'approche ufologique du phénomène OVNI, et nous considérerons pour l'heure le second système, qui concerne différentes manières de travailler face au phénomène.

D'une façon générale, on peut distinguer trois démarches : individuelle, collective et officielle, mais il faut bien noter que si les besoins et les apports des trois démarches sont souvent complémentaires, cette complémentarité et cette interdépendance sont souvent mal perçues par les parties prenantes.

1. **La démarche individuelle.** — Elle fut la première à surgir car elle correspond à la curiosité spontanée de quelques hommes qui, à la suite de Charles Fort, étaient non seulement comme lui des recenseurs de faits maudits, mais aussi espéraient bien pouvoir construire une explication à partir des éléments collectés. En France comme ailleurs, quelques pionniers (Aimé Michel, Michel Carrouges), puis, à partir de la décennie 70, de multiples auteurs représentèrent ce

courant de chercheurs relativement solitaires, souvent servis par une énorme documentation patiemment réunie. Ils produisirent de nombreux travaux, tantôt de recherche, tantôt de vulgarisation, qui contribuèrent profondément à la réflexion sur le phénomène. Notons également que les premières recherches scientifiques s'effectuèrent de semblable manière, et même plus discrète, en raison de l'attitude d'extrême réserve des milieux universitaires vis-à-vis de ce thème non répertorié, ceci notamment dans la première décennie de la recherche ufologique.

2. **La démarche collective.** — En 1951 naissait autour de Marc Thirouin la commission d'études Ouranos. Ce premier essai associatif allait être suivi de bien d'autres et dans nombre de pays. Cette date montre que l'ufologie ne restait pas le domaine réservé de quelques curieux mais qu'au contraire, très vite, certains avaient saisi l'intérêt d'une réponse collective au phénomène. Le mouvement associatif se développa souvent en fonction des vagues d'observations qui provoquaient un regain de l'intérêt du public. Il semble en tout cas qu'il n'ait trouvé un équilibre et un début d'organisation qu'à partir de la décennie 70. A cette époque, la prise de conscience de la nécessité d'unifier les méthodes de recherche se fit jour, ceci avec le développement des moyens d'expression (livres, revues, émissions spécialisées). En France le mouvement ufologique, jusqu'alors centré tantôt autour de revues spécialisées, tantôt autour d'associations souvent régionales, s'organisa après de multiples essais en fédération nationale ; celle-ci, la FFU (Fédération Française d'Ufologie), créée en 1980, rassemble la grande majorité des associations régionales et est également ouverte aux chercheurs isolés. Des regrou-

pements similaires, compte tenu des mentalités nationales respectives, se développèrent dans divers pays, et affirmèrent leur vitalité dans maints congrès.

3. La démarche officielle. — Elle devait également se construire rapidement, en raison notamment de la nécessité de savoir si les OVNI présentaient un danger pour l'humanité. Cette hypothèse semblant écartée, elle se réduisit pendant longtemps à des organismes d'inspiration plus ou moins militaire. Elle devait reprendre vie lors des grandes vagues du début des années 70, cette fois en raison de l'impact produit sur le public. Elle se manifesta de différentes manières : déclarations de ministres, intervention à la chambre des Lords britannique prononcée par Antonio Ribera, un des pionniers de l'ufologie, ou aveu de son intérêt par le président américain Carter. Cette attitude encouragea la création de centres de recherche officiels, le plus souvent directement sous l'autorité étatique, tel le GEPAN en France qui dépend du Centre National d'Etudes Spatiales. On peut noter aussi des recherches universitaires, beaucoup plus larvées en Europe mais à notre sens bien plus souhaitables car moins dépendantes des contingences politiques.

Enfin, à plusieurs reprises, seule la tribune de l'ONU, par son côté international, a paru propre à répondre à l'universalité des observations OVNI. Malheureusement, la création d'un département de recherche au sein de l'ONU, telle qu'elle avait été proposée en 1977, resta au point mort, le promoteur du projet ayant été renversé dans son pays : la Grenade (1).

(1) Cet incident a d'ailleurs été rapporté dans un roman d'espionnage, *Rouge grenade* de Gérard de Villiers, dans la collection « SAS » chez Plon, 1982 (communiqué AIHPI).

III. — Les méthodes d'approche

1. **L'approche historique du phénomène OVNI (2).**
— A) *Les OVNI dans l'Antiquité.* — Les ufologues ont trouvé certains textes anciens, où il est fait mention de phénomènes célestes, qui peuvent être rattachés à nos modernes OVNI. Bien entendu il faut tenir compte de l'interprétation qui peut être faite de ces descriptions, mais il faut reconnaître que des témoignages récents de manifestations d'OVNI recourent tout à fait ces visions antiques.

Avant même les textes écrits, les chercheurs ont retrouvé des graffitis sur les parois des cavernes préhistoriques. Les plus célèbres sont ceux du val Camonica en Italie du Nord. On y voit des figures humaines qui semblent porter un casque hermétiquement fermé. Des dessins très semblables ont été trouvés encore dans le Tassili et en Australie. S'agit-il d'extra-terrestres ? Des graffitis représentant des formes qui évoquent les OVNI sont gravés dans les grottes de Pech Merle, de Cougnac, toutes deux dans le Lot, d'Altamira en Espagne, de Niaux en Ariège ou encore dans la grotte des Combarelles en Dordogne. On distingue des formes de soucoupes, d'objets circulaires, surmontés de dômes, possédant parfois dans leur partie inférieure ce qui pourrait évoquer « un train d'atterrissage ». OVNI ou symboles initiatiques ? Les chercheurs penchent en faveur de la deuxième solution.

Des auteurs de l'Antiquité comme Tite-Live, Pline l'Ancien, Sénèque, Plutarque citent divers prodiges

(2) Les auteurs ont utilisé comme principale source d'information le document édité par la SOBEPS, *Historique des objets volants non identifiés*, 1975. Il est précisé, de plus, que les faits relatés le sont au titre d'information. Ils figurent parmi ce que l'on nomme « les classiques ». Mais les recherches et enquêtes futures pourraient éventuellement venir infirmer certains cas.

célestes qui se rattachent aussi à l'ufologie. Prenons l'exemple de Pline l'Ancien, dans le livre II, consacré aux phénomènes célestes, de son *Histoire naturelle*. Il étudie plusieurs types de comètes. Certaines sont reconnaissables des astronomes, mais d'autres ont de quoi attirer l'attention des ufologues. Il en décrit ayant une forme discoïdale, d'autres de tonneaux, de cornes. Il précise :

« Parmi les comètes, les unes se meuvent comme les planètes, les autres demeurent immobiles. »

Cicéron, dans son *Traité de la divination*, rappelle que le Sénat romain ordonna de consulter les oracles « lorsqu'on vit deux soleils, puis trois lunes, quand on aperçut des feux dans le ciel, quand le soleil brilla la nuit, lorsqu'on entendit les mugissements célestes, quand le ciel s'ouvrit pour laisser voir des globes de feu ».

B) *Les OVNI de l'Antiquité à 1947*. — Plus proches de nous, d'autres manifestations célestes, étranges, sont relatées dans les chroniques. Dans un manuscrit datant de 1290, découvert dans l'abbaye d'Amplefort en Angleterre, on trouve le passage suivant :

« Comme l'abbé Henry s'apprêtait à réciter le bénédicité, John, l'un des frères, vint annoncer qu'un grand prodige se montrait dehors. Tous sortirent alors et voici qu'une grande chose argentée et ronde comme un disque vola lentement au-dessus d'eux, provoquant la plus vive terreur. »

Des gravures de l'époque existent, nous montrant ces prodiges. C'est le cas de la gravure de la collection Wickiana de Zurich, qui illustre l'observation du 14 avril 1561, au-dessus de Nuremberg. Les habitants purent voir des objets cylindriques en position inclinée, laissant échapper des sphères, ou des disques qui se livrèrent à un étrange ballet aérien. Une autre gravure nous montre le phénomène qui s'est produit

le 7 août 1566 sur Bâle en Suisse. Durant plusieurs heures, de nombreux objets sphériques ou circulaires (certains de couleurs sombres, d'autres lumineux) semblèrent se livrer combat.

Le 22 mars 1870, le capitaine Banner et l'équipage du navire *Lady of the lake* observent pendant une demi-heure les évolutions d'un disque, volant contre le vent. L'arrière de l'objet est entouré d'un halo lumineux. Une queue incurvée part de son centre. Sur son livre de bord, le capitaine Banner dessina cet objet. Les Etats-Unis connurent une vague importante d'observations en 1897. On parlait d'*airships*. Ces objets ressemblaient à des dirigeables, mais ayant des performances que ces derniers ne pouvaient réaliser en vol. Le *New York Herald* du 10 avril 1897 publie cette information :

« Pendant plusieurs jours, des milliers de personnes ont signalé un mystérieux aéronef en forme de torpille, qui se promenait au-dessus des Etats-Unis : Kansas-City, Chicago, Benton, etc. La nuit, des lumières rouges et vertes scintillaient sur ses côtés. De puissants faisceaux lumineux partaient de l'appareil, explorant le paysage au-dessous de lui... »

A l'époque les premiers vols humains en dirigeables n'en étaient qu'à leurs débuts. Les engins construits ne pouvaient pas encore réaliser de véritables vols, ni être munis ainsi de feux et de projecteurs.

A partir de 1943, et jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, un nouveau type d'OVNI est observé : les *foo fighters* — chasseurs fantômes. Les pilotes de chasse sont convaincus que les Allemands emploient une nouvelle arme secrète. Une coupure de presse du 13 décembre 1944 titre : « Des boules d'argent flottant dans l'air, nouvel engin de guerre des nazis ». Effectivement, ces OVNI se présentaient sous forme de boules de lumière, de quelques dizaines de centimètres

de diamètre. Ces « chasseurs fantômes » se déplaçaient généralement en formation, venant danser au bout des ailes des avions, manœuvrant autour d'eux pendant les piqués. L'équipage d'un bombardier en vit une quinzaine qui le suivaient à distance. Ils s'éteignaient et se rallumaient alternativement. A la fin de la guerre on apprit que les Allemands pensaient qu'il s'agissait d'engins téléguidés par les Anglais et les Américains. Quelques photographies, prises pendant cette sombre période, existent, montrant nettement ces phénomènes lumineux.

En juillet et août 1946 une autre vague d'observations est signalée en Scandinavie. Ces OVNI furent appelés « fusées fantômes ». Durant ces deux mois on a enregistré quelque 2 000 cas, ce qui exclut l'interprétation « militaire » de ces événements.

C) *Les OVNI à l'époque actuelle.* — Le 24 juin 1947 les OVNI entrent dans leur époque moderne.

Ce jour-là, Kenneth Arnold, âgé de trente-deux ans, homme d'affaires possédant son propre avion, décolle de Chehalis dans l'Etat de Washington pour rentrer chez lui. Kenneth Arnold survole le mont Rainier, dans les montagnes Rocheuses, à une altitude de 3 000 mètres. Un éclair attire son attention, et il voit une formation de neuf objets brillants, de forme discoïdale. Il les estime à une distance de 30 km. Leur vitesse était de l'ordre de 2 400 km/h. Ce n'est qu'un an plus tard que le commandant Yaeger, à bord du prototype Bell X1, franchira le mur du son, qui est de 1 200 km/h. Un journaliste qui rapportera l'histoire d'Arnold baptisera les objets de « soucoupes volantes ».

L'expression était née. Le même jour, Fred Johnson, travaillant dans les monts Cascade, observe six objets d'apparence similaire. Le 23 septembre 1947, en une lettre adressée au commandant de l'Air Force, le directeur de l'ATIC (Air Technical Intelligence Center) affirmait que les OVNI existaient et qu'ils méritaient une grande attention. Il avait demandé qu'une étude

soit entreprise sur les rapports, et proposait la création d'un bureau spécial, permanent, pour s'occuper de cette étude. De cette date jusqu'en 1969 diverses commissions officielles, américaines, ne cesseront de se succéder.

Le 7 janvier 1948 le capitaine d'aviation Thomas F. Mantell et son avion, un F51, se désintègrent en pourchassant un objet aux dimensions énormes, dans le ciel du Kentucky. L'OVNI est repéré à 13 h 15 à proximité de Fort Knox ; il mesure quelque 90 m de diamètre. La police prévient la base de Godman, près de Louisville. Trente minutes après, la tour de contrôle de Godman localise à son tour l'objet. A 14 h 30 une escadrille de F51 est envoyée pour interception. C'est Thomas F. Mantell qui en est le leader. A 14 h 45 Mantell continue seul, ses deux coéquipiers sont à court de carburant. Il commente par radio : « Je m'approche pour mieux l'examiner. L'engin a l'air d'être en métal, il est énorme. » Mantell disparaît dans les nuages et rajoute : « Il est au-dessus de moi et je gagne sur lui. Je monte à 6 000 m. Si je ne le rattrape pas j'abandonne la chasse. » Quelques minutes après le pilote et son appareil se pulvérisent dans l'air. Vers 16 h on retrouve les débris du chasseur éparpillés sur plusieurs kilomètres (3).

Le 24 juillet 1948, le capitaine Clarence S. Chiles et son copilote John B. Whitted sont aux commandes d'un DC3 des Eastern Airlines, pour un vol de Houston à Atlanta (Etats-Unis). L'appareil plafonne à 1 500 m, à 30 km au sud-ouest de Montgomery (Alabama), lorsque Chiles remarque une masse rougeâtre, qu'il prend pour un avion à réaction. L'objet se rapproche vite et passe comme un éclair à 700 m sur la droite. Sa taille s'apparente à celle d'un B29. De ses flancs se dégage une intense lueur bleu sombre, qui frémit le long du fuselage, comme le long d'un tube au néon. L'objet, cigaroïde, possède aussi deux rangées de hublots. A l'arrière s'échappe une traînée de flammes orangées de 10 à 15 m. Le DC3 se met soudain à osciller, à l'instant où l'OVNI amorce une montée en chandelle, pour disparaître dans les nuages.

(3) Certains enquêteurs officiels affirmèrent que Mantell avait poursuivi la planète Vénus, d'autres dirent qu'il n'avait pas su reconnaître un ballon stratosphérique, et l'avait confondu avec un OVNI. Effectivement, à cette époque des essais ultra-confidentiels étaient réalisés avec ce type de ballons. Leurs dimensions étaient énormes, et les pilotes ignoraient tout à leur sujet. Vénus, un ballon, ou l'OVNI ? Le mystère subsiste encore un peu. Néanmoins, pour le public, l'incident Mantell marqua la première victime des soucoupes volantes.

Un rapport d'Allemagne arrive à la fin novembre 1948. Un capitaine a aperçu, le 23 du même mois, un objet pareil à une étoile rougeâtre, qui se déplaçait en direction de Munich. Une détection radar confirme les faits. L'OVNI évoluait à 8 000 m d'altitude, à une vitesse de 1 350 km/h. Plus tard sa hauteur fut de 15 000 m. En janvier 1949 des boules de feu sont observées au Nouveau-Mexique. Leur fréquence atteint un maximum, au point qu'on en voit toutes les nuits. Ces lumières se disposent en V, et changent de coloration, passant du bleu pâle à l'orange, et inversement. Leur vitesse surpasse celle d'un avion à réaction, mais on n'entend aucun son.

Le 3 juillet 1949, à Longview, se produit un incident qui aura plus de 150 témoins. A 10 h 40, lors d'un meeting aérien, on observe un disque métallique qui vient d'apparaître à haute altitude. L'engin se met à osciller du nord-ouest vers le sud-est, et finit par se perdre dans la fumée d'une cheminée d'usine. Un ingénieur en aéronautique, Moulton B. Taylor, décrit son mouvement comme celui d'une « feuille morte ». 10 mn plus tard un autre objet est vu par la foule, et à 11 h 25 un troisième. A leur tour ces deux objets réalisent des manœuvres inhabituelles.

Le soir du 20 août 1949, l'astronome Clyde W. Tombaugh, qui en 1930 avec Lowel découvre la planète Pluton, apporte son témoignage. Il se trouve chez lui à Las Cruces (Nouveau-Mexique), quand, vers 23 h, il aperçoit dans le ciel un phénomène insolite : « Je regardais par hasard au zénith, admirant les étoiles, quand je remarquai soudain un groupe de rectangles lumineux, de teinte vert bleuté. Ma femme et ma mère étaient assises dans la cour avec moi, elles les virent également. Le groupe se déplaçait vers le sud-sud-est, lorsque les rectangles séparés se contractèrent et tout s'estompa pour disparaître à 35° environ au-dessus de l'horizon. Je n'ai jamais vu pareil spectacle. »

Le 11 mai 1950 sont prises à McMinville (Orégon) deux photographies, qui figurent parmi les plus importantes dans les dossiers ufologiques. Les négatifs furent examinés par une commission d'étude officielle. Voici ses conclusions :

« C'est un des rapports d'OVNI dans lequel tous les facteurs étudiés, qu'ils soient géométriques, psychologiques et physiques, sont en parfait accord avec l'hypothèse selon laquelle un extraordinaire objet volant argenté, métallique, en forme de disque, d'une dizaine de mètres de diamètre et évidemment artificiel, a été observé par deux témoins. »

L'année 1951 voit la création à Paris de la Commission internationale Ouranos pour l'étude des OVNI. Elle est fondée par Eric Biddle et Marc Thirouin, juriste français. La Commission Ouranos figure parmi les tout premiers groupes de recherche, au monde, d'instance privée.

Le 15 juin 1951, les aviateurs français sont à leur tour confrontés aux OVNI. A 10 h 37, les pilotes militaires Irénée Prio et Raymond Gallibert, chacun à bord d'un Vampire de la base d'Orange (Vaucluse), effectuent un vol d'entraînement quand, à 4 000 m, apparaît un disque à reflet métallique. L'engin est immobile, et les pilotes veulent s'en approcher. Le disque bascule et file à grande vitesse. Après une poursuite qui dure 6 mn, il disparaît suivant une trajectoire ascendante à une vitesse de 1 000 km/h environ.

Le 8 juillet 1951, à 4 h, depuis Pomaples en Suisse, M. F... observe dans la direction de Mont-de-Premier deux escadrilles de 50 à 60 unités, disposées à distance régulière. Le groupe est en formation circulaire, en marche vers le sud. Brusquement, un disque brillant surgit de derrière une masse de brouillard, et s'immobilise. La formation semble alors venir stationner de-

vant le disque. Diverses manœuvres sont ensuite exécutées. L'observation durera 30 mn, et les objets du groupe seront toujours visibles sous forme de points noirs.

Le 30 juin 1952 l'étonnante aventure d'Oskar Linke éclate. Agé de quarante ans, ancien major de la Wehrmacht, il est accompagné de sa fille Gabrielle, onze ans. Ils se promènent à motocyclette dans la région d'Hasselbach (Allemagne de l'Est), traversent un bois, quand la fillette observe une lueur anormale parmi les arbres. Oskar Linke stoppe, et s'enfonce, avec sa fille, dans les fourrés pour atteindre une clairière. Voici le spectacle qui s'offre à eux : Un objet circulaire, rosâtre, d'un diamètre de 7,50 m environ, repose sur le sol. C'est une espèce de « casserole », munie au sommet d'une superstructure. A la périphérie se voit une double rangée d'ouvertures. Deux petits êtres d'environ un mètre de haut, vêtus de combinaisons métalliques, s'affairent autour. Se voyant observés ils réintègrent rapidement leur engin. Les hublots s'illuminent, un léger bourdonnement se fait entendre. La superstructure, en forme de cylindre, rentre dans le disque. Un second cylindre sort par le bas. Les témoins voient l'engin s'élever d'une trentaine de mètres, en tournoyant. Il plane un instant, puis gagne de la vitesse et disparaît au loin.

Le 19 juillet 1952 marque le fameux carrousel de Washington. Durant toute la nuit, à compter de 23 h 30, la Maison Blanche et le Pentagone vont être survolés par une formation de 10 OVNI. Ils sont détectés au radar, et observés visuellement. Des avions de chasse de la base aérienne de Newcastle seront, à plusieurs reprises, envoyés en interception. Chaque fois, les OVNI se joueront d'eux et disparaîtront avant leur arrivée, pour revenir une fois les chasseurs posés au sol. Ces objets défient les lois du vol humain. Ils effectuent des virages à 90°, des retournements à 180°, avec des vitesses de l'ordre de 10 000 km/h. Le 26 juillet, les OVNI reviennent : même scénario. La veille un communiqué est diffusé par le Département de la Défense : ordre est donné aux chasseurs à réaction

d'abattre les OVNI qui refuseraient d'obéir à l'ordre d'atterrir.

Le 19 août de la même année, un chef scout de West Palm Beach, Sonny Desvergers, est confronté à l'insolite.

Ce jour-là, vers 21 h, Sonny, accompagné de trois de ses jeunes scouts, s'en retournent chez eux, quand ils aperçoivent dans les bois d'étranges lueurs. Desvergers se rend seul sur les lieux. Il constate alors la présence d'un énorme disque immobilisé à quelques mètres au-dessus du sol. Une boule de feu en sort et descend sur lui, le brûlant au visage et aux bras. Il perd connaissance. Revenant à lui, il se rend compte que ses vêtements ont aussi été endommagés. L'objet a disparu. L'enquête montrera que les racines des herbes, au-dessus desquelles l'OVNI stationna, étaient carbonisées, ayant subi une température de quelque 150 °C.

George Adamski, astronome amateur, travaillant dans un restaurant situé sur les pentes du mont Palomar en Californie, prétend rentrer en contact avec des envoyés de Vénus. Nous sommes le 20 novembre 1952. Cette date marque le début de l'ère des contactés, et de la carrière d'Adamski. Ce dernier prétendra, dans les années suivantes, avoir des rencontres régulières avec les habitants de Vénus, mais aussi de Mars et de Saturne. Il produira un grand nombre de photographies, montrant de façon rapprochée ces fameux engins. Il écrit trois ouvrages qui seront traduits dans plusieurs langues. Pour diffuser ses messages il fera aussi un tour du monde de conférences. Nombreux seront les contactés qui s'inspireront des récits de George Adamski, pour bâtir à leur tour des histoires extraordinaires.

Le 6 octobre 1953, à 7 h 15, des membres de l'Astronomical Society observent les évolutions d'un OVNI, au-dessus de Norwich (Grande-Bretagne). L'engin ressemble à une grande cloche, dotée d'une série de hublots, projetant des rayons lumineux. Les engins

photographiés par Adamski avaient aussi une forme de cloche, munie de hublots sur son pourtour. Coïncidence ou non ?

Le 10 septembre 1954 est marqué par deux affaires très étranges. La première se déroule à 20 h 50 avec Antoine Mazaud, cinquante ans, qui revient à sa ferme à Mouriéras (Corrèze). Dans l'obscurité naissante, il se trouve face à face avec un être inconnu, de taille normale, vêtu de façon anormale et portant sur la tête un casque sans oreillères. Le personnage lui prend la main et l'attire contre son casque. Aucune parole n'est prononcée. Après quoi il s'en va. Quelques secondes plus tard M. Mazaud entend comme un bourdonnement d'abeilles, et voit s'élever une espèce d'appareil sombre, de 3 à 4 m de long.

A 22 h 30, Marius Dewilde, ouvrier d'usine, habitant une ancienne maison de garde-barrière, entend son chien hurler. Nous sommes à Quarouble, dans le département du Nord. Il sort et aperçoit une grosse masse sombre sur la voie ferrée — cette dernière ne sert plus qu'à faire passer quelques trains de marchandises en direction de quelques usines locales. Il entend des pas sur le ballast, se retourne et voit deux êtres, d'un mètre de haut environ, qui marchent avec difficulté. Ils sont vêtus d'une combinaison argentée, et possèdent un casque transparent sur la tête, un peu comme des scaphandriers. Il veut leur barrer la route, mais un rayon de lumière sort de la masse sombre et le paralyse. Les deux personnages passent à moins d'un mètre de lui, et réintègrent la mystérieuse masse. Elle s'élève, se balançant comme un hélicoptère, avec un léger sifflement. Une épaisse vapeur jaillit par-dessous. L'engin gagne de la hauteur puis se dirige vers l'ouest, vers Anzin, en prenant une coloration rougeâtre. L'armée de l'air, la police,

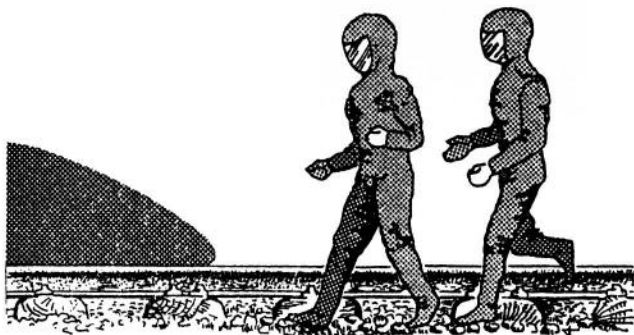


Fig. 3. — Les deux humanoïdes marchant sur le ballast, vus à Quarouble (Nord) le 10 septembre 1954.

la DST, ainsi que des enquêteurs privés, interviennent sur les lieux. Des traces sont mises à jour sur la voie ferrée. On a estimé le poids nécessaire à la réalisation de telles traces, par un procédé normal, à 30 tonnes. Un mois plus tard Marius Dewilde est le témoin d'une autre rencontre, mais cette fois de jour. Son jeune fils verra aussi la scène.

L'aventure vécue par Antonio Villas Boas, le 15 octobre 1957, n'est pas unique. Vers 1 h 30, Antonio Villas Boas (A.V.B.) laboure encore son champ, situé aux environs de Francisco de Salles (Brésil). Il voit une grosse étoile rouge descendre vers lui. Il constate qu'elle prend la forme d'un objet ovoïde, qui finit par se poser au sol. Le moteur du tracteur vient de caler, impossible de repartir. Il se sent saisi par le bras : l'agresseur est un être vêtu d'une combinaison grise, coiffé d'un casque étrange. A.V.B. veut se dégager, mais trois autres personnages l'entraînent à bord de l'OVNI. A l'intérieur on l'examine, et on lui fait une sorte de prise de sang au menton. Il est ensuite mis en présence d'une petite créature féminine, avec laquelle il aura des rapports sexuels.

En 1959 on apprend la construction au Canada, avec des fonds américano-canadiens, d'une soucoupe volante. C'est l'AVRO DISC VZ 9V, engin ne pouvant

atteindre que 65 km/h à quelques dizaines de centimètres du sol. D'autres projets suivirent, mais aucun n'aboutira.

C'est dans la nuit du 19 septembre 1961 que Betty et Barney Hill allaient être enlevés à bord d'un OVNI. En fait, de cette nuit-là, dans les Montagnes Blanches aux Etats-Unis, ils ne se souviendront que de la vision fugitive d'un OVNI vu à grande distance. Mais ils constatent chez eux un trou de plusieurs heures dans leur emploi du temps. En 1963 ils consultent un psychiatre qui les soumet à l'hypnose. Interrogés séparément ils racontent comment ils ont été amenés à bord de l'OVNI, qui était posé, et comment ils ont été examinés par un équipage de petits êtres. Les humanoïdes étaient vêtus d'une sorte de combinaison noire, portant une large ceinture à la taille. Celui qui semble être le chef présente à Betty une carte du système stellaire d'où ils prétendraient être originaires. Betty la dessine sous hypnose. En 1973, Marjorie Fish publie une étude où elle explique que le schéma correspond au système de Zeta 1 et Zeta 2 du Réticule, situé à 37 années-lumière du soleil. En 1963, quand Betty Hill le dessina, ce système n'était pas connu.

Un des grands classiques de l'ufologie est l'affaire de Valensole, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

L'incident est survenu le 1^{er} juillet 1965. M. Maurice Masse, cultivateur de lavande, se prépare à travailler dans son champ ; il est 6 h. Il entend un sifflement, s'approche et constate la présence d'un objet ovoïde au sol. Il repose sur un pivot central, d'où partent comme « de petites pattes de métal ». L'objet est aussi gros qu'une voiture. A ses pieds, deux petits êtres sont penchés sur la lavande. Ils mesurent 1,20 m, ont des membres frêles, la tête dépourvue de cheveu, un peu plus grosse que la normale. Ils sont vêtus d'une combinaison de teinte sombre. Maurice Masse s'en approche à quelques mètres. L'un d'eux dirige vers le témoin un petit tube, qui a pour effet de le paralyser. Les humanoïdes émettent des sons que M. Masse ne comprend pas. Après quelques instants ils montent dans l'objet, qui décolle rapidement. Des traces au sol sont aussitôt constatées par la gendarmerie. Elles ont une forme d'étoile, avec des petits canaux complexes plongeant dans la terre. La lavande a été brûlée ; elle ne repoussera pas pendant plusieurs années.

Le 8 août 1967, l'astronome Anatoli Saganov et ses collègues, travaillant à la station astrophysique de

l'Académie russe des Sciences, près de Kislovodsk, font une observation. L'objet vu a la forme d'un croissant asymétrique, le côté convexe tourné dans la direction du mouvement. Il est jaune rougeâtre, et laisse une traînée de vapeur à chaque extrémité. L'objet diminue de taille et disparaît instantanément.

En janvier 1969 est créé à Prague un Centre d'Information sur les OVNI. Il n'existe plus aujourd'hui, semble-t-il.

Le 21 février 1974, Robert Galley (4), alors ministre des Armées, faisait une déclaration sur les ondes de France-Inter. Il se montrait favorable à l'étude du problème OVNI, et signalait que les militaires français ont souvent eu l'occasion d'être témoins de phénomènes non identifiés.

En 1977, sous l'impulsion d'un scientifique français, Claude Poher, est créé à Toulouse le GEPAN — Groupe d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés. Le GEPAN a son siège dans l'enceinte du CNES, et se trouve sous l'autorité de l'Etat. Il recueille ses informations auprès de la gendarmerie, de l'armée et de la circulation aérienne, et intervient sur le terrain lors d'enquêtes importantes. Malheureusement, sa politique, depuis 1979 environ, ne va pas dans le sens d'une collaboration effective avec l'ensemble des groupes privés français, et notamment avec ceux constituant la Fédération Française d'Ufologie. Depuis fin 1982 le GEPAN paraît s'être mis au ralenti, bien qu'officiellement il existe encore en 1984.

Le 27 novembre 1979, à 17 h 15, au lieu-dit Etang de Tabouret sur le territoire de la commune de Porcieu-Amblagnieu dans l'Isère, Christelle X..., douze ans, observe un objet cigaroïde, entouré de lumières rouges et blanches clignotantes. L'engin vient du nord

(4) C'est sous son égide que fut inauguré, les 8 et 9 octobre 1983 à Troyes, le congrès organisé par la Fédération Française d'Ufologie.

et se pose à 150 m de la fillette. Une silhouette humanoïde, argentée, se déplace autour de cet objet au sol. Christelle prend peur et se sauve. L'observation a duré 5 mn. La brigade de gendarmerie de Montalieu est prévenue et ouvre une enquête. Des traces sont découvertes dans le champ où l'objet a stationné. Des enquêteurs du GEPAN et de trois groupes privés interviendront dans les jours suivants.

Un autre cas d'atterrissage sera signalé le 8 janvier 1981 à Trans-en-Provence dans le Var. Le témoin est M. Renato N..., électromécanicien, cinquante-trois ans.

Il est 17 h, quand, travaillant à de la maçonnerie dans sa villa, il voit descendre du ciel un engin rond, de couleur sombre. L'objet vient de se poser à 80 m environ, immobilisé contre une paroi qui limite une plate-forme contre une colline. On dirait un gros bol renversé, de couleur gris foncé, mate. S'approchant à quelque 45 m, M. N... observe plus de détails. L'engin, ovoïde, est composé de deux demi-sphères inégales, séparées par un rebord plat et saillant dépassant d'au moins 15 cm et faisant un anneau autour de la masse métallique. La structure semble être en plomb ou en aluminium. Ses dimensions : 2,5 m de haut sur 4 de long environ, sont imposantes. Brutalement l'OVNI s'élève en déplaçant de la poussière et en produisant un léger sifflement. Il s'incline et part à une vitesse fulgurante. Des traces sont ensuite découvertes dans la terre. D'un diamètre de 2,30 m, elles se présentent un peu comme un fer à cheval, le sol ayant été enfoncé sous l'effet d'un poids important. Là encore, la gendarmerie, le GEPAN et des enquêteurs privés firent une enquête (5).

D) *L'historien face au phénomène.* — Il appartient à l'historien de prendre note des faits et d'en tirer une éventuelle analyse. On ne peut arguer d'un manque

(5) Le 1^{er} mars 1983, le GEPAN a publié une note technique — analyse d'une trace — concernant l'affaire de Trans-en-Provence. Ce document scientifique de 70 pages, comportant toute une série de résultats d'analyses des traces au sol, conclut à « un événement de grande ampleur ayant entraîné des déformations mécaniques, un échauffement, et peut-être certains apports de matériaux en trace ». Une étude biochimique montre, nettement, des différences entre les échantillons éloignés de la trace, et ceux qui ont été prélevés plus près.

de preuves pour fermer les yeux sur le sujet, car l'histoire elle-même est composée de nombreux faits qui, sur le fond ou dans des détails, restent matière à contestation. Aussi, quelles que soient les polémiques qui les entourent, les événements ufologiques (indépendamment de la matérialité de ce qu'ils prétendent décrire) représentent un événement social que l'historien ne peut ignorer. Aussi, des rapports contestés, relégués parfois au rang de supercheres, n'en constituent pas moins tout un courant de pensée, reflet d'une certaine époque tournée vers l'espace et les futurs voyages intersidéraux. Alors, même si l'ufologie n'appartenait pas à l'histoire des faits, elle appartiendrait assurément à l'histoire de la pensée humaine.

2. L'approche statistique du phénomène OVNI. — Nous avons évoqué, à propos de terminologie, la difficulté qu'il y avait à définir un OVNI. Que penser alors de statistiques concernant des phénomènes ne recoupant pas la même réalité pour tous les chercheurs ! Il en ressort naturellement une évidente subjectivité des statistiques nécessitant quelques remarques préalables.

Le psychologue, penchant pour l'aspect psychologique du phénomène, sera tenté d'inclure dans ses fichiers tout rapport d' « objet volant » insolite ; le scientifique, supposant plutôt une origine matérielle au phénomène, ne conservera dans ses dossiers que les seuls cas semblant témoigner d'une vision objective d'un phénomène non identifiable.

Suivant la sélection préalable, les chiffres n'auront plus du tout le même sens. En effet, déclarer que $x\%$ de la population française a pu observer un OVNI nécessite de préciser si l'on a inclus dans cette statistique tout rapport d'observation, sans même en exclure

les manifestes erreurs d'interprétation (confusions avec Vénus en particulier), ou si la statistique a été établie après un premier tri ayant permis d'écartier tout ce qui semblait être erreurs, ou confusions, mais aussi phénomènes purement psychologiques.

Le chercheur, utilisant les rapports, appliquera ses propres normes pour faire une sélection, bien difficile à quantifier, qui nous conduira au résultat publié.

Il faut garder toujours présent à l'esprit que l'ufologue n'étudie pas les OVNI mais les témoignages relatifs à des observations d'OVNI. « Compte tenu de la sélection qui s'opère sur les témoignages, n'est-il pas légitime de se demander si le portrait de l'observateur d'OVNI, brossé indépendamment par Jung et les psycho-sociologues, reflète bien la réalité? Plutôt que d'avoir répondu à la question « Qui voit des OVNI? », il semble, en fait, que l'on sache plus modestement « qui témoigne avoir vu des OVNI? ». Ce qui n'est pas tout à fait la même chose » (6). On le sait, bien des observateurs garderont leur expérience secrète, d'autres oublieront avant d'avoir témoigné et bien des témoignages ne dépasseront pas le cadre familial ou le voisinage. On peut espérer compenser ces carences en travaillant sur un grand nombre de rapports, mais certains défauts de base en sont peut-être amplifiés. Les cas les plus fantastiques ne risquent-ils pas d'être les moins connus, par crainte du ridicule! Et n'oublions pas non plus le contexte sociologique : dans une période où les OVNI sont à la mode, les témoins se feront beaucoup plus facilement connaître, alors qu'ils se seraient tus dans un contexte négatif. En résumé, lorsque aucune observation n'est

(6) La Recherche, n° 102 (juin 1969).

rapportée, nous devons évoquer les hypothèses suivantes :

- il n'y a eu aucun événement insolite ;
- aucun témoin n'a fait part de son expérience ;
- aucun enquêteur n'était là pour enregistrer le témoignage ;
- les structures sociales n'ont pas permis la diffusion du témoignage.

A) *Statistiques sur les effets.* — Des sons divers sont associés à la vision d'un OVNI dans de nombreux cas. Sur 273 témoignages de toutes origines, 11 % des témoins perçurent un bourdonnement, 16 % un sifflement et 15 % des bruits divers (source : Claude Poher). La figure ci-après récapitule les caractéristiques et les effets les plus fréquemment constatés.

Une bonne condition météorologique favorise l'observation. Or, pour tous les types d'observation, le ciel était pur dans 55 % des cas.

Les effets sur les véhicules présentent un caractère particulièrement concret. On les regroupe sous le terme générique d'effets électro-magnétiques (EM).

Nous allons emprunter quelques résultats statistiques tirés de l'étude de Geoffroy Falla, *Vehicle Interference Project* (British UFO Research Association, 1979). Cette étude porte sur 420 cas d'effets sur les véhicules. Dans 250 cas d'effets sur les moteurs, la majorité était de nature temporaire ; dans la plupart des cas le témoin a fait repartir le moteur, mais dans un petit nombre de cas, bien que le moteur se soit arrêté, il s'est remis en route lors du départ de l'OVNI, sans qu'il y ait eu aucune manipulation de la part du conducteur. Dans un petit nombre de cas, il y a eu des effets plus sérieux et permanents : fusibles fondus, batteries vidées, points de brûlure.

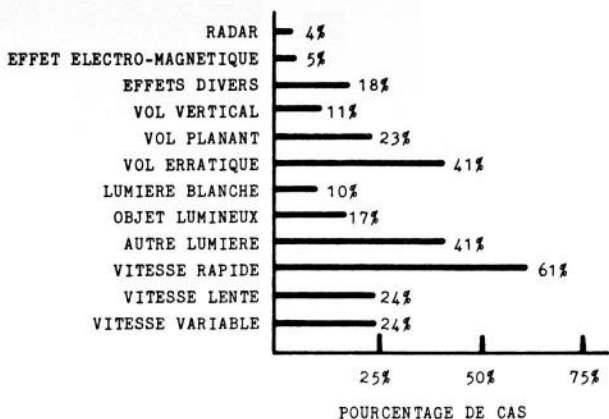


Fig. 4. — Comparaison entre diverses caractéristiques. Statistique portant sur 1 000 cas, auparavant enquêtés et sélectionnés au hasard. Elle permet de comparer diverses caractéristiques de vol, de couleur et de caractéristiques différentes en vol.

Les caractéristiques notées ne sont pas le résultat d'une imagination sauvage ou d'hallucinations et la combinaison de tous ces effets tend à démontrer la matérialité physique du phénomène OVNI.

Statistique extraite de l'étude de John F. Schussler d'après UFO MUFON Symposium Proceedings 1973.

Les différents pourcentages concernent les cas où l'effet incriminé apparaît, tous les cas n'ont pas tous ces effets, ce qui explique le total supérieur à 100 %.

Dans 125 cas, on observe une perturbation de l'éclairage du véhicule, de nature temporaire.

Tous ces effets se trouvent associés dans 25 % des cas à des effets physiologiques tels que : variation de pression au niveau des oreilles, cheveux dressés sur la tête, électricité statique dans l'air ; jambes molles, immobilisées, paralysie ; augmentation de la température, vagues de chaleur ; picotements douloureux, perte de conscience, manque d'air, sensation de vide ; frissons, coups de soleils.

D'autres effets physiques ont été constatés : montres ralenties ou arrêtées, vibration d'objets métalliques, traces de radioactivité sur le véhicule, changement temporaire de la couleur de la peinture du véhicule, carrosserie chauffée, carrosserie transparente.

Des humanoïdes sont vus à l'intérieur ou à l'extérieur de l'OVNI dans 60 cas sur les 420.

Il y a eu au moins un cas connu d'effet sur un moteur Diesel.

B) *Statistiques sur les humanoïdes.* — Lorsque nous parlons d'humanoïdes, nous voyons généralement derrière ce qualificatif le pilote de soucoupe volante, tel que le représente l'imagerie de science-fiction.

Il ressort de l'étude des cas de rencontre du troisième type que l'humanoïde, encore appelé ufonaute, est constitué de deux jambes articulées à la base d'un tronc central avec à sa partie supérieure une tête et deux bras ; avec, bien sûr, des variantes de taille, d'aspect extérieur, etc.

Les statistiques tirées des travaux de J. Pereira seront notées JUP 74. Les humanoïdes sont classés en 12 types différents avec des variantes pour chaque type dont les tailles varient de 85 cm à 2,50 m.

J. Pereira (7) ajoute également 9 cas où les êtres sont de forme non humaine, par exemple : « Aspect amorphe, couleur grise, hauteur 1 m, largeur 40 cm, petites boules à la place des bras, apparence gélatineuse » (Domsten, Suède, 20 décembre 1958), ou encore : « Taille de 1 m, combinaison à reflets irisés ressemblant à des scaphandres. A la place des bras, deux choses ressemblant à de petites ailes » (Syracuse, Italie, 29 mai 1960).

(7) Jader U. Pereira, Les extra-terrestres (n° 2 special de la revue Phénomènes spatiaux, 1974).

Entre 1947 et 1969, quatre périodes de vagues apparaissent avec 14 observations en 1957, 26 en 1965, 25 en 1967 et 27 en 1968.

Dans 89 cas la distance d'observation est inférieure à 5 m, jusqu'au contact physique (29 cas), et dans 112 cas cette distance est inférieure à 50 m pour une durée moyenne d'observation de 8 à 10 minutes. Les conditions exceptionnelles permirent aux témoins de décrire avec précision les personnages rencontrés.

L'attitude des occupants est généralement neutre — observation, fuite ou approche — voire amicale ; pourtant, dans 27 cas, l'attitude a été hostile et même agressive (8).

En ce qui concerne le langage des occupants, toutes sortes de sons ont été perçus, du grognement de porc au caquetage d'oies en passant par des cris aigus ou un langage inconnu.

Des résultats de la recherche, on peut retenir les points suivants :

- en chaque cas on n'observe qu'un seul type d'occupant ;
- le contact intellectuel avec les occupants paraît possible ;
- dans la presque totalité des cas les occupants ne semblent pas disposer de facultés surpassant celles des êtres humains, mais dans certains cas ils ont manifesté des dons extraordinaires ;
- un point commun entre tous les occupants : leur refus d'entrer officiellement en contact avec les terriens (source JUP 1974).

(8) Richard Varrault, L'agressivité dans les phénomènes aérospatiaux non identifiés, Néant positif, n° 6/7, 1981.

Dans l'étude française, Eric Zurcher détaille chacun des aspects liés à la présence sur notre sol d'objets d'origine inconnue (9).

L'augmentation du nombre important de cas parvenus à notre connaissance et « la variété des descriptions (qui semble quasi illimitée) interdit toute méthode de classification élaborée. Chaque cas apparaît de plus en plus comme un cas unique ou presque, et il faudrait des centaines de groupes, sous-groupes et variantes pour prétendre représenter d'une manière exacte le phénomène au travers d'un tel système ». Les ufonautes sont donc classés par groupes et sous-groupes englobant une grande variété de caractéristiques, huit groupes principaux sont définis.

On remarque la prédominance de vagues comme dans le phénomène OVNI en général.

Les lieux d'observation sont dans 31 % des cas des champs en bordure de route : champs ou plantations ; dans 20 % des cas des lieux ruraux isolés ; dans 10 % des cas des routes ; 10 % au voisinage d'habitations ; les autres pourcentages, inférieurs à 5 %, donnent des villes, rivières, lignes ferroviaires, etc.

On observe au niveau des témoins une différence par rapport aux données générales ; en effet, pour les humanoïdes, les témoins les plus importants sont les enfants avec 25 % des cas contre 5 % ; viennent ensuite les ouvriers avec 20 % et les agriculteurs avec 15 % (source : Eric Zurcher).

Le phénomène ufonaute reste une constante des phénomènes OVNI, associé à l'évolution d'un objet sur le sol. Des études plus fines utilisant l'outil informatique permettront certainement de traiter cet aspect à très haute étrangeté.

(9) Eric Zurcher, Les apparitions d'humanoïdes (Lefevre, 1979).

C) *Statistique sur les témoins.* — Les témoins d'OVNI, comme le montre l'histogramme, sont à l'image des membres actifs de notre société. La plupart des études montrent que la personne qui voit des OVNI ressemble à celle qui n'en voit pas.

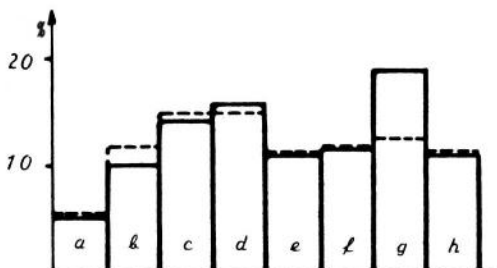


Fig. 5. — a : enfants-bergers ; b : agriculteurs-marins-femmes de ménage ; c : ouvriers-hommes d'affaire-employés-musiciens-artisans ; d : police-militaires ; e : journalistes, techniciens membres d'associations ufologiques ; f : médecins-officiers-ingénieurs ; g : pilotes ; h : chercheurs-professeurs.

A propos de l'âge des témoins : 65 % ont entre vingt et un et cinquante-neuf ans, 20 % entre quatorze et vingt ans, 10 % un âge inférieur à quatorze ans, 5 % un âge supérieur à cinquante-neuf ans (source : CP 76).

En ce qui concerne le nombre de témoins, on observe qu'il y a 35 % des cas où l'observateur est seul, 20 % des cas avec 2 témoins, 18 % des cas avec 3 témoins, 15 % avec 4 témoins, 10 % avec de 5 à 10 témoins ; les 2 % restant pour les cas dits d'observation de masse (plus de 10 témoins, jusqu'à 100 et au-delà).

D) *Statistique sur les chercheurs* (10). — Recherche et ufologie, ces deux démarches font-elles bon ménage ?

(10) Les travaux de Claude Poher, cités dans « Statistiques sur les effets », ont été sévèrement critiqués par Claude Maugé dans OVNI, Présence, n° 27,

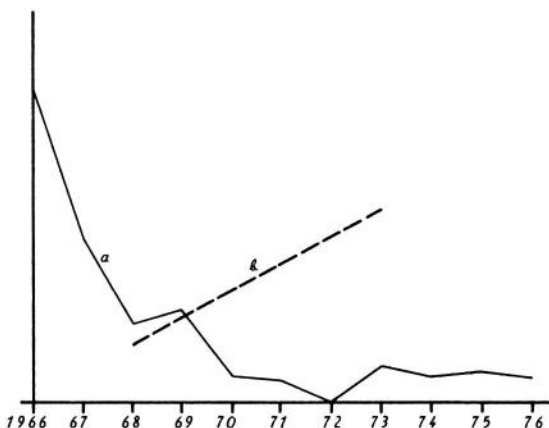


Fig. 6. — Relation entre presse et observations d'OVNI. Entre 1968 et 1973, il y eut une période « morte » en ce qui concerne la publication d'articles sur les OVNI (a) mais le nombre d'observations n'y fut pas sensible (b) (d'après le Reader's Guide to Periodical Literature, le Gallup pool de 1973 et le sondage réalisé par l'Université du Colorado pour la Commission Condon en 1968), in *Les facteurs humains dans les observations d'OVNI*, op. cit.

La réponse est oui comme l'illustre la statistique ci-après :

Pensez-vous que le problème des OVNI mérite une étude scientifique ? : certainement, 23 % ; probablement, 30 % ; peut-être, 27 % ; probablement pas, 17 % ; certainement pas, 3 % ; soit 53 % de oui franc.

Cette question fut posée à 1 356 astronomes, physiciens de l'American Astronautical Society en 1977 et publiée dans *The Christian Science Monitor* (*The UFO Handbook*, Allan Hendry, 1981).

de septembre 1983. Son article « Regards critiques sur un fichier au-dessus de tout soupçon » montre que les statistiques en ufologie doivent être manipulées avec prudence.

3. L'approche scientifique du phénomène OVNI.

— A) *La démarche scientifique face au phénomène OVNI.* — Phénomène OVNI et démarche scientifique furent longtemps antagonistes, les scientifiques de haut niveau refusant d'analyser des phénomènes qui, pour beaucoup d'entre eux, relevaient de la simple rumeur.

Pourtant, phénomène OVNI et démarche scientifique sont loin d'être opposés. Le premier possède toutes les qualités requises pour constituer une énigme digne d'être approchée par la seconde sans crainte des railleries.

Remarquons que les premières commissions, tant américaines qu'européennes, instituées pour étudier ce phénomène, s'entourèrent dès le début de leurs investigations de scientifiques, notamment d'astronomes, dans la logique de ces phénomènes censés venir du ciel.

A propos des ufologues privés, notons dès à présent une approche et surtout une démarche rigoureuses qui tendent à se rapprocher de la démarche scientifique. Il n'est pas aisé pour des gens travaillant quelques heures par semaine à un problème aussi ardu de définir la meilleure méthodologie.

Vouloir à tout prix démontrer que les OVNI existent n'est certainement pas la meilleure méthode pour comprendre les mécanismes d'un tel phénomène. Divers problèmes directement liés à sa nature empêchent toute définition claire et sans discussion.

L'OVNI et les phénomènes qu'il produit n'étant pas reproductibles en laboratoire (s'ils l'étaient, ils seraient nécessairement identifiés !), il n'est donc pas question de séquestrer une épave ou un débris d'OVNI pour l'analyser sous le microscope, bien que de nombreux cas fassent mention d'objets tombés d'OVNI. Malheu-

reusement, aucun d'eux n'a pu gagner un laboratoire convenable pour y être étudié sérieusement. Nous sommes donc forcés d'écartier, à notre grand regret, cet aspect, pourtant fort instructif, de l'histoire ufologique. Sans ces précieux débris, que reste-t-il ?

Il nous reste les témoignages. Mais comment leur appliquer une démarche scientifique ? Le témoignage humain, bien connu pour sa fragilité, constitue-t-il le seul embryon de preuve ? Non, car, seraient-ils même des millions à avoir observé des choses étranges, le nombre ne prouverait pas la réalité objective et matérielle des faits allégués ; mais simplement, qu'en des circonstances non encore déterminées, un processus se déclenche engendrant la « vision » d'objets aériens au comportement insolite. C'est là un problème identique à celui des visions de la Vierge ou du Christ, ou de certains phénomènes rattachés à ce qu'on appelle la parapsychologie, ou psilogie.

Le témoignage humain est certainement l'un des aspects les plus difficiles et les plus délicats à étudier. Il s'y mêle les mille et un aspects de la personne humaine ; de la psychologie à la psychanalyse, de l'ethnologie à la robotique, aucune notion, aucun angle d'approche n'est à négliger. Ses origines, son éducation, ses connaissances, son vécu, le lieu de l'observation, l'environnement immédiat et lointain sont autant de facteurs qui influencent le témoin et déterminent la qualité de son récit. L'enquêteur éprouve de nombreuses difficultés à pénétrer l'aventure racontée, il doit s'intéresser aux dires du témoin sans influencer la suite de son récit. Epreuve délicate que seuls des enquêteurs chevronnés franchissent avec succès. Les questions doivent être brèves et très générales, elles ne doivent jamais contenir de réponses par une suggestion cachée. Cependant, bien plus que

le témoignage humain, les effets secondaires sur l'observateur, les traces au sol ou sur des appareils enregistreurs sont les garants de la matérialité et de la réalité physique du phénomène OVNI. Les relations de cas avec effet sur des véhicules — moteur à explosion — sont légion, ainsi que ceux où il est fait mention d'effets sur la végétation, le sol ou le témoin lui-même — brûlures, taches cutanées, destruction de végétaux, branches cassées, etc. Les catalogues français et étrangers rassemblent ces cas — par exemple *Vehicle Interference Project*, document BUFORA (G.-B.), 1979.

Méthodologie et preuve — résultat de la méthode — sont indiscutablement liés l'un à l'autre. On ne saurait prouver que le phénomène OVNI existe en employant des méthodes relevant d'une démarche fondée uniquement sur des témoignages peu ou pas vérifiés. La preuve ultime de l'existence d'un phénomène n'est plus à faire. La nature et la fonction du phénomène dans notre environnement sont maintenant les deux questions principales.

B) *La recherche scientifique sur le phénomène OVNI.*

— a) *La recherche officielle* : Le Groupe d'Études des Phénomènes Aériens Non Identifiés s'inscrit comme le seul groupement officiel existant aujourd'hui dans le monde pour l'étude des OVNI. Depuis 1978, Alain Esterle a pris en charge ce département particulier et poursuit enquêtes et études avec une équipe pluridisciplinaire : chercheurs à temps partiel et spécialistes attachés au GEPAN (11).

(11) Depuis l'automne 1983, le GEPAN a changé d'effectifs — ils ont été nettement diminués — et de direction. A compter de cette date le nouveau chef du GEPAN est M. Velasco.

Le GEPAN a défini quatre catégories où peuvent s'inscrire les observations :

- A) phénomène identifié ;
- B) phénomène probablement identifié ;
- C) phénomène non identifié, mais le document manque d'intérêt (détail, cohésion...) ;
- D) phénomène non identifié et document cohérent, complet et détaillé.

« Bien évidemment, une telle classification ne peut se faire qu'à partir d'une bonne connaissance des phénomènes physiques naturels ou artificiels, fréquents ou rares. Comme nous l'avons dit, le personnel du GEPAN recouvre une très grande variété de compétences en sciences physiques, ce qui permet à tous de reconnaître les phénomènes classiques : météorites, avions, hélicoptères, ballons, fusées, étoiles, planètes, etc.

« Pour les phénomènes non classiques, la tâche est plus délicate. L'existence de tels phénomènes ne fait pas de doute mais leur modélisation et leur expérimentation sont actuellement très mal maîtrisées. Citons trois catégories :

- les phénomènes d'ionisation de l'air (foudre en boule...);
- les phénomènes liés à la thermodynamique de l'atmosphère (tourbillons par temps calme...);
- les phénomènes liés à des effets optiques (diffusion, diffraction multiples à travers des masses nuageuses...).

« Le GEPAN s'attache à collecter et analyser les documents scientifiques traitant de tels phénomènes. Il s'agit là d'une tâche permanente puisque la connaissance scientifique progresse sans cesse. C'est aussi une tâche indispensable pour pouvoir interpréter correctement les récits d'observation. Cette interprétation s'appuie aussi sur la connaissance des circonstances climatiques, météorologiques, astronomiques qui ont accompagné l'observation » (source : Documentation CNES).

Le GEPAN publie des notes techniques et des notes d'information relatives à des cas enquêtés par le GEPAN et à la méthodologie préconisée pour aborder les PANI (Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés).

Aux Etats-Unis la recherche officielle a subi plus

violemment les assauts d'un public très sensibilisé aux mystères de l'espace. La dernière commission d'étude, continuation du Project Blue Book créé au début des années 1950, s'est éteinte en 1969 après la publication de l'épais rapport du D^r Edward Condon, de l'Université du Colorado :

« L'étendue des sujets traités dans le Rapport est très vaste et ses différents chapitres qui traitent des divers aspects du sujet devraient être d'un grand intérêt pour les chercheurs de nombreux domaines. Ses analyses et ses conclusions sont pertinentes et utiles comme référence pour évaluer les activités dans ce domaine. Et nous partageons l'opinion qu'aucune priorité ne saurait être accordée à la recherche sur les OVNI au vu des données récoltées au cours des deux décennies passées. Nous sommes unanimes pour reconnaître que ce travail a été un effort honorable d'utilisation objective des techniques scientifiques appropriées pour trouver une solution au problème OVNI. Le Rapport reconnaît qu'il reste des observations d'OVNI difficilement explicables. Néanmoins, le Rapport suggère tant de directions raisonnables et possibles dans lesquelles une explication pourrait être éventuellement trouvée qu'il semble qu'il n'y ait aucune raison de les attribuer à des causes extra-terrestres sans preuves convaincantes. Le Rapport montre également les difficultés qu'il y a à appliquer avec quelque chance de succès des méthodes scientifiques à des observations éphémères. Si une étude de certains aspects du sujet (des phénomènes atmosphériques par exemple) peut être intéressante, celle des OVNI, en général, n'est pas une manière prometteuse d'améliorer la compréhension scientifique des phénomènes. A partir de nos connaissances actuelles l'explication la moins probable des OVNI est l'hypothèse de visites extra-terrestres d'êtres intelligents » (extrait de Analyse du Rapport de l'Université du Colorado sur les Objets Volants Non Identifiés par une Commission de la National Academy of Science — 1969 —, in Note technique GEPAN n° 4).

En règle générale, les organismes officiels chargés de l'étude des OVNI, financés par des crédits d'Etat, observent une pieuse réserve face à un public épris de merveilleux et des pairs respectueux d'une science officielle qui n'avance qu'avec l'accord de la communauté scientifique tout entière.

b) *La recherche indépendante*, en France comme à l'étranger, est née de la volonté de nombreux passionnés de vouloir comprendre comment et pourquoi de tels phénomènes sont possibles. Regroupés en associations, elles-mêmes unies en fédération, les chercheurs européens et américains ont défini les bases véritables sur lesquelles la science peut s'appuyer pour étudier l'ufologie.

Signalons que les pays les plus lointains par rapport à nous, comme l'URSS ou la Chine, possèdent des organes de recherche sur les OVNI. En Chine, par exemple, il existe trois groupes importants de recherche dont l'un d'entre eux, le CURO (China UFO Research Organisation), fondé en 1979, est rattaché à la section des langues étrangères de l'Université des Transports de Shanghai. Cette organisation possède des sections dans toutes les provinces de la Chine (voir Shi Bo, *La Chine et les extra-terrestres*, Mercure de France, 1983). Une telle toile touche les milieux universitaires, ce qui est remarquable pour un pays aux multiples révolutions. Sans doute les ufologues chinois apporteront-ils de nombreux éléments à la recherche indépendante internationale. En France, le cadre universitaire ne semble pas encore prêt à accepter dans son enceinte une étude ufologique, même si quelques professeurs à Lyon, à Tours, à Montpellier ou à Paris commencent à parler d'ufologie et à lancer quelques travaux avec des ufologues indépendants.

c) *Les moyens de recherche*. — Ce sont tout d'abord des moyens en hommes. Qu'il soit universitaire couvert de diplômes ou simple employé de banque, tout ufologue a sa fonction dans la chaîne informative. L'un sera théoricien, reliant les données entre elles, cherchant le modèle globalisant. L'autre, plus prag-

matique, sera certainement enquêteur, rompu aux multiples contacts avec les témoins d'OVNI, indispensables, car sources de toutes les études.

La recherche s'entend également avec des moyens techniques. La première tentative pour affirmer l'existence des OVNI consiste à les détecter. En France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni se sont développés plusieurs groupes qui utilisent la technologie des années 80 pour mettre en évidence le passage d'un phénomène de type OVNI. C'est ce qu'on appelle des stations de détection, équipées pour mettre en évidence des variations importantes du champ magnétique terrestre, des augmentations de l'électricité statique ambiante, déceler les zones ionisées des basses couches de l'atmosphère ainsi que de nombreux autres perfectionnements, photo, film, vidéo, enregistrement magnétique des données. Malheureusement, jamais aucun OVNI n'est venu se prendre dans nos filets.

Il existe aussi un simulateur d'OVNI. C'est une sorte de boîte que l'on place à la distance que le témoin estime être celle qui montre l'objet sous son diamètre apparent le plus semblable à celui qu'il a observé. On peut faire varier les formes, les couleurs, la luminosité, reconstituant ainsi les paramètres physiques de l'observation — distance, diamètre apparent, vitesse angulaire, forme, lumière, etc. L'informatique, l'outil du siècle, s'applique aussi à l'ufologie : classements, fichiers, recherches de corrélations, statistiques.

L'analyse des traces utilise également toutes les techniques modernes pour mesurer les pressions, conserver les empreintes, analyser le sol sur le lieu même et aux environs immédiats. Les spécialistes font alors appel à des laboratoires spécialisés tant privés que rattachés à des centres universitaires. La reconstitution des

conditions météorologiques, élément important de l'observation, nous est donnée par les centres météorologiques régionaux de l'aviation civile. Certains de ces centres, comme Lyon-Satolas, lancent régulièrement des ballons-sondes, la connaissance de leur trajet permet parfois d'éviter de regrettables erreurs d'interprétation. Il en est de même pour la circulation aérienne générale (les militaires restant très évasifs quant au déplacement de leur matériel) qui fournit de bons renseignements aux spécialistes.

La presse régionale ou nationale, écrite ou audiovisuelle, nous donne aussi un support intéressant, notamment dans les cas d'appel à témoins, ou plus simplement pour informer et sensibiliser le public.

C) *Les résultats actuels de la recherche scientifique.*
— Il serait bien facile de dire qu'aucun résultat, depuis 1947, n'a pu être obtenu en plus de trente-cinq ans de recherches. Nous limitant aux constatations, nous nous apercevons que les rapports, dans leur grande majorité, ont pour origine un stimulus physique réel que les témoins, souvent, n'ont pas pu identifier. Aussi, les rapports d'OVNI témoignent de l'existence d'un facteur physique sous-jacent éventuel, offrant une longue continuité de témoignages à travers l'histoire. Selon Bertrand Meheust, « tout le dossier est résumé par ce paradoxe explosif : on a prouvé indirectement le phénomène Soucoupe volante par les lois des grands nombres ; mais on ne peut jamais le prouver directement ». Aspect redoutable et pernicieux pour la démarche scientifique qui évolue alors sur un marécage. B. Meheust poursuit :

« Tout se passe comme s'il (le phénomène) laissait trainer assez d'éléments pour nous convaincre qu'il y a quelque chose, mais se gardant d'aller plus loin. D'où l'éternel dilemme : les détracteurs

diront que tout est réuni pour le cercle solipsiste puisque l'impossibilité de prouver directement le phénomène constitue pour les ufologues une de ses caractéristiques essentielles. »

B. Meheust a mis également en évidence deux aspects devenus fondamentaux du phénomène : l' « *elusivness* » et l' « ostentation ou effet vitrine ». C'est un phénomène, agent X, qui déclenche l'apparition de l'OVNI, mais il est, en toutes circonstances, capable de s'esquiver avec une efficacité absolue ne souffrant pas d'exception. C'est cette notion que traduit le terme anglais « *elusivness* ». C'est l' « esquisse absolue qui le distingue radicalement de tout phénomène physique connu ».

Pour l'effet vitrine, B. Meheust explique que le phénomène OVNI « affectionne la frange habitée des endroits peu habités. Innombrables sont les cas où une soucoupe volante se pose dans un jardin, au bord d'une route, dans une cour, faisant brutalement irruption, bien illuminée, comme si elle était en vitrine, dans le petit univers privé d'un témoin qui prend à cette occasion l'allure d'une scène offerte indirectement à l'humanité ».

La recherche a mis également en évidence la nature endémique plutôt qu'épidémique du phénomène.

Dans les années 60-70, on s'est surtout attaché à classer les observations. Hynek (12) distingue trois catégories :

- rencontre rapprochée du premier type : vision d'OVNI sans action apparente sur l'environnement ;
- rencontre rapprochée du deuxième type avec, cette fois, effets physiques sur l'environnement ;
- rencontre rapprochée du troisième type : présence d'occupants à proximité de l'OVNI, ou à l'intérieur.

(12) Voir de H. Allen Hynek, Les objets volants non identifiés : mythe ou réalité (Belfond, 1974).

Un physicien français, J.-P. Petit, chercheur au CNRS (13), a donné une explication possible du déplacement des OVNI dans les premières couches de l'atmosphère à l'aide d'un modèle basé sur la MHD (magnétohydro-dynamique). Son hypothèse explique en particulier l'absence de bang sonique, et le comportement de l'aérodyné MHD, mis au point par J.-P. Petit, a des caractéristiques extérieures semblables aux descriptions faites par les témoins d'OVNI : forme, couleur, mouvements (14)...

Une approche intéressante : l'hypothèse du rêve induit, que nous pourrions appeler psychoneurologique, a été développée par un chercheur suisse : Claude Riffat (voir *Is the locus coeruleus, an important anatomical center of the brain, involved in the most bizarre aspects of UFO reports? The induced dream hypothesis*, *UPIAR*, vol. II, n° 1, 1977). En résumé, cette étude pourrait permettre de mieux appréhender le contenu étrange des rapports d'UFO concernant les rencontres rapprochées du troisième type, tel que l'a défini Hynek. Le *locus coeruleus* est une petite mais fort importante région des cerveaux mammaliens : il serait la région inductrice déclenchant ce que l'on appelle le « rêve ». L'auteur suggère que les UFO observés à faible distance, et où de prétendus occupants auraient été vus, interfèrent avec le fonctionnement normal du cerveau à l'état d'éveil en agissant sur le *locus coeruleus*. L'aspect le plus important de cette étude est que les rapports d'UFO de ce type ne nous donnent aucune indication sur le stimulus réel ayant engendré ce rapport. Ils ne nous donnent que la description imaginaire que se fait le

(13) J.-C. Bourret, *Le nouveau défi des OVNI* (France-Empire, 1976).

(14) Jean-Pierre Petit, *Comment faire voler un OVNI sur le papier*, in *Science et Vie*, mars 1976 ; *Le mur du silence* (Ed. Belin, 1983).

sujet à propos de la nature d'un UFO. Considérer ces rapports énigmatiques de cette façon pourrait permettre de mieux comprendre les événements bizarres associés à ces observations. Les rencontres rapprochées du troisième type sont ainsi des expériences très similaires à celles que pourrait éprouver un sujet sous état LSD où il perçoit alors un mélange du monde réel et de celui qui habite son inconscient.

A l'aide des exemples ci-dessus, nous constatons que l'ufologie s'est orientée vers des voies et des disciplines différentes : la physique comme la sociologie nous aident à comprendre d'une part les forces attribuées au phénomène, et d'autre part comment les témoins et le grand public réagissent à la divulgation de ces informations.

Notons pour finir que des travaux originaux ont mis en évidence un parallèle entre le « traumatisme de la naissance » et les descriptions ufologiques (15), notamment dans les cas dits de troisième type. Les recherches en neurologie permettront sans aucun doute d'éclairer le chemin tortueux des ufologues.

D) *L'avenir et les objectifs de la recherche scientifique.* — La recherche s'oriente dans deux directions principales : d'une part la nature physique du phénomène, d'autre part sa finalité. Des efforts de plus en plus importants permettront de vérifier nos données de base, et des scientifiques d'une nouvelle espèce ne s'arrêteront que le jour où sous leurs yeux les premières explications, englobant la totalité des faits recensés, prendront forme.

(15) Alvin H. Lawson, Hypnosis of Imaginary UFO « abductees » (in UPIAR, vol. III, 1978-1979).

4. L'approche psychologique du phénomène OVNI.

— « Les OVNI, vous y croyez ? », telle est la question ambiguë qui, bien souvent, sert d'entrée en matière dans une discussion concernant les OVNI. Une telle façon d'aborder le sujet le transpose sur un plan plus psychologique que matériel, la crédulité à son égard prime sur l'authenticité comme s'il ne s'agissait pas d'une question de faits mais d'une question de foi.

Le psychologue ne peut rester insensible à un problème face auquel tant d'esprits s'échauffent, où l'incrédule s'emporte avec passion face aux idées de ceux qui « croient ».

Le chercheur, quant à lui, ayant accès au phénomène par l'intermédiaire du témoin, ne peut ignorer cette composante psychologique qui, telle une gangue épaisse, lui dissimule la réalité première des événements.

Partant de ceux qui disent avoir vu, la rumeur OVNI va s'infiltrer dans l'opinion et se charger d'humanité, prenant une vie propre qui sera celle des hommes qui, tout au long de la trame, la déformeront et l'enrichiront de leurs craintes et de leurs espoirs. Si par leur nature les OVNI sont un phénomène de science, par leurs manifestations et leurs impacts ils sont un phénomène de psychologie.

A) *La psychologie du témoin.* — On ne rappellera jamais assez qu'en ufologie ce qui est étudié, ce ne sont pas les OVNI, mais les témoignages faisant état d'observations d'OVNI. Nuance capitale puisque le témoin, loin d'être une plaque photographique enregistrant fidèlement l'événement, est un être subjectif, rarement capable de restituer sans déformation l'aventure vécue.

Face à la diversité infinie des hommes, bien naïf

serait celui qui prétendrait quantifier le degré de subjectivité d'une enquête. On peut, schématiquement, distinguer trois profils psychologiques : le crédule, l'incrédule et l'indifférent. Le crédule, surtout s'il aime à « rêver », est un témoin dangereux. Confronté à l'insolite, son imagination mêle rapidement à ce qui est perçu une foule d'éléments parasites fruits de l'émotion et de la rêverie. Ce type de témoin fait la joie des négateurs du phénomène, heureux de ramener les rapports d'observation à l'état de délires individuels. A l'opposé, l'incrédule, témoin d'une manifestation de type OVNI, ne se laissera pas aller à des rêveries fantastiques. N'admettant, par principe, que ce qui est conforme à la raison (en l'occurrence la sienne car il ne croit guère qu'à celle-là), il risque de pécher par défaut. On pourra le croire, assurément, si, sous le coup de la surprise, il nous parle de hublots ou d'antennes, mais, avec le temps, grande sera sa tendance à se rassurer lui-même en minimisant ce qu'il a observé. Peut-être finira-t-il par affirmer, quelques années plus tard, qu'en définitive ce qu'il croyait avoir observé n'était qu'un astre ou un avion mal perçu. Enfin, le témoin indifférent sera peut-être le moins subjectif, mais l'enquêteur aura parfois bien du mal à le faire s'exprimer. Peu soucieux de faire connaître son observation (à l'exemple de certains incroyables), c'est au hasard d'une conversation qu'il vous avouera, un jour, avoir vu « un de ces trucs ». Face aux questions multiples de l'enquêteur, il répondra évasivement, n'en comprenant guère l'utilité.

Mais ces cas extrêmes ne sont en fait que les tendances possibles chez la grosse masse des témoins. Sauf cas pathologiques, l'homme, bien que son esprit soit dans un état de rêverie fréquent, n'en reste pas moins apte à distinguer ce qu'il perçoit, indépendam-

ment des multiples pensées qui assaillent son cerveau. Il serait malhonnête de récuser le témoignage de gens qui, dans la vie courante, sont aptes à assumer des travaux de responsabilité avec objectivité.

L'émotivité, enfin, peut grandement modifier l'attitude du témoin. C'est elle qui peut convaincre l'incrédule, enflammer l'imagination du crédule, troubler l'indifférent... La mémorisation d'un événement est étroitement tributaire de la surprise et de l'émotion. Ces évidences ne doivent pas être perdues de vue lorsque l'on tentera de mesurer la validité d'un témoignage.

B) *La psychologie de l'enquêteur.* — C'est à l'enquêteur qu'incombe la charge, ô combien délicate, de diffuser les témoignages que quelques témoins auront accepté, avec plus ou moins de réticence, de faire passer à la postérité. Mais dans un domaine livré à l'amateurisme tout homme peut tenir le rôle d'enquêteur, et, primitivement, c'était le journaliste local qui s'appropriait ce rôle. « A court d'articles », murmuraient les mauvaises langues, il se rabattait sur l'insolite et le sensationnel. Mais, avouons-le, même si le souci de plaire l'a emporté sur le souci d'authenticité, la presse a été notre information de base sans laquelle de multiples témoignages n'auraient pas pu être connus. Certaines enquêtes furent faites consciencieusement et, en sensibilisant l'opinion, le journaliste a ouvert la voie à l'amateurisme éclairé.

Bien qu'amateurs en effet, une grosse partie des enquêteurs d'aujourd'hui sont membres d'associations qui, dans leur majorité, ont adopté des critères semblables en matière d'investigation ufologique. La majorité des enquêteurs savent donc aujourd'hui qu'il leur faudra rapporter le plus fidèlement possible

l'information et que les questions posées aux témoins ne doivent pas induire des réponses préétablies.

Mais, face à ces souhaits pieux, on ne peut oublier la psychologie de l'enquêteur qui, elle aussi, va ternir encore l'événement premier. Chaque ufologue ayant son idée particulière sur le problème, grande sera la tendance (consciente ou non) à orienter le témoin vers une description plus conforme à ce que l'on espère. Mais la diversité des ufologues est en elle-même un garant assez sûr, les excès des uns compensant ceux des autres. Les ufologues se critiquent mutuellement afin de limiter au maximum le facteur « subjectivité ».

C) *La psychologie du chercheur.* — Le chercheur est parfois l'enquêteur lui-même. Situation privilégiée puisque la recherche épouse le plus fidèlement possible la source informative. Mais le chercheur ne peut se satisfaire de ses seules enquêtes et doit forcément travailler aussi à l'aide de la documentation d'autrui. Un intermédiaire supplémentaire s'insinue donc encore entre l'événement et le chercheur. Plus grave encore est la situation de l'ufologue s'essayant à théoriser un problème à la seule lecture d'enquêtes effectuées par d'autres. Des rapports froids, souvent mal exprimés, restituent bien mal l'atmosphère de surprise, d'angoisse ou même de terreur décrite par les témoins. Coupé de ces accents de sincérité qui, bien souvent, ont convaincu les enquêteurs, le « chercheur en chambre » risque fort de minimiser l'authenticité du récit au profit d'une hypothèse de type psychologique. La tâche du chercheur est assurément délicate face à un problème vierge démuné de fils directeurs. La psychologie du chercheur ne saurait donc être étrangère à l'orientation de la recherche elle-même. Le « matérialiste » se sentira plus à l'aise dans des hypothèses privi-

légiant l'aspect « écrous et boulons », le spiritualiste s'essaiera à des explications métaphysiques, et l'amateur de parapsychologie cherchera à intégrer les OVNI dans le domaine qui lui est propre. Mais une telle diversité n'est pas forcément source d'égarement car tout chercheur, s'il est honnête, en ufologie comme en science, tente de concilier sa foi avec les rigueurs de l'objectivité.

Plus délicate est l'interprétation d'une observation en vue de déterminer s'il y a ou non méprise avec un phénomène connu. Parfois par excès de rigueur, le chercheur joue à pile ou face avec la psychologie du témoin. Celui-ci décrit-il, par exemple, un « objet » de la taille de la Lune, grande est la tentation de l'ufologue, en constatant que Vénus était visible à cet endroit, d'en déduire qu'il y a eu confusion avec cet astre. Pour arriver à cette conclusion, on a supposé que le témoin avait exagéré la taille de ce qu'il a vu. Mais les suppositions n'étant pas des preuves, on peut émettre des doutes, non des conclusions. La méthode, qui a pourtant vraisemblablement permis d'apporter des explications satisfaisantes à certaines observations, peut parfois nous éloigner encore plus de la vérité au lieu de nous en rapprocher.

5. L'approche parapsychologique du phénomène OVNI. — A) *La démarche parapsychologique.* — Pour pouvoir parler de démarche parapsychologique, encore faudrait-il pouvoir définir ce qu'est la parapsychologie. Les définitions, variables suivant les époques, les groupes, ou même les individus, donnent l'effet d'une confusion déroutante qui a toujours rebuté l'esprit scientifique. En fait, de l'occultisme à la psychotronique, en passant par la magie, la métapsychique, la parapsychologie... on a essayé de ranger sous diffé-

rents vocables un ensemble de phénomènes parfois assez disparates, auxquels le conformisme de l'époque refusait toute existence. Occultisme et magie, en particulier, étaient souvent un fourre-tout où venaient se réfugier pêle-mêle tous les faits étranges dont aucune science ne voulait. « J'entends par occultisme l'étude des faits qui n'appartiennent pas encore à la science (je veux dire à la science positive au sens d'Auguste Comte) mais qui peuvent lui appartenir un jour » (16). Aussi, avant que ne s'organise la recherche ufologique, c'est dans les ouvrages consacrés au paranormal que se publiaient les manifestations que l'on nomme aujourd'hui OVNI.

La démarche parapsychologique est donc bien souvent une attitude extrêmement ouverte face à tout phénomène et ceci, non seulement pour en admettre l'existence, mais aussi pour admettre que leur explication nécessitera le recours à des idées ou hypothèses en contradiction avec les données actuelles de la science. C'est cette attitude qui fait parfois taxer la parapsychologie de recherche antiscientifique, alors qu'elle se veut simplement un élargissement de la science.

L'ufologue, échouant à faire rentrer les OVNI dans le cadre de notre technologie (même extrapolée), va tenter un parallélisme avec l'approche et les explications de ces autres phénomènes déroutants que sont la télépathie, la voyance, les apparitions, les poltergeists et autres phénomènes dont s'occupe tout particulièrement le parapsychologue.

Les cas de perturbation du fonctionnement d'une montre, pendant ou après une observation d'OVNI, peuvent montrer la différence entre l'approche ufologique scientifique et celle parapsychologique. Le cher-

(16) D^r J. Grasset, *L'occultisme*, 1908.

cheur qui se veut un scientifique orthodoxe supposera l'action d'un agent physique (électro-magnétisme en général) susceptible de modifier le mouvement de la montre. Le parapsychologue, lui, a constaté une chose que la science n'admet pas, à savoir la propriété qu'ont certaines personnes à détraquer spontanément les montres qu'elles portent au poignet. L'hypothèse parapsychologique consiste donc à admettre l'apparition d'une telle propriété chez le témoin, ce pouvoir subit étant créé par l'OVNI ou, plus simplement, par l'émotion et la peur, et qui entraînera une perturbation dans le fonctionnement de la montre. Certains témoins, d'ailleurs, possédaient même cette propriété avant leur observation.

Des témoins déclarent avoir eu la sensation de la présence de l'OVNI avant même de l'avoir vu, d'autres disent avoir reçu des messages sans l'aide des sons, directement dans le cerveau... Là où le scientifique devra imaginer l'usage d'une technologie sophistiquée pour agir directement sur le cerveau, le parapsychologue songera à la voyance, à la télépathie... possibilités largement connues même si l'on n'en comprend toujours pas le fonctionnement.

B) *Le phénomène OVNI dans le contexte parapsychologique.* — Des éléments proprement parapsychologiques se retrouvent en outre explicitement dans certaines observations d'OVNI.

Le 28 décembre 1978 à Santa Tecla en Italie, plusieurs personnes se trouvaient près d'une plage lorsqu'une zone dans la mer commença à s'agiter ; elle s'ouvrit ensuite et un grand objet sombre en décolla, provoquant une forte vague. Il se dirigea vers l'intérieur des terres, éclairant et survolant rapidement le village. L'objet avait la forme d'un disque et, tandis

qu'il survolait Santa Tecla, les portes d'un bar s'ouvrirent simultanément, malgré l'absence de vent, et dans une menuiserie proche un trépied en fer se mit à bouger et à se renverser, puis il revint à sa place initiale (17).

Dans l'affaire Coulthard qui s'est déroulée le 2 juillet 1968 au Canada, à Wooler, des phénomènes ufologiques se mêlent intimement à des phénomènes classiques de hantise :

- apparition d'une lumière pulsante puis d'un objet entouré de lumières, assez loin dans le ciel ;
- traces d'atterrissage ;
- moins de 2 heures après l'observation une série d'effets poltergeist : objets lancés à travers les pièces lorsque celles-ci étaient éteintes, plusieurs nuits de suite ;
- verre de fenêtre brisé (le contour de la brisure dessinant la forme presque parfaite d'une colombe en vol) (18).

Outre les disparitions sur place (évoquant les manifestations de fantômes), une foule de faits appellent à un regard parapsychologique.

Dans un esprit très scientifique, d'ailleurs, il est possible d'imaginer des civilisations extérieures ayant largement développé et maîtrisé toutes ces possibilités étranges que l'on découvre accidentellement chez certains humains. Ils auraient pu apprendre, ainsi, à agir sur la matière par télékinésie, à s'adresser aux humains (et communiquer entre eux) par télépathie, à apparaître et disparaître sur place comme nos fantômes sont censés le faire, etc. L'aspect surnaturel de

(17) Il Diario du 29 décembre 1978 (cité dans *Lumière dans la Nuit*, n° 215).

(18) *Lumière dans la Nuit*, février 1973.

ces manifestations ne serait dû qu'à notre ignorance. Imaginons en effet l'attitude d'un homme qui ignorerait le phénomène de dissolution. Constatant la disparition du sucre plongé dans l'eau, il s'interrogerait alors sur la façon dont la matière a pu se rendre invisible. Peut-être imaginerait-il que le sucre a basculé dans une autre dimension ou, s'il est « cartésien », il se persuadera qu'il a été le jouet d'une hallucination. Tout phénomène d'apparence irrationnelle nécessite donc prudence et largeur d'esprit dans son approche.

Si les OVNI représentent, volontairement ou non, une forme d'énergie semblable à celle qui serait en jeu lors de manifestations parapsychologiques, il est tentant de rechercher si certains témoins ne seraient pas plus aptes que d'autres à percevoir ces OVNI. Le nombre d'observations que quelques témoins prétendent avoir faites est en effet peu compatible avec ce que laisserait prévoir la statistique. Certains en ont déduit que les sujets doués de « pouvoirs » parapsychologiques seraient plus aptes que les autres à observer un OVNI. Parallèlement, les possibilités supranormales de l'homme pourraient être un moyen de prévoir les apparitions d'OVNI. C'est ce qui semble ressortir de cette expérience effectuée en février-mars 1974 à Orange. « Lors d'une séance d'hypnose, le sujet endormi déclare que dans trois jours, entre 23 et 24 heures à Saint-Gilles, doit se produire un atterrissage de plusieurs OVNI... » Le jour prévu, les témoins décident de se poster sur une colline dominant Saint-Gilles et les environs... Puis, aux environs de 23 heures, un phénomène insolite apparaît dans le ciel au sud-sud-est. Toute l'équipe observe alors une grosse boule bleue électrique qui descend lentement en décrivant une courbe régulière. De la taille d'une grosse étoile, son contour est flou et seule une fluorescence semble

l'englober. L'objet est très lumineux et se voit nettement... Au bout de quelques instants apparaît autour de cette grosse sphère bleue quatre autres boules identiques plus petites (taille d'une étoile) et de même apparence. Ces cinq boules, sans formation particulière, décrivent la même trajectoire courbe, à la même vitesse et sur un même plan. Fait à noter, l'ensemble ne paraît pas être gêné par le vent qui souffle avec violence. En quelques minutes, les cinq objets sont à la verticale de la commune de Saint-Gilles et stoppent leur trajectoire en courbe pour descendre verticalement. Quelques instants après, les témoins ne voient plus les objets car ils sont cachés par les habitations (19).

L'hypnose a également été employée, chez certains témoins, pour leur permettre de se remémorer des détails oubliés de leur observation. Mais il reste à déterminer si le témoin relate ce qu'il a réellement vécu, ou ce qu'on lui a fait croire avoir vécu, ou plus simplement ce qu'il croit avoir vécu !

C) *La parapsychologie face au phénomène.* — Assez curieusement, les chercheurs en parapsychologie ont généralement une attitude de recul face au phénomène OVNI. Bien que certains en fassent une manifestation parapsychologique à part entière, d'autres préfèrent ignorer délibérément le problème. Selon un chercheur de l'Université d'Utrecht, « l'ufologie n'a rien à voir, mais alors rien, avec la parapsychologie. Si vous avez lu avec attention l'ouvrage du P^r Tenaeff, vous pourrez conclure que la parapsychologie est une discipline de la psychologie. Quel serait donc le lien commun entre les OVNI et la psychologie ? ». Cette

(19) UFO Informations, n° 10 (revue de l'AAMT), enquête de J.-P. Troadec.

attitude semble plutôt trahir chez son auteur la croyance préconçue en une nature purement technologique des OVNI. Outre que nos connaissances ne sont pas directes, et peuvent être influencées par l'esprit du témoin et des enquêteurs, l'étude a montré des rapports encore plus profonds entre rapports d'OVNI et psychologie. On a vu d'autre part que certains éléments parapsychologiques apparaissent explicitement dans certains témoignages d'observation.

Parce que les parapsychologues imaginent les OVNI trop matériels et parce que les ufologues les craignent trop psychologiques, les uns et les autres adoptent souvent une politique de l'autruche. Mais, outre que la parapsychologie peut aider l'ufologie dans sa recherche de l'information, elle peut aussi permettre d'élargir notre champ d'investigation à défaut de fournir une explication globale comme l'espèrent certains chercheurs.

6. L'approche sociologique du phénomène OVNI. — Dans notre société, bien rares sont ceux qui n'ont jamais entendu parler d'OVNI. Le terme n'évoque parfois, chez eux, qu'une image confuse : celle d'un phénomène lumineux dans le ciel. A l'inverse, d'autres pensent spontanément à la soucoupe volante du folklore et de la science-fiction. Mais le public n'a en général qu'une connaissance très sommaire du phénomène OVNI, empreinte de préjugés favorables ou défavorables, souvent tributaires de cette imagerie d'Epinal qui s'est créée peu à peu. Ceci pose cependant le problème de la « virginité intellectuelle » du témoin potentiel puisque tout Occidental, ou toute personne ayant accès à la culture occidentale, possède un certain nombre de connaissances, légendaires ou authentiques, concernant le phénomène OVNI.

A) *La récupération et l'exploitation du phénomène.*
— La publicité est un excellent canal pour ce genre d'opération (20). Dès 1954, époque où la France connut une importante vague d'observations, on trouve une thématique ufologique. Une marque d'eau minérale gazeuse présentait un extra-terrestre portant dans ses bras une bouteille de la marque en question. Le slogan publicitaire était écrit de droite à gauche, et portait en sous-titre : « Pour traduire ce texte en martien, lire de droite à gauche ». Un camembert portait le nom commercial de « Soucoupe volante ». L'étiquette de la boîte représentait une splendide soucoupe volante, laissant dans son sillage une traînée lumineuse. Ces exemples des années 50 ne constituent, malgré tout, que des cas isolés. Il faudra attendre la fin des années 70 pour voir le marché inondé par toute une série de publicités présentant un caractère franchement « ovniesque ». Citons les différents domaines où ce cas a été constaté :

« OVNI : toute la lumière », c'est le titre d'un fac-similé de *France Soir*, édité par une société d'appareillages électriques, pour le lancement en France de tubes fluorescents. La publicité se présente comme une authentique page du journal cité plus haut. Il y a des photos, des schémas, une bande dessinée humoristique, diverses informations. Mais tout est orienté vers la promotion du produit que l'on veut faire connaître. Quelques titres d'« articles » sont éloquentes : « Le temps prévu pour leur atterrissage » — en fait leurs points de vente —, « L'opération OVNI va conquérir la France », « Voici ce que va vous apporter ce nouvel événement ». On a pu trouver aussi un petit homme vert présentant des tampons à récurer la

(20) Intervention de J.-P. Troadec, lors du congrès international du mois d'octobre 1980, qui s'est tenu à Villette-d'Anthon dans l'Isère.

vaisselle, des tondeuses à gazon sur coussin d'air qualifiées d'OVNI — objet volant non imitable —, une voiture française baptisée d'extra-voiture, et qui est survolée par une soucoupe volante, ou encore téléportée par un rayon lumineux venant du ciel. La revue *Photo* publiait dans un de ses numéros une photographie où l'on voyait une soucoupe volante accidentée au sol. Dans le haut du cliché, des fac-similés d'articles de presse relatant une prétendue observation ; à côté les caractéristiques d'un objectif d'appareil photo étaient mentionnées. Il était censé avoir servi à réaliser ce document exceptionnel, qui n'était bien entendu qu'un habile montage publicitaire. « Changer de pot en 30 mn, sans rendez-vous » : cette annonce montrait une escadrille de pots d'échappement, évoluant devant la Lune, tels des vaisseaux spatiaux. Utilisés de la sorte, leur donnant l'aspect de véhicules intersidéraux, notons encore ces produits : des montres, des rasoirs, des sèche-cheveux, des valises, des appareils photo, des piles, des magnétoscopes, des vidéodisques, etc.

Des expressions purement ufologiques sont aussi commercialisées : « Un nouveau confort, le wc du troisième type », suivi de son nom ; « Rencontre du quatrième type », un tour de carte présenté dans un catalogue d'illusionnisme ; ou bien encore « Orgasmes du troisième type », article publié dans une revue féminine. On fait allusion à la classification utilisée pour définir les divers types de rencontres avec les OVNI. Les sigles UFO et OVNI sont aussi d'un usage aisé : une marque de pantalons, et même une boutique de mode se nomment « UFO ». « Méfiez-vous des objets isolants non identifiés », slogan lu sur un tract publicitaire vantant les mérites d'une isolation pour maison ; l'OVNI s'est transformé en OINI.

« Les Martiens débarquent chez ... (le nom d'un grand magasin) » : on a pu lire cela dans la presse, pour une campagne de promotion dans un grand magasin lyonnais. Une soucoupe volante de six mètres de large et de deux de haut était exposée à l'un de ses niveaux. « Un géant de trois mètres de long, l'OVNI solaire » : une revue pour la jeunesse proposait, courant 1982, un gadget qui n'était autre qu'un ballon solaire, mais qui avait été baptisé pour la circonstance « OVNI ». La dernière page de ce numéro reproduisait un certain nombre de coupures de presse parlant d'OVNI.

Les architectes aussi s'y sont mis, puisque l'on construit des maisons en forme de soucoupes volantes. « Soucoupe terrestre tout confort », construite dans le Lancashire à partir de 1976 pour 40 000 francs. « Maisons solaires, rencontre du troisième type » : ces demeures fabriquées quant à elles dans la région lyonnaise se présentent sous forme de dômes.

Deux exemples très frappants, venant de l'étranger, illustrent encore nos propos. Une firme japonaise d'appareils photo publie une splendide photo d'OVNI prise la nuit. L'objet, en forme de soucoupe, est très lumineux, de couleur orangée. Au premier abord rien ne laisse penser qu'il s'agit d'un truquage. Seule la signature de la société, en bas à gauche, le signale. Les Américains ont utilisé une méthode semblable pour des calculatrices électroniques. Un homme est photographié, assis dans un train et regardant par la fenêtre de ce dernier qui est en marche. Il observe, ébahi, évoluant dans le ciel, une splendide soucoupe volante, en forme de cloche. Sur ses genoux un cahier et la fameuse calculatrice. Un court message publicitaire suit le tout. Le document photographique est là encore d'une excellente qualité, mais fait de telle manière

que l'idée du montage ne vienne pas spontanément à l'esprit.

Un cirque américain, qui fait ses tournées en Europe, présente un numéro d'équilibristes où une soucoupe volante sert de support aux trois artistes présentant le spectacle. La soucoupe, d'une dizaine de mètres de large, est creuse, et c'est à l'intérieur d'elle qu'arrivent les artistes. Elle roule sur la piste, dans un nuage de fumée artificielle. Le groupe de rock Electric Light Orchestra représente toujours sur ses disques et sur ses affiches de concert une soucoupe volante.

Au niveau du gadget pur on a fabriqué, toujours en forme d'OVNI ou de soucoupe volante, suivant le nom que l'on voudra donner, des postes de radio, des porte-clefs, des lampes de chevet, des briquets, etc. Le monde du jouet a su aussi exploiter ce créneau. On peut trouver dans le commerce toutes sortes de soucoupes volantes. Certaines sont électriques, produisent des sons, s'illuminent, sont radioguidées, se démontent et laissent voir leur habitacle muni d'appareillages de toute sorte. Les maquettistes ne sont pas laissés pour compte, bien qu'en 1983 il n'existât que deux modèles sur le marché : « The UFO from the TV show *The invaders* », qui est l'engin que l'on a pu voir dans la série télévisée américaine *Les envahisseurs* ; « Flying saucer », vendu comme si l'appareil existait réellement : « Soucoupe volante vue pour la première fois en 2145... elle venait du système Centauri... vaisseau bifonctionnel d'attaque et de transport, construit par les Samuriens... »

Les jeux vidéo ont aussi leur droit de cité dans ce domaine. Des cassettes telles que « Star Raiders » ou « Defender » proposent des attaques dans l'espace à bord de vaisseaux extra-terrestres.

La publicité et le marketing colportent des thèmes ufologiques, certains riches en détails et touchant un important public. De façon indirecte une induction est créée, qui constitue une suite de données génériques relatives au phénomène OVNI.

Le cinéma de science-fiction est aussi un canal majeur pour diffuser une thématique OVNI. Voici quelques films qui ont transmis au public une image du phénomène : *Le jour où la Terre s'arrêta*, film américain de 1951 de Robert Wise — l'envoyé d'une autre planète vient sur Terre à bord d'une soucoupe volante ; il demande aux Terriens de renoncer à leurs essais nucléaires. *La guerre des mondes*, film américain de 1952, de Byron Haskin, d'après H. G. Wells. Il s'agit de l'invasion de la Terre par les Martiens, venus en soucoupes volantes. Joseph Newman tourne en 1953, et aux Etats-Unis toujours, *Les survivants de l'infini*. Le thème en est le suivant : l'aventure de deux savants enlevés par des extra-terrestres à bord d'une gigantesque soucoupe volante. Il faut attendre 1977 pour voir sortir deux autres films significatifs. Le premier est presque passé inaperçu : *L'invasion des soucoupes volantes*, tourné au Canada par Ed Hunt. Dans les temps futurs, des extra-terrestres aident les Terriens à repousser d'autres créatures interplanétaires, qui ont décidé de les conquérir. Pour la première fois un film essaie d'inclure dans son scénario des faits censés être authentiques, tirés des dossiers ufologiques. En utilisant une histoire fictive, cette conquête de la Terre, on nous montre de courtes séquences que les ufologues reconnaissent. Citons l'enlèvement à bord d'un OVNI de Betty et Barney Hill en 1961, et celui d'Antonio Villas Boas survenu en 1957 (voir approche historique). Le second de ces films de l'année 1977 est très connu, puisque signé par Steven Spielberg. Son titre

est *Rencontres du troisième type*. Son conseiller technique a été le P^r J. Allen Hynek, ufologue de renom international. Le film utilise aussi des cas de figures tirés de dossiers authentiques. La télévision américaine réalisa en 1967 et en 1968 la série *Les envahisseurs*, qui compte 43 épisodes d'une heure. Nous sommes confrontés à des extra-terrestres voulant détruire les humains, pour s'emparer de la Terre. La forme donnée aux soucoupes volantes dans la série a été reprise à partir de quelques canulars connus des ufologues. Ce qui montre l'influence directe que des images peuvent avoir.

La bande dessinée a aussi son importance dans l'approche sociologique du phénomène OVNI. Deux types de réalisation se présentent. Le premier utilise l'imagerie de l'OVNI sans base authentique. C'est par exemple le cas, dans les aventures de Blake et Mortimer, d'Edgar P. Jacobs, de *L'énigme de l'Atlantide*. On découvre que les soucoupes volantes sont construites par les Atlantes, qui vivent cachés sous terre. Autre élément fictif avec les histoires de Roger Leloup qui met en scène Yoko Tsuno, électronicienne japonaise. Cette dernière, comme par exemple dans *La lumière d'Ixo*, dixième volet de ses aventures, est en contact avec les Vinéens, extra-terrestres de la planète Vinéa, qui ont la peau bleue. Nous citerons encore un cas de figure intéressant, avec Tärhn, prince des étoiles, de Bernard Dufossé. Tärhn est aussi un contacté des extra-terrestres. Le second type de bande dessinée existant utilise encore un récit fictif, mais l'auteur y incorpore des éléments tirés de l'histoire réelle des OVNI. Dan Cooper, d'Albert Weinberg, dans *Le mystère des soucoupes volantes*, illustre parfaitement cette démarche. On retrouve, mettant en scène Dan Cooper, les cas célèbres du capitaine Mantell et de

Sony Desvergers. Les albums de Sergio Macédo, tels que *Caraïbe* et *Voyage intemporel*, reprennent aussi des thèmes empruntés à l'ufologie : récits de contactés prétendant être en relation directe avec les extra-terrestres. La bande dessinée véhiculant certaines informations précises sur le sujet OVNI, seul le spécialiste peut faire la différence entre l'imaginaire et le supposé réel ; le néophyte, lui, perçoit l'ensemble des informations sans pouvoir faire de distinctions, mais cela crée chez lui une certaine idée du phénomène OVNI.

B) *Exploitation politique*. — Malgré certaines rumeurs, il ne semble pas que des ufologues ou des groupes de recherche privés aient jamais subi de pressions gouvernementales en vue d'orienter leurs recherches. C'est donc sans fondement que certains affirment que des gouvernements grossiraient l'importance du dossier OVNI pour détourner le peuple de problèmes fondamentaux : hausse des prix, chômage, etc.

Il semble pourtant que la CIA ait tenté, il y a quelques années, d'utiliser le thème OVNI pour des expériences sociologiques (21). L'affaire UMMO, qui a débuté en Espagne en 1965, en serait un exemple. A cette date, donc, plusieurs individus ne se connaissant pas commencèrent à recevoir par la poste des paquets contenant des informations censées venir des extra-terrestres. Les données, dactylographiées sur des feuilles de papier, revêtaient un aspect scientifique. On trouvait l'explication du mode de propulsion des OVNI, la manière dont les habitants d'une prétendue planète

(21) François Gardes, ancien fonctionnaire des services de renseignements, auteur de *Chasseurs d'OVNI*, ne retient pas cette possibilité. Il pense plutôt à une manipulation d'étudiants madrilènes, utilisant ce canal pour faire passer des idées politiques.

UMMO arrivaient à voyager dans l'espace et le temps. D'autres feuillets expliquaient le système politique des Ummites, leur philosophie, leur économie, leurs loisirs, leur mode d'habitation et le pourquoi de leurs missions dans d'autres galaxies, etc. Les expéditeurs étaient anonymes. Le phénomène gagna la France, l'Italie et toute une partie de l'Europe. Les Ummites dispensaient même parfois directement leur enseignement par téléphone. Ces documents, constituant un ensemble de milliers de pages, exposaient des idées scientifiquement cohérentes, mais dont on ne pouvait prouver l'origine extra-terrestre. On trouvait même des données de pointe concernant la physique, l'astronomie, la chimie, la biologie... Au début des années 1980, l'affaire UMMO se poursuivait encore, les destinataires changeant avec les années. Les envois sont postés de points les plus divers : Mongolie extérieure, Allemagne de l'Est, Espagne, France, Etats-Unis, etc. Vu l'importance des moyens mis en œuvre, certains ufologues émirent donc l'hypothèse que la CIA aurait pu lancer cette opération afin d'étudier les réactions sociales en découlant.

C) *Exploitation religieuse.* — On peut trouver une exploitation religieuse du phénomène OVNI au sein de sectes prétendant diffuser la bonne parole des extra-terrestres (22). L'exemple le plus marquant en France est celui du mouvement raëlien. Raël, de son vrai nom Claude Vorilhon, prétend avoir rencontré les extra-terrestres à partir de décembre 1973 à proximité de Clermont-Ferrand. Il aura deux contacts principaux. Le premier eut lieu chaque matin pen-

(22) Jean-Pierre Troadec, Des ambassades extra-terrestres en France, *in* Nostra, n° 554, 20 janvier 1983 — articles sur les sectes à thématique extra-terrestre.

dant une semaine, le second lui permit de faire un voyage sur la planète d'origine de ses étranges visiteurs. Quelques mois après son premier contact de 1973, il fonde le MADECH — Mouvement pour l'Accueil Des Extra-terrestres Créateurs de l'Humanité —, puis le Mouvement raëlien. Ce dernier est structuré dans le monde entier, et compte en 1982 environ 6 000 membres. Le mouvement a pour but de faire connaître les messages transmis à Raël, et diffusés dans cinq ouvrages écrits par lui-même. En plus de cela des stages de méditation sensuelle sont organisés, ainsi que la vente de médailles et de cassettes enregistrées. Les livres de Raël ont été traduits en anglais, espagnol, italien, japonais et en espéranto. Les responsables du groupe disent eux-mêmes que le raëlisme est une religion athée. Ils croient en l'existence des extra-terrestres créateurs de notre humanité ; mais ceci ne repose sur aucune démarche scientifique, puisqu'ils se placent en tant que croyants.

La religion raëlienne a été, durant l'année 1982, reconnue comme officielle au Canada. On utilise le thème extra-terrestre et celui de l'OVNI pour attirer des gens au sein d'un groupe qui paraît n'être profitable qu'à son leader. Comme dans toute secte, il existe une hiérarchie, un protocole et une mystique, cosmique pour la circonstance. Raël cherche à obtenir des fonds pour construire une ambassade, à l'intention des extra-terrestres, en Israël. Depuis 1973 il semble qu'il ait déjà amassé de l'argent, mais les membres sont invités à encore plus de générosité.

En dehors du Mouvement raëlien il existe d'autres sectes présentant un thème ufologique, mais elles bénéficient d'un impact très inférieur, et ne réunissent que quelques dizaines d'adeptes.

D) *Science-fiction et OVNI*. — Si la science-fiction (SF) n'est pas sans rapport avec les OVNI, on constate pourtant que les descriptions faites par les témoins font état d'engins d'aspect très sobre et d'êtres d'apparence humanoïde, contrairement aux descriptions sophistiquées dans lesquelles se complaît la littérature romanesque. Bertrand Meheust a néanmoins montré que quelques scénarii ufologiques avaient été relatés dans certains romans de SF, vingt ou quarante ans avant qu'un témoin vienne rapporter des faits presque identiques. Ces témoins n'ayant pu avoir accès au roman en question, B. Meheust imagine alors qu'un facteur X est intervenu pour influencer le romancier, à son époque, et un témoin, des dizaines d'années plus tard, dans un autre pays... On solutionne l'inexplicable par l'inexpliqué !

E) *La crise de la société et le phénomène OVNI*. — La stabilité d'un pays a-t-elle une répercussion sur le nombre d'observations d'OVNI ? Des rapports, en fait, nous parviennent du monde entier, aussi bien d'Amérique latine, région politiquement très agitée, que d'Europe ou d'Amérique du Nord, ou encore des pays de l'Est. On a observé des OVNI dans des pays en guerre, en Afrique, en Orient ou au Proche-Orient. Le phénomène OVNI est donc planétaire et résiste aux chocs sociologiques, économiques et politiques.

F) *Le sociologue face au phénomène*. — Le phénomène OVNI doit intéresser les sociologues, bien que peu d'entre eux se soient penchés sur la question. Les soucoupes volantes, comme la parapsychologie, touchent une foule de personnes constituant un microcosme de notre société. Des milliers de gens se passionnent pour l'étude des OVNI ou affirment avoir observé quelque chose d'inexplicable. Ceci constitue un phénomène

d'ordre social extrêmement important, et l'histoire du XX^e siècle ne peut s'écrire sans parler de ce mouvement de pensée, qu'il repose ou non sur des faits authentiques. Une hypothèse de type sociopsychologique essaie d'ailleurs de concilier la matérialité du stimulus et l'absence de mystère. Mis en face de quelque chose de banal (astres, véhicules spatiaux...), le témoin le transformerait plus ou moins consciemment en un phénomène étrange. Essaie-t-il par là de compenser des angoisses face à notre monde ou face à des questions d'ordre métaphysique ? Les réponses varient suivant les auteurs. Les canulars eux-mêmes, montrant les facultés créatrices de l'esprit humain, en dehors de toute motivation lucrative, ne sont pas dénués d'intérêt non plus. Il faut rappeler en effet que les témoins (sincères ou non) ne cherchent pas à monnayer leur aventure, à l'exception de quelques prétendus contactés affirmant avoir été le cobaye des extra-terrestres (*sic*) ou avoir été invités à la table de Bouddha, Jésus et Mahomet.

Le sociologue étudiant les amateurs d'OVNI aura ainsi un cliché d'une partie de notre société d'aujourd'hui. Parallèlement, le thème OVNI favorise chez les hommes une prise de conscience à l'échelle de l'univers, préparant l'humain à admettre l'existence d'intelligences extérieures à la Terre, et susceptibles de venir nous visiter.

7. L'approche philosophique du phénomène OVNI.

— A) *Le phénomène OVNI : support d'une réflexion philosophique globale.* — L'OVNI est un fantastique miroir : à travers les questions qu'il nous suggère (qu'est-il ? quelle est son origine et sa finalité ?), nous retrouvons nos propres interrogations sur le devenir de l'homme et la réalité de notre univers.

Ce qui est donc caractéristique, c'est que l'on peut en venir à l'étude du phénomène OVNI comme épiphénomène des problèmes métaphysiques de l'homme : c'est bien une recherche de la « connaissance des causes premières et des premiers principes » (*Larousse*, article « Métaphysique ») qui peut faire considérer l'OVNI comme une émanation de ceux-ci, au même titre que l'homme ou d'autres phénomènes perceptibles au philosophe. Il n'est pas question d'assimiler OVNI et théodicée, mais il existe en ufologie une similitude avec les manifestations d'attribution divine : le sentiment d'une intelligence qui nous observe et agit sur nous de l'extérieur.

C'est là une impression sans preuve absolue et l'on ignore, de plus, si la source en est parahumaine (parapsychologie, autres civilisations) ou supra-humaine (d'ordre théologique). Mais ce sentiment est vivace, attractif pour l'esprit du philosophe, et pose en outre, comme toute l'étude OVNI, des problèmes d'ordre logique, les frontières entre le prouvé et le probable étant souvent mal définies en ce domaine.

B) *La portée philosophique du phénomène lui-même.* — Sentiment irritant pour le philosophe comme pour le scientifique, il est ici obligé de considérer l'apparence du phénomène, son essence lui étant totalement inconnue. L'attitude générale qui se dégage des rapports OVNI, faite d'extrême limitation de l'agressivité ou de l'ingérence dans les affaires humaines, et le fait que le phénomène ignore nos barrières sociales ou politiques vont déterminer les considérations du philosophe. Ces éléments, joints au sentiment qu'il existe une intelligence conceptrice, ne peuvent que contribuer à l'acceptation d'autres formes de vie et préparer à assumer le « choc du futur ». Quelle que soit l'hypo-

thèse de départ, l'ampleur du phénomène, aussi bien objective (nombre d'observations) que subjective (impression d'ailleurs, de spectacle fantastique), fait accepter l'idée que nombre de manifestations considérées jusqu'alors comme d'origine mystique ou magique pourraient devenir, sinon complètement scientifiques et rationnelles, du moins beaucoup plus proches de nous.

C) *Le philosophe face au phénomène.* — On connaît la boutade de Cocteau parlant des « soucoupes volantes » : « Ce qui serait vraiment étonnant, ce serait qu'elles n'existent pas. » De même, Aimé Michel, dans *Le paradoxe de Grisonne*, montre à propos des OVNI et en s'appuyant sur les travaux de John von Neumann que selon les propres critères scientifiques « il pourrait y en avoir en fait des quantités dans le ciel... ».

Si l'on peut ainsi étayer notre conviction, il n'en reste pas moins que l'étude OVNI résulte d'une sorte de pari pascalien : dans l'impossibilité de preuves irrécusables, positives ou négatives, l'homme se sent obligé d'agir comme si l'existence du phénomène était assurée, car sans cela le risque serait trop grand de passer à côté d'un élargissement considérable de notre univers. Bien sûr, il peut être ainsi conduit à redéfinir sa conception du monde et la place qu'il occupe dans celui-ci. Mais l'éventuelle possibilité de contact avec une autre intelligence (ou d'effet miroir si les OVNI sont des produits de l'inconscient collectif), si elle suscite des angoisses, est aussi porteuse d'espoirs très profonds.

Au-delà des applications sociologiques dans lesquelles le philosophe aura son mot à dire (droit de l'espace, polémologie, philosophie politique), il peut

avoir la difficile tâche de fournir une réflexion qui contrebalance celle d'une science ayant supplanté la religion pour devenir une véritable « scientocratie ». Peut-être justement faudra-t-il, face à un phénomène aussi polymorphe que celui des OVNI, créer une pensée synthétique qui dépasse nos multiples spécialisations. Alors qu'on ignore encore si une mutation de l'homme se fera, et dans un sens favorable à la survie de l'espèce, on peut toujours espérer une convergence face aux OVNI des disciplines scientifiques et philosophiques, ainsi qu'un dépassement des actuels critères sociologiques. On a quelque honte à rappeler la formule tellement elle est connue, mais « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » : en ufologie comme peut-être en d'autres disciplines, cela correspond à une expérience permanente.

8. L'approche religieuse du phénomène OVNI. — Alors que les ufologues multiplient leurs efforts pour « rationaliser » les OVNI afin de les faire admettre dans le giron de la science, il peut paraître tout à fait inopportun de vouloir les mêler à ce qui est regardé comme le domaine de la foi et de l'irrationnel : la religion.

Mais la religion, au passé si riche et à l'impact sociologique si grand, ne peut être tenue à l'écart de ce nouveau « mystère » des temps modernes. L'approche religieuse revêt en fait plusieurs formes. C'est, bien évidemment, la façon dont les religions, elles-mêmes, perçoivent le phénomène, mais c'est aussi l'impact psychologique produit sur des esprits prêts à percevoir comme magico-religieux tout événement considéré comme inexplicable. Enfin, l'ufologue ne peut manquer de chercher si, dans le passé, la religion n'aurait pas intégré (parfois sous forme légendaire) des élé-

ments que l'on classerait aujourd'hui dans la catégorie des OVNI.

A) *OVNI et religions.* — Arrivés à ce stade de notre sujet, nous ne pouvons manquer d'évoquer l'opinion que les grandes religions peuvent avoir à propos d'OVNI. On ne s'étonnera guère si les prises de position ne se fondent pas tant sur les faits observés que sur les croyances entourant ces manifestations. Les commentaires s'articulent en particulier autour de l'existence d'une vie extra-terrestre, hypothèse populaire favorite en matière d'OVNI.

Le sujet ne préoccupe guère les religions extrême-orientales qui ont si bien su peupler l'univers d'entités diverses. Le taoïsme ne va-t-il pas jusqu'à prétendre pouvoir donner à ses adeptes le pouvoir de voyager dans les astres !

Théosophes et spirites (pour autant que l'on puisse les classer comme des religions) affirment généralement que les âmes peuvent transmigrer dans tout l'univers, allant se réincarner d'une planète à l'autre pour achever leur progrès spirituel.

On retrouve la même tranquille assurance chez les Baha'is, tout particulièrement dans cette profession de foi : « Je crois les corps célestes habités, certains par des êtres plus évolués que les hommes, alors que d'autres portent des êtres moins évolués (...) En ce qui concerne les êtres plus évolués, Dieu le Créateur, en se manifestant à eux, à travers son Messager, leur aurait bien parlé des choses de cette Terre et des autres planètes habitées » (23).

L'attitude des catholiques mérite une attention particulière, non seulement du fait de leur importance

(23) Henri Duquaire, *Si les astres sont habités* (La Palatine, 1963).

numérique, mais à cause de leur réputation historique faisant d'eux des défenseurs acharnés d'un système cosmologique où l'homme serait le centre de l'univers. Qui ne se souvient de Giordano Bruno, brûlé en 1600 pour ses opinions hérétiques sur l'univers ? N'allait-il pas jusqu'à supposer que les planètes pouvaient être habitées... Certes, d'autres motifs théologiques figurent dans la condamnation de Giordano Bruno et l'Eglise catholique assumait alors la défense brutale d'un conformisme d'esprit qui a terni toutes les époques.

L'idée de la pluralité des mondes a été admise assez tôt par des théologiens et non des moindres, tels Nicolas de Cusa qui aborda le sujet dans son ouvrage *De la docte ignorance* paru vers 1450. Dans des sermons prêchés en 1711 et 1712, le docteur en théologie Guillaume Derham aborde également le problème de la pluralité des mondes. S'interrogeant sur l'utilité de toutes ces planètes disséminées dans l'univers, il répond « que ce sont des mondes ou des lieux destinés pour l'habitation de quelques créatures : on le conclut de ce que tous ces globes nous paraissent habitables ».

Mais la pluralité des mondes pose un problème théologique qu'aborde la revue des Jésuites *Etudes* dans son numéro du 5 août 1928. « Les autres terres ont-elles aussi leur péché originel ? Si elles en ont contracté un, la Rédemption qui s'est accomplie sur notre Terre leur est-elle applicable ? et comment ? »

On pourrait citer une foule de textes montrant que depuis des siècles des théologiens catholiques essaient de se pencher sur les problèmes relatifs à une éventuelle vie extra-terrestre. Ces questions que le catholique se posait jadis en rapport avec les progrès de l'astronomie, il se les pose aujourd'hui face au problème OVNI. Selon le R.P. Corbe, missionnaire eudiste, « l'on

continue d'étudier ce problème de la pluralité des mondes habités sur un plan exclusivement théorique. Cependant, un énorme dossier s'est constitué depuis 1947. Des témoignages s'accumulent, attestant le passage de visiteurs étrangers dans la basse atmosphère et jusque sur notre sol » (24).

La question préoccupait même le Vatican où un article de la revue jésuite *Civitta Cattolica* concernant le problème OVNI fut longuement commenté. L'auteur de l'article « souligne que le problème de la pluralité des mondes habités est depuis longtemps l'objet des préoccupations de savants et de chrétiens. Mais le fait qu'il ait été soulevé de nouveau par « l'étrange phénomène des disques volants » lui paraît justifier un nouvel examen ».

Pour le théologien musulman Si Boubakeur, ex-recteur de la mosquée de Paris, « le Coran admet la possibilité d'êtres encore inconnus échappant au sens naturel de notre espèce, existant hors de la Terre, et il ne nie nullement la possibilité d'autres mondes que le nôtre ».

Toujours dans l'ouvrage d'Henri Duquaire figure également l'interview d'un théologien protestant qui affirme : « La foi sait qu'elle n'a rien à redouter, puisque son Seigneur est maître de l'univers. »

Le Zohar, enfin, enseigne l'existence d'autres mondes : astres, terres ou autres planètes assez près des nôtres...

Ainsi, bien que les religions actuelles n'aient pas de dogmes en la matière, le problème des OVNI, vu en tant que manifestation extra-terrestre, ne suscite nul *a priori* négatif. Seuls quelques groupuscules, craignant pour leurs croyances, se réfugient dans un

(24) Henri Duquaire (op. cit.).

pyrrhonisme obstiné ou dans l'affirmation en une nature diabolique des OVNI.

B) *Le phénomène OVNI : une nouvelle religion.* — De tout temps, l'homme a eu tendance à diviniser ce qui le dépassait ; tout phénomène incompréhensible lui semblait la preuve d'une origine surnaturelle suscitant ses craintes et ses espoirs. Quoi de plus naturel aussi, lorsque l'on désespère de son sort et de son époque, d'attendre d'une intervention extérieure quelque « miracle » régénérateur. Depuis des millénaires, l'homme attend son salut du ciel, c'est dans la voûte céleste qu'il avait fixé la résidence de ses dieux. Comment s'étonner si, aujourd'hui, l'OVNI surgissant lui aussi du ciel peut apparaître comme chargé d'espoir ? Loin d'être à l'origine de nouvelles religions, l'OVNI serait plutôt le prétexte à la réactualisation d'un mythe céleste vieux comme le monde. Si la science, aujourd'hui, en annonçant des possibilités de vie dans tout l'univers, a accrédité la thèse extra-terrestre en matière d'OVNI, la religion, à coup sûr, a joué un rôle semblable. On ne s'étonnera pas si les groupuscules actuels, voyant dans les OVNI une planche de salut, adhèrent avec conviction à l'hypothèse extra-terrestre.

A mi-chemin entre l'individu nourrissant un espoir confus en une intervention extérieure, propre à « sauver » notre époque, et les religions traditionnelles issues de signes célestes, se situent donc des organisations se pensant les élus des derniers jours. Caricatures, penseront certains, ébauches grossières assurément, elles n'en connaissent pas moins un certain succès. Chaque mouvement possède à sa tête un « prophète » à la culture généralement étriquée, affirmant, sans jamais pouvoir fournir de preuves, être en contact avec des extra-terrestres qui l'ont choisi pour diffuser leur

message propre à sauver l'humanité. Olaf Tau nous annonce « un véritable message prophétique lancé pour que se révèlent tous les amoureux de la Terre qui désirent le contact surnaturel avec soi-même et avec nos frères de l'espace » (25). Selon « The Aetherius Society », les soucoupes volantes sont des vaisseaux de l'espace venant de planètes où vivent des êtres beaucoup plus évolués que nous et les maîtres cosmiques ont décidé de venir en aide à la Terre. L'ex-abbé Collin (mort en 1974) se prétendait le pape Clément XV, investi du ciel. « Tout va se déclencher bientôt, affirmait un de ses cardinaux, l'Apocalypse arrive. Clément XV a voulu servir de médiateur, mais le monde l'a rejeté. Ce sont maintenant les êtres interplanétaires qui vont servir le dessein de Dieu. Eux qui sont exempts du péché originel seront chargés de chercher parmi nous les âmes de bonne volonté. C'est pourquoi ils se manifestent depuis des années dans leurs soucoupes volantes : ils veulent nous habituer à leur présence » (26).

Mais, en général, ces groupements ne sauraient être confondus avec une religion dans le sens traditionnel du terme. Ils se prétendent même parfois, au contraire, les émissaires d'un monde scientifique avancé qui remplacera la religion (xx^e siècle oblige)! Selon Adamski, un des premiers contactés, « le programme des hommes de l'espace est purement scientifique, et n'a rien à voir avec une quelconque forme de religion » (27). Mais ces groupements n'en ont pas moins pour seule réalité la foi bien classique en des sauveurs mythiques et en un paradis céleste succédant à quelque

(25) Olaf Tau, *L'appel cosmique* (Ed. Grappe).

(26) *Le Figaro* du 27 juin 1974.

(27) J.-M. Leduc, *Les nouveaux prophètes* (Buchen-Chastel, 1978).

apocalypse régénératrice. L'OMCT (Ontologie et Mysticisme Ciel-Terre) prétend qu'en 1971 des extra-terrestres nommés Etres sublimes ont pris contact avec des humains qui les aideront à rétablir le royaume christique. La Fraternité mondiale d'Enseignements des Maîtres cosmiques, située dans la région de Biarritz, s'essaie à diffuser les messages spirituels émanant des extra-terrestres...

Mais tous ces groupuscules, parfois éphémères, ne sont en fait qu'une frange de ces nombreuses sectes où l'homme déçu et avide de croire trouvera son réconfort. Comme d'autres exploitent la croyance aux esprits, aux forces de la nature, aux pouvoirs supra-normaux de l'homme... eux exploitent la croyance aux extra-terrestres en utilisant les OVNI comme un support publicitaire peut-être bien involontaire. Des rapports beaucoup plus subtils existent en fait entre religions et OVNI comme nous le verrons à propos des hypothèses religieuses.

9. L'approche ufologique du phénomène OVNI.

— A) *L'ufologie, carrefour inévitable des différentes approches du phénomène.* — On l'a vu au fil des précédentes pages, l'ufologie admet de nombreuses formes d'approche, correspondant à diverses spécialités de la connaissance humaine. Il est donc possible d'aborder l'étude sous des angles de vue très divers sans que l'on puisse aujourd'hui déterminer quelle méthode donnera la solution du problème.

L'ufologue se trouve au carrefour de toutes ces approches. Il sait qu'il n'est pas certain que la solution vienne d'un type particulier d'étude. Il peut au contraire supputer que seule la combinaison de spécialités très différentes, l'assistance conjointe de techniques ou de formes culturelles appartenant à de multiples

secteurs de la connaissance humaine lui donneront les clés du problème.

L'enquête la plus banale sur une observation d'OVNI peut l'amener à contacter météorologues, astronomes, aviateurs, autorités locales et gens de presse, médecins, psychologues, géologues, etc. — oublions-en volontairement car la liste, trop longue, deviendrait lassante. Et encore ne s'agit-il, dans l'exemple choisi, que d'une enquête sur un fait précis et non d'une réflexion profonde sur les causes ou la finalité du phénomène.

Ainsi l'ufologue se trouve-t-il confronté à l'impérieuse nécessité de posséder une culture extrêmement éclectique aussi bien qu'une grande ouverture d'esprit. Sans ces qualités, difficiles à réunir mais inhérentes à notre forme de travail, il devient impossible de rassembler les éléments disparates du puzzle ufologique. De plus, l'expérience a appris que l'absence de ces qualités, liée à un sérieux manque d'esprit critique, avait plus d'une fois conduit à des thèses coupées du réel.

Même si elle fait appel à des connaissances approfondies en de multiples domaines, l'ufologie, par nature, oblige donc à une non-spécialisation. Elle nous redonne, toutes proportions gardées, des désirs encyclopédistes.

Cette nécessité, liée à notre ignorance de la nature profonde du phénomène, n'est pas la moindre difficulté de l'étude ufologique. Aimé Michel a noté, très justement, que « l'ufologie n'est pas une science car elle ne possède pas de limites définies ni de méthodes adéquates » (28). Elle est seulement une recherche qui, à partir de rapports d'observations, tente de retrouver

(28) Lumières dans la Nuit, octobre-novembre 1976.

la source émettrice du phénomène décrit ; à défaut de méthodes définies, personnelles, elle emprunte les leurs à tous les secteurs de la connaissance humaine qui peuvent l'assister.

Elle se retrouve donc comme un creuset où s'entrecroisent les résultats, les moyens techniques et les interrogations apportés par de multiples sources.

B) *Caractéristiques de la démarche ufologique.* — Nous venons de toucher là aux principales caractéristiques qui marquent l'approche ufologique en elle-même :

1) Carrefour interdisciplinaire regroupant les autres approches et s'appuyant sur de multiples techniques humaines.

2) Démarche jeune, aux limites peu tracées, mais non encore figée dans ses structures.

3) Existence d'une chaîne organique qui va des milieux de la connaissance — en particulier les milieux scientifiques — au grand public en passant par des personnes ou des groupements indépendants (les associations dites « privées », celles-ci constituant un pivot naturel entre les deux autres pôles).

Insistons sur ce dernier point car il constitue la genèse de l'« organigramme ufologique ».

La présence indispensable de scientifiques et de philosophes est une évidence au vu de la problématique du phénomène ; mais cette dernière impose de ne pas se cantonner là.

Car qui observe des OVNI ? Jusqu'à plus ample informé, n'importe qui, Monsieur tout-le-monde ! Il n'a pas été possible, jusqu'à présent, d'affirmer que les témoins appartenaient à une catégorie particulière de l'humanité.

C'est donc la population dans son ensemble qui

constitue la matière première dont se nourrit l'ufologie. Le prochain témoin, ou celui qui observera le phénomène le plus révélateur, scientifiquement parlant, peut surgir à tout moment, n'importe où et dans n'importe quel groupe socioprofessionnel.

Cette situation explique combien il est gênant de laisser la population en dehors des courants d'étude qui se manifestent ; une large information est souhaitable, voire un minimum d'éducation des réflexes face à une observation.

L'information peut d'abord contribuer à démythifier le phénomène. Il est vraisemblable que des faits OVNI, dans le passé, ont été vécus comme autant de manifestations parareligieuses, relatés et étudiés comme telles.

De plus, les attitudes d'angoisse, voire d'effroi face au phénomène OVNI ne sont pas négligeables. La frayeur est un sentiment fréquent chez les témoins d'observations rapprochées. Seule la diffusion progressive de la réalité connue sur le phénomène a pu annihiler, sociologiquement, ces angoisses irraisonnées prêtes à se transformer en panique ; de ce fait, actuellement, l'OVNI n'est, en général, pas perçu comme agressif. Par effet retour, ce changement d'optique peut avoir eu des effets bénéfiques sur le comportement des observateurs.

Par ailleurs, pour la société industrielle, la science a largement supplanté la religion, dans l'inconscient collectif, comme machine à révéler et expliquer le monde. Des comportements parfois opposés en résultent, particulièrement sensibles dès qu'il s'agit d'OVNI. La croyance que la science peut tout expliquer, ici battue en brèche par le fait qu'aucune explication satisfaisante n'a été trouvée, conduit une fraction de la population à penser que les scientifiques soit sont

des incapables enfermés dans les limites de leurs spécialités, soit occultent volontairement leur connaissance du phénomène. Ces erreurs de jugement sont confortées par le souvenir de l'ufologie américaine des années 50-70, où diverses commissions d'étude, manœuvrées par des lobbies politico-militaires, tentèrent effectivement de berner l'opinion publique. De plus, certains marchands de l'étrange ont bien senti qu'il était commercialement intéressant d'utiliser ces sentiments, en désignant comme « savantasses » (*sic*) l'immense majorité du corps scientifique.

Seule une bonne information peut éviter ou au moins contenir la propagation de ces idées fausses. Ces comportements de méfiance sont particulièrement gênants en matière ufologique : l'homme de science a besoin d'un climat de confiance avec le public, puisqu'il sollicite son éventuel témoignage ; ceci sans parler du fait qu'un consensus populaire favorable peut être précieux, aussi bien psychologiquement que pour obtenir des fonds nécessaires à une telle recherche.

Au-delà, un minimum d'éducation devrait permettre, au moins dans certains cas, d'améliorer la fiabilité des témoins : trop de rapports sont inutilisables parce que les plus élémentaires notations spatio-temporelles n'y figurent pas (heure, date, dimensions apparentes...).

Ces fonctions d'information ont été classiquement assurées par la presse. Mais des séries d'émissions ou d'articles ont souvent joué un rôle beaucoup plus positif dans la transmission réciproque des connaissances, suscitant témoignages d'un côté, et, de l'autre, les réflexions des milieux scientifiques. Ce rôle de pont a été tenu également, d'une façon moins spectaculaire mais beaucoup plus continue, par les ufologues. Qu'ils soient intéressés ou passionnés, ils sont

difficiles à cerner car leur niveau culturel est très variable, mais, en groupes ou isolés, ils ont rassemblé le fonds culturel et social sur lequel vit l'ufologie. Ils ont exploré toutes les voies de la démarche ufologique, assurant la liaison avec les milieux de la recherche, celle avec le grand public, tout en assumant leur travail interne.

Un des grands problèmes de trente années d'études a été d'améliorer progressivement la crédibilité de celles-ci. Il est révélateur à cet égard qu'un organisme comme le GEPAN ait axé, au moins partiellement, sa première année d'existence sur les deux thèmes suivants : « Y a-t-il quelque chose à chercher ? » et « Justification de la méthodologie suivie » ; face à son conseil scientifique, de telles questions pouvaient encore, en effet, paraître essentielles. Là comme ailleurs, les groupements indépendants avaient largement déblayé la route mais, faute de temps et de moyens, ne pouvaient pas toujours, sur le terrain, concrétiser les modèles théoriques d'investigation qu'ils formulaient. Les premières études, dans les années 50-60, avaient souvent démarré sur des rapports flous, incomplets, quand encore l'enquêteur n'en était pas réduit à compiler des coupures de presse ! Un des principaux apports de l'esprit scientifique — et une de ses principales exigences — sera donc l'amélioration des rapports d'observations. Comme nous l'avons déjà montré, on peut être amené à consulter de multiples spécialistes, si l'on désire que le dossier d'une enquête présente la rigueur nécessaire.

De la même manière, seule l'assistance scientifique permet que les moyens techniques ne restent pas au niveau du simple bricolage. Certes, sur ce sujet particulièrement, les contraintes financières se font lour-

dement sentir et ont entravé, voire fait capoter, notamment en Europe, de nombreux projets.

Un exemple, celui des stations-laboratoires, fera même toucher du doigt les compétences nécessaires. Le modèle théorique en fut élaboré en France par l'ingénieur René Hardy, puis par la SVEPS qu'il avait fondée. Il n'a pu être réalisé complètement qu'aux Etats-Unis par le PSI (projet Argus), les moyens financiers, donc techniques, de cet organisme étant très supérieurs à ceux de ses homologues européens. En France, deux associations, le GRIPHOM et le CEMOCPI, réalisèrent des stations, moins complètes mais qui coûtèrent néanmoins des trésors d'ingéniosité.

Le projet exigeait le dépouillement d'un maximum de rapports d'observations afin de déterminer quels pouvaient être les signaux susceptibles de caractériser un OVNI, puis, lors de l'enregistrement, de les comparer au bruit, c'est-à-dire à la variation habituelle des mêmes grandeurs physiques dans le champ terrestre. Seule la modification nette du « bruit » reçu par divers capteurs (enregistreurs magnétiques, gravifiques, UHF-VHF ou autres) pouvait déclencher l'enregistrement rapide des informations recueillies. Le fait que le secteur céleste de la source émettrice était inconnu au départ compliquait encore le problème du rapport signal sur bruit et impliquait l'asservissement de certains capteurs (photographie).

De plus, une telle machine n'avait d'intérêt que si elle était automatique, permettant ainsi d'échapper aux limites du témoignage humain.

On conçoit aisément, d'une part, que seule l'informatique pouvait donner la clé du problème en matière de vitesse de réponse au signal et d'enregistrement, d'autre part, qu'il fallait une véritable équipe de scientifiques et de techniciens pour programmer cor-

rectement la station en fonction de l'analyse des cas OVNI connus, ainsi que pour traiter efficacement d'éventuels résultats.

Un tel projet, qui fut souvent commenté et donna matière à de multiples controverses — on lui reprochait son coût pour des résultats imprévisibles —, n'est qu'un exemple des difficultés financières ainsi que des problèmes nouveaux, difficilement quantifiables, auxquels sont confrontés chercheurs isolés aussi bien qu'associations lors de leurs recherches. Ajoutons à cela que, malgré une opinion publique plus attentiste que défavorable, ils doivent souvent faire face à de multiples comportements inhibiteurs, voire parfois justifier de leurs travaux en les faisant passer sous de tout autres qualificatifs que « recherche OVNI ».

A la différence des Etats-Unis, il n'existe pas dans les pays européens de mouvements associatifs assez puissants pour avoir directement et globalement promu une bonne part des études. Néanmoins, par les enquêteurs aussi bien que par l'ensemble de leur activité, les indépendants — personnes privées ou groupements — ont considérablement nourri la recherche. Ils étaient très conscients de la nécessité de le faire, regrettant seulement parfois qu'il semble exister à cet égard un « clapet anti-retour » (29), fruit sans doute des habitudes d'isolement relatif des milieux scientifiques. Mais nombre de scientifiques s'efforcent d'aider de leurs conseils et de leur amitié, chaque fois qu'ils le peuvent, les groupements et chercheurs indépendants.

On voit à travers tout ceci quelles sont les difficultés et les espoirs de la liaison chercheurs indépendants -

(29) Jean Chasseigne au Congrès de Montluçon 1976.

scientifiques « officiels » (distinction d'ailleurs arbitraire, pas toujours liée aux diplômes ou compétences ; celui qui est considéré comme scientifique « officiel » est souvent celui qui est salarié comme tel !). Mais qu'en est-il du travail propre des chercheurs « indépendants » ?

Une question de terminologie se pose au départ. Longtemps, on parla des groupements « privés » de recherche, formulation malheureuse qui évoquait trop, d'une façon réductrice, le « détective privé » travaillant dans l'ombre d'on ne sait quelle présence « officielle ». On préfère aujourd'hui parler d'« indépendants », ce qui indique bien mieux le désir des amateurs de rester à l'écart de tout groupe de pression.

L'action des ufologues indépendants commence par l'enquête, source fondamentale de toute notre connaissance. La première nécessité est la rapidité d'intervention.

L'analyse du témoignage conduit à une réflexion, très importante, quant à la crédibilité de celui-ci. Tant de gens se trompent, de bonne foi ! Pour éliminer d'éventuelles confusions, tous les spécialistes des phénomènes spatiaux... identifiés, naturels ou de nature humaine, seront donc mis à contribution.

Au fond, l'OVNI, c'est ce qui reste quand on a examiné toutes les autres hypothèses possibles : plus qu'un « objet » non identifié, il représente un reliquat non identifiable après investigation et comparaison avec tous les phénomènes connus de l'homme.

Les commissions d'enquête les plus hostiles à l'existence d'un phénomène mystérieux se virent contraintes de reconnaître une marge de 5 à 10 % de cas disséqués par leurs soins et restés inexplicés. Cela suffit d'ailleurs largement à justifier la poursuite de l'étude car, d'une part, ce reliquat représente, numériquement,

des centaines et peut-être des milliers d'observations restées mystérieuses et, d'autre part, aucun ufologue sérieux n'a jamais nié qu'énormément de témoignages soient le fruit de l'erreur humaine (inculture astronomique ou autre, erreurs de perception, affolement, ou même prédispositions névrotiques...), voire de canular organisé.

Peut-être même n'existe-t-il aucun cas « en béton », indémontable. Pris séparément, chacun des éléments insolites d'une observation peut à la rigueur s'expliquer, à condition de recourir à des démonstrations particulièrement alambiquées ; on en verra des exemples dans les cas accompagnés d'effets physiques.

Mais ce qui abasourdit le chercheur sans parti pris, c'est la convergence des multiples « bizarreries », parfois leur répétition quasi identique en de tout autres lieux, soit quasiment au même moment, soit à des années de distance. On peut remarquer avec l'astronome Pierre Guérin qu'une telle accumulation des preuves testimoniales aurait suffi, en tout autre cas, à renvoyer au placard les attitudes de rejet sans étude qu'affectèrent certains de ses confrères.

D'ailleurs, au-delà des éléments testimoniaux, ce sont les effets physiques qui doivent retenir l'attention de l'ufologue. Dans le cas de manifestations pathologiques chez le témoin d'une observation (brûlures, nausées, variations de pigmentation, modification du rythme de sommeil...) on pourrait encore évoquer des épiphénomènes psychosomatiques. Mais l'enquêteur se trouve placé devant deux autres problèmes : le premier, celui de l'enregistrement des échos radar insolites, est fort utile pour connaître les performances d'un engin inconnu et effectuer des comparaisons avec les témoignages recueillis dans la même zone spatio-

temporelle ; mais, par malheur, il est peu accessible aux chercheurs indépendants.

Le second point, constitué par l'analyse des traces physiques du passage d'un OVNI, est fondamental car il s'agit du seul apport aisément quantifiable du phénomène. Qu'il s'agisse d'empreintes mécaniques (« pieds » allégués de l' « engin ») ou d'effets divers (radioactivité et anomalies magnétiques), ils requièrent, au-delà du flair de l'enquêteur, la participation de compétences qui vont du pédologue aux analystes des multiples rayonnements ayant pu être cause du phénomène rémanent. L'analyse des traces devient une spécialité à part entière de l'ufologie. Du reste, la crédibilité de l'étude passe, au moins en partie, par cet aspect du travail. Dans la région du centre-Var (Vins-Carcès-Montfort), sur un site de cas récurrents, le dernier en date (10 février 1975) créa des anomalies magnétiques, ternit la peinture d'une carrosserie automobile et fut peut-être la cause d'une maladie fongique des cultures ; lourde tâche, pour un témoin sans culture scientifique particulière, que de créer ces effets !

La tâche de l'enquêteur fait ensuite place à celle de l'archiviste, puis du statisticien. Le documentaliste s'attelle bien sûr à la conservation de tous documents liés à l'ufologie. Mais, au-delà, la recherche systématique d'anciennes coupures de presse, la fouille des archives de bibliothèque, la comparaison de multiples sources iconographiques, souvent effectuée par des chercheurs isolés, alimentent toutes les discussions actuelles sur l'ufologie « historique » ; il en est de même pour de multiples réactualisations de cas oubliés ou mal étudiés parce que correspondant à une période où l'ufologie naissait à peine. De plus, l'archivage généralisé des enquêtes a permis la mise au

point de catalogues, parfois informatisés, pouvant recenser jusqu'à une centaine de milliers d'observations. Ces catalogues constituent l'outil de base de toutes les études comparatives et statistiques : structure et conditions de témoignage, caractéristiques des observations, voire entités apparaissant corrélativement à celles-ci. Notons enfin que les archives sont essentielles pour l'expertise des rapports d'observations. Au-delà même des études de crédibilité, elles permettent de moduler les axes futurs de la recherche.

Toutefois, l'enquête et son exploitation (archivage, statistiques) ne sont pas restées l'objectif unique des ufologues. Elles ont le grave défaut d'être un travail *a posteriori* et qui reste souvent plus qualitatif que quantitatif.

Les ufologues ont donc tenté d'autres voies d'approche. Certes, hors de conduites relevant de la parapsychologie (prémonitions), il semble pour l'heure impossible de prévoir le phénomène. Mais l'on tenta de l'enregistrer pendant qu'il se produisait. Ce fut, techniquement, le projet des stations-laboratoires dont nous parlions plus haut ; les amateurs mirent également au point de multiples systèmes de surveillance du ciel, associés ou non à des détecteurs magnétiques simples. Si les résultats furent faibles, peut-être en raison du fait que les surveillances étaient forcément espacées dans le temps, l'expérience joua un rôle déterminant dans la coordination des groupes, surtout lorsque Eric Cohen parvint à mettre sur pied un système de surveillance internationale du ciel sous l'égide du CECRU (Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique). Le chimiste Jacques Scornaux, docteur ès sciences, devait avoir le mot de la fin quand il écrivit : « Ce maigre résultat a certes un côté positif puisqu'il prouve que le désir de voir des OVNI

n'en fait pas voir plus, et qu'il n'y a donc pas psychose. »

Evidemment, ces diverses formes de travaux requièrent un matériel adapté ; malgré des difficultés financières parfois difficilement surmontables, de nombreux moyens techniques furent développés : détecteurs divers, matériel d'assistance à l'enquête ainsi que des tentatives d'informatisation des rapports d'enquêtes.

Ainsi, après avoir considéré les relations des ufologues indépendants avec les milieux de la recherche, nous ajouterons quelques mots sur les relations avec le public. C'est par centaines que des conférences furent prononcées, des émissions réalisées (30), des initiatives diverses prises.

Une presse spécialisée vit le jour, qui permit d'échanger des informations et de faire connaître le mouvement. Bien loin d'une attitude sectaire, il s'agissait au contraire d'éviter que la liberté d'information soit confisquée. Pourtant, coincée entre les vendeurs de silence et les vendeurs de mensonges, elle risquait de se trouver laminée entre des organismes trop sûrs de leurs prérogatives « officielles » et les marchands de l'étrange. C'était justement le handicap de cette forme d'ufologie : elle n'avait aucune « information sensationnelle » à vendre à un public parfois trop crédule, et son impact populaire s'en ressentit parfois.

(30) Par exemple la série d'émissions réalisées par la Fédération Française d'Ufologie, sur les ondes de France-Inter, dans « Les boulevards de l'étrange » de Jean-Yves Casgha, entre le 21 octobre et le 10 novembre 1983.

CHAPITRE III

LES HYPOTHÈSES SUR LE PHÉNOMÈNE OVNI

Les différentes hypothèses émises pour tenter d'expliquer les OVNI donnent tout son piment au phénomène. Il faut avouer d'emblée que la solution de l'énigme restant à découvrir, on ne peut, *a priori*, privilégier telle hypothèse par rapport à telle autre. Tout au plus peut-on affirmer que certaines idées sont en contradiction avec nos connaissances scientifiques actuelles, mais l'histoire des sciences a maintes fois montré que l'impossible d'hier peut devenir le possible de demain d'où la nécessité de garder l'esprit ouvert à toutes les suggestions.

I. — L'hypothèse extra-terrestre

L'hypothèse extra-terrestre (HET) est certainement une des plus anciennes. Directement suggérée par les aspects du phénomène, elle fut particulièrement défendue par les ufologues des années 50. Elle fait intervenir la venue sur Terre de voyageurs provenant d'autres mondes. On les imaginait « martiens » en 1954, ou en provenance d'autres planètes de notre système solaire. Mais, les progrès de l'astronomie et de la conquête spatiale contestant l'existence de toute vie intelligente sur les planètes proches, il a fallu repousser toujours plus loin la provenance des ufonautes.

En en faisant les citoyens de notre galaxie, ou même de galaxies extérieures, on reste en accord avec les données de la science en matière de vie extra-terrestre. Certains scientifiques estiment en effet que notre galaxie (semblable à bien d'autres) abrite des milliers de planètes semblables à la Terre. Si la vie est la suite logique d'événements biologiques, nous obtenons une probabilité extrêmement élevée quant à la présence de vie intelligente dans l'univers. On conçoit alors plus facilement que des extra-terrestres puissent visiter la Terre pour quelque étude ethnologique, pour surveiller notre évolution, préparer quelque invasion ou faire du tourisme. Le P^r Hynek ne reconnaît pas, globalement, cette idée. Il estime que les observations d'OVNI sont trop nombreuses. Environ 50 millions de témoins ont vu des OVNI. Une telle masse de témoignages, même en tenant compte du fait que 95 % des cas peuvent être explicables, est incompatible avec l'hypothèse de visites extra-terrestres. On pense, dans l'absolu, que l'HET, pour être totalement acceptée, devrait faire ressortir un nombre d'incidents ufologiques beaucoup moins important.

D'autre part, l'HET nous oblige à concevoir la matérialité des OVNI, qui deviennent ici des véhicules intersidéraux. On les baptise « *nuts and bolts* » — tôles et boulons. Les OVNI sont supposés manufacturés, faits de métal, et assemblés à l'aide de « boulons ». Cette vision des choses ne fait plus l'unanimité des ufologues. Les cas de traces au sol, lors d'atterrissages, sont trop peu nombreux et parfois pas assez éloquents pour étayer pleinement l'HET « *nuts and bolts* ». Des scientifiques comme Pierre Guérin, Jean-Pierre Petit ou Claude Poher vont néanmoins dans son sens (1).

(1) Communication privée de Charles Gouiran.

Jean-Pierre Petit (2) pense que les énormes distances ne posent pas de problème pour ce type de voyages. Il imagine qu'il serait possible de basculer brutalement d'un espace à un autre, supprimant ainsi la distance et le temps. Prenons une table : si vous êtes d'un côté, imaginons sur le dessus, et que vous vouliez aller sur sa face inférieure, deux solutions se présentent. On parcourt la surface supérieure, arrivé à une extrémité on passe dessous et on se dirige sur le point voulu. La deuxième possibilité est plus rapide. On traverse l'épaisseur de la table, et en quelques instants on arrive à sa destination. Il n'aura pas été nécessaire de glisser sur les deux surfaces opposées.

L'HET se heurte également à l'absence de contact apparent entre les humanoïdes et nous. Mais un certain anthropocentrisme se cache souvent derrière cette question : « Pourquoi ne prennent-ils pas contact avec nous ? » En effet, nous ne sommes peut-être pas ce qui les intéresse sur Terre ; ou leur intérêt (d'aspect zoologique) peut exclure tout contact sur un plan d'égalité. On peut imaginer également qu'un contact puisse se heurter à des difficultés de communication du même ordre qu'un dialogue entre un singe et l'homme.

Les contactés peuvent alors représenter l'aspect caricatural de ces difficultés de communication, d'où l'aspect risible de leurs récits (3). Nous sommes peut-être confrontés à des êtres dont la structure mentale nous est hermétique. Par incapacité d'appréhender ce qui nous dépasse, la partie que nous avons loisir d'observer, lors des manifestations d'OVNI, ne corres-

(2) Chargé de recherche au CNRS.

(3) J.-P. Troadec, *Le mythe Adamski*, Infoespace, n° 58, novembre 1981, n° 59, mars 1982.

pond peut-être qu'aux 10 % visibles, tel l'iceberg dont 90 % sont immergés.

Reconnaissons que l'HET est dérangeante. Les gouvernements devraient admettre que leur espace aérien est violé par une puissance extérieure qu'ils ne peuvent contrôler.

Mais il est plus facile pour les scientifiques de nier l'HET que de reconnaître leur incompetence face à cette « technologie » !

II. — L'hypothèse psychologique

Un des ouvrages clef de cette approche est celui de Carl G. Jung, publié en 1961, *Un mythe moderne*. On parlait encore à l'époque de soucoupes volantes. L'expression OVNI ne viendra dans le langage populaire qu'un peu après. Carl G. Jung étudie ce que les témoins prétendent avoir vu comme si cela avait été rêvé. Il ne se prononce pas sur la matérialité physique des faits. L'OVNI ne correspondrait qu'à l'inadéquation de l'homme moderne face au monde qui l'entoure, et à la détresse qu'il ressent. L'esprit puiserait dans l'actualité du moment, et dans l'inconscient collectif, dont l'homme est imprégné depuis l'aube de l'humanité. En tant que psychanalyste, Carl G. Jung voit dans les OVNI divers symboles : les objets cigaroïdes sont des phallus, ceux en forme de soucoupe représentent le sein maternel. Il dit d'ailleurs : « Les soucoupes sont des contenus, devenus visibles, des arrière-plans du psychisme... » Il explique l'aspect physique du phénomène (traces au sol, brûlures des témoins, photos, détection radar...) par des manifestations parapsychologiques, sans toutefois estimer l'explication concluante pour tous les cas.

III. — L'hypothèse sociologique

Outre que l'hypothèse sociologique puisse voir dans le phénomène OVNI une réactualisation, à l'époque spatiale, de notre besoin de croire, elle accorde aussi un rôle capital à la rumeur entourant le phénomène. La vague française de 1954 en donne peut-être un exemple. Partant d'un fait, authentique ou non, relaté par la presse, des amateurs de soucoupes volantes, observant le ciel, confondent des astres avec un phénomène mystérieux. La presse rapporte ces nouvelles observations fantaisistes qui susciteront à leur tour de nouvelles confusions par désir de voir. La presse apportant rarement de démentis, la rumeur grossit et le dossier s'alourdit de cas aussi fantastiques qu'imaginaires.

On trouve aussi des mystifications, telle celle de Raymond D... (dix-neuf ans) prétendant en février 1976 avoir rencontré des extra-terrestres. Deux grands personnages blonds lui auraient remis un message et une photographie de la soucoupe confirme son récit. Or, sans aucune intention mercantile, Raymond D... avait tout inventé, l'histoire comme le cliché étant faux (4).

IV. — L'hypothèse psychopathologique

Elle ne concerne que peu de cas, principalement ceux faisant état de rencontres rapprochées. Le psychiatre peut déceler chez certains de ces témoins des troubles liés à l'hystérie, à la paraphrénie, au délire paranoïaque, à la schizophrénie paranoïde... Mythomanie, hallucinations, psychopathologie narcissique

(4) UFO-Information (2^e trim. 1977).

peuvent rendre compte de certains cas (5). On aura plus souvent un mélange de pathologie et de réalité. Le témoin présentant un terrain pathologique déformera l'événement qu'il a vécu. Mais « il y aurait une grave erreur, tant humaine que scientifique, à vouloir psychiatriser le phénomène OVNI » (6).

Liée à l'HET, une théorie originale de J.-P. Troadec suggère que des entités (qui peuvent être extra-terrestres) se serviraient du terrain pathologique ou psychiatriquement fragile de certains sujets pour mieux pouvoir s'exprimer. Les « délires » relèvent-ils alors de la simple psychologie, ou sont-ils induits par un phénomène extérieur ? Il est troublant de constater qu'hommes ou femmes se disant contactés tiennent le même langage sans avoir pu s'influencer mutuellement. De leur propre aveu : « Nous ne sommes que des instruments. Ils nous ont mandatés pour vous dire qu'ils vont venir, apportant la Paix, l'Amour et la Fraternité. » Pour ces contactés il paraît logique qu'à l'heure où les observations de phénomènes aériens non identifiés diminuent la prise de contact télépathique soit la phase finale avant la venue sur Terre des extra-terrestres.

V. — L'hypothèse parapsychologique

Lors des premières vagues d'OVNI, l'on a rêvé de Martiens, de Vénusiens... mais les acquis de la conquête spatiale ont fait reculer toujours plus loin la provenance possible de nos « visiteurs ». Parallèlement, l'accumulation, par les chercheurs, d'éléments

(5) Communication privée de Claude Maugé (juillet 1982).

(6) Claude Maugé, La psychiatrie face au phénomène OVNI (communication présentée au IX^e Congrès mondial de Psychiatrie sociale à Paris le 7 juillet 1982).

toujours plus insolites glanés dans les différents rapports d'observation ont semé le doute quant à la matérialité du phénomène OVNI. Pour peu qu'un vent d'orientalisme ait soufflé en Occident pour ébranler, de concert avec une physique atomique révolutionnaire, l'édifice bâti par un certain scientisme matérialiste, et l'on n'est pas loin de penser que l'homme lui-même pourrait être à l'origine de ces apparitions « mythiques ».

Les phénomènes parapsychologiques (nommés phénomènes psi) mettraient en jeu, selon certains parapsychologues, une « énergie » semblable à un plasma, baptisée par eux « plasma psi » et qui serait susceptible de réagir à des phénomènes mentaux. Ainsi un mythe, celui des extra-terrestres par exemple, pourrait donner forme à cette énergie qui deviendrait visible sous forme de soucoupes volantes ou autres objets présents dans l'imaginaire de l'époque. Ceci pourrait expliquer que chaque époque ait eu ses types de phénomènes en relation avec les croyances en cours : apparitions de saints, apparitions mariales, bateaux fantômes, batailles célestes, esprits des morts, OVNI de type science-fiction...

La relative fréquence des apparitions de boules lumineuses lors de séances médiumniques conforte la thèse parapsychologique. Cependant, ces boules, produites par des rares médiums, ne dépassent guère un diamètre de 20 cm. Dans le même ordre d'idée, le commandant Tizané avait donné au périodique *Lumière dans la Nuit* le résumé d'une de ses enquêtes.

Celle-ci, faisant suite à l'incendie d'une boulangerie en juin 1946, révéla qu'une boule de feu de la grosseur d'un poing, ressemblant à de la braise, se déplaçait à 1,50 m-2 m du sol. L'incendiaire involontaire et indirect s'avéra être un jeune homme, malade de la tête, atteint d'une forte fièvre la nuit de l'incendie, et qui rêvait d'une

grande ombre et d'un grand feu cette nuit-là ! Auparavant, la sœur du fauteur de trouble avait provoqué, elle aussi, de nombreux phénomènes poltergeists dans leur précédente résidence (7).

C. G. Jung, à qui de nombreux auteurs se sont référés pour soutenir la thèse parapsychologique concernant l'origine des OVNI, ne semble pas, pourtant, adhérer entièrement à cette conception :

« L'idée d'un facteur psychique matérialisé semble dépourvue de tout fondement. Certes, le parapsychologue connaît le fait de la matérialisation. Mais un tel fait est lié à la présence d'un ou de plusieurs médiums qui semblent abandonner de leur substance pondérale, et c'est dans leur proximité immédiate que se déroule le phénomène. La psyché, nous le savons, peut mouvoir les corps : mais seulement dans le cadre de la structure vivante. Qu'un élément qui posséderait des qualités matérielles et serait pourvu d'une énorme charge énergétique puisse être perceptible en soi à de très grandes distances, haut dans le ciel, en l'absence de médiums humains, cela dépasse notre entendement » (8).

Citant J. E. McDonald, professeur de physique atmosphérique à l'Université de Tucson, lequel s'est violemment opposé à la théorie des plasmas atmosphériques (amas de gaz ionisés) en raison du comportement intelligent des OVNI, Georges Lehr souligne que « c'est oublier que des phénomènes naturels comme les foudres globulaires présentent parfois de tels caractères. C'était ensuite méconnaître qu'en laboratoire ont pu être réalisés, par des sujets psi, des PK (produit de la psychocinèse) modifiant des structures moléculaires, électroniques et même nucléaires » (9).

Les spirites ont une façon un peu particulière de concevoir les OVNI, lorsqu'ils daignent s'y intéresser. Certains, tout en considérant les manifestations spi-

(7) Lumière dans la Nuit (Contact lecteurs), juillet 1972.

(8) C. G. Jung, Un mythe moderne.

(9) Les apparitions (coauteurs, Ed. Tchou-Laffont, 1978).

rites comme produites par l'esprit de personnes décédées, affirment qu'après la mort nous pouvons éventuellement nous réincarner sur d'autres planètes pour y continuer notre perfectionnement (10). Le contact avec des extra-terrestres n'est somme toute qu'un des aspects du contact avec les esprits des morts. Et, tout comme nous avons des matérialisations d'êtres humains, pourquoi n'aurions-nous pas aussi des matérialisations d'OVNI ?

Certains groupes d'aujourd'hui se disent tout naturellement en contact avec les esprits de Mars, ou plus souvent (poésie oblige) de Vénus. Parmi les meilleures productions de ce genre, citons les messages d'Ashtar Sheran à l'humanité (11) :

« Il y a maintenant un peu plus de dix ans que l'Association de recherche psycho-scientifique est de temps à autre en contact avec des astronautes extra-terrestres. Ces visiteurs ne viennent pas de l'espace interplanétaire, mais des régions interstellaires, et dans ce cas du système solaire Alpha du Centaure (...) Un contact spirituel nécessite la collaboration de guides de l'Au-delà, d'esprits qui contrôlent les équipes de collaborateurs sur les deux plans (physique et spirituel). »

Mais toute tendance à espérer une solution globale peut aveugler les chercheurs. Les OVNI, rappelons-le encore, sont peut-être un ensemble de phénomènes n'ayant pour seul point commun que leur nature mystérieuse. Que s'y côtoient des productions ectoplasmiques, des vaisseaux extra-terrestres et quelques phénomènes météorologiques ou physiques mal con-

(10) « Les incarnations successives ne se font pas toutes sur notre Terre, mais dans différents mondes, au besoin extérieurs au système solaire. Sur lui, il faut savoir que Mars nous est inférieur, Vénus plus avancée que nous et Jupiter infiniment avancé » (Y. Castellan, *Le spiritisme*, PUF).

(11) Messages reçus par le groupe Speer à Berlin et diffusés en langue française par la comtesse d'Oultremont à Linkebeek en Belgique.

nus est une éventualité qu'il faut garder constamment à l'esprit. La parapsychologie enfin, n'ayant pas encore atteint sa maturité, reste entachée de croyances et d'apriorismes. Les théories qu'elle peut émettre s'en ressentent ; mais, à défaut d'apporter une réponse totale et précise, elle est l'image d'une nouvelle démarche qui ne peut qu'enrichir notre champ d'investigation.

VI. — L'hypothèse religieuse

Les OVNI sont-ils diaboliques ou servent-ils l'œuvre de Dieu ? A ces questions que le croyant peut se poser, les religions, prudentes en matière de spéculations relatives aux OVNI, ont évité de répondre. C'est donc indépendamment de toute caution officielle que des individus, ou quelques groupements, ont pu soutenir les thèses les plus contradictoires concernant une interprétation religieuse du phénomène OVNI.

L'attitude la plus négative consiste, bien sûr, à voir dans les OVNI une puissance démoniaque. Pourtant, le diable, tel que le décrit l'iconographie religieuse et populaire, présente bien peu de ressemblance avec ce que nous décrit le témoin d'OVNI contemporain. Mais, en jouant sur les termes, on peut rappeler que l'Antiquité n'avait pas une notion aussi péjorative du démon puisque chez les Grecs le *daimon* était plutôt un intermédiaire entre Dieu et les hommes. A en croire Aristote, on tenait même le Maître de la Grande-Grèce pour un des démons qui habitent la Lune. Socrate avait d'ailleurs son *daimon* avec qui il conversait de problèmes métaphysiques. Chez les Assyriens, « on trouve une catégorie inattendue de démons formée des morts qui n'ont pas reçu la sépulture (...) Ils forment une classe d'êtres spéciaux, qui voguent entre ciel et

terre à la poursuite des vivants » (12). Chez les Chinois, les Mi sont des démons aériens qui infestent les montagnes. Selon le système manichéiste de Paul de Samosate, le royaume de Satan « se revêt des cinq éléments des ténèbres, la fumée, la combustion, l'obscurité, le vent chaud, le brouillard, et attaque le royaume de la lumière » (13). Peut-on rapprocher ces propriétés de celles des OVNI, y compris dans leur action sur la lumière (pannes d'électricité par exemple) ?

On peut enfin rappeler l'origine céleste du diable : ange déchu tombé du ciel. Satan, l'opposant (traduit en grec par *diabolos* : calomniateur), faisait partie, dans la Bible, de la cour de Yahveh.

Pourtant, si l'on s'en tient à l'acception morale du terme, les humanoïdes, rarement agressifs, et cherchant plus à éviter l'homme qu'à lui induire un comportement négatif, ne sauraient être qualifiés de diaboliques. Dans les siècles passés, cependant, toute apparition était interprétée dans une optique religieuse : divine ou diabolique.

Ainsi, Jérôme Cardan (qui a vécu au XVI^e siècle) relate un événement étrange qu'aurait vécu son père dans la nuit du 13 au 14 août 1491. Sept démons ou esprits élémentaires de haute stature lui apparurent ; ils semblaient avoir plus de quarante ans et se disaient hommes aériens. Joseph de Copertino a, bien sûr, été inquiété par Satan, comme tant d'autres saints : « Alors qu'il priait, une nuit, dans l'église de Saint-François, à Assise, il entendit ouvrir la porte avec violence, il vit paraître un homme portant des sandales de fer... Joseph le regarda et le suivit de l'œil. A mesure que le personnage approchait, les lampes suspendues autour de l'autel de saint François commencèrent à pâlir et s'éteignirent une à une jusqu'à la dernière » (Les Petits Bollandistes).

(12) Paul Dhorme, *Le divin dans la religion assyro-babylonienne* (Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1909).

(13) J. Tixeront, *Histoire des dogmes*, t. I (Gabalda & Fils, 1930).

On pourrait multiplier les exemples en se demandant quels termes auraient employés les témoins s'ils avaient vécu au XX^e siècle. Parler de manifestations divines ou diaboliques dans une optique morale est donc hors de propos. Ce qui intéresse concrètement notre sujet, ce sont ces interventions, dans les affaires humaines, d'êtres prétendus célestes tels que les décrivent la majorité des textes religieux. Certains ont tenté alors d'expliquer l'origine des religions par une double spéculation. D'une part, en admettant que les OVNI sont des engins pilotés par des êtres extra-terrestres ; d'autre part, en supposant que ces mêmes extra-terrestres, ou leurs ancêtres, sont déjà intervenus sur Terre pour induire des idées religieuses aux hommes. Les textes antiques se prêtent d'ailleurs fort bien à cette interprétation déroutante. C'est en effet sous une forme très concrète que les anciens parlaient des dieux. Dans la Bible, par exemple, « l'Éternel apparut dans la tente, dans une colonne de nuée, et la colonne de nuée s'arrêta à l'entrée de la tente » (Deutéronome, XXXI, 14, 15). Cette tente, d'ailleurs, avait été dressée par Moïse lui-même pour converser avec son Dieu, « et lorsque Moïse était entré dans la tente, la colonne de nuée descendait et s'arrêtait à l'entrée de la tente, et l'Éternel parlait avec Moïse. Tout le peuple voyait la colonne de nuée qui s'arrêtait à l'entrée de la tente... » (Exode, XXXIII, 7 à 11). L'emploi du terme Elohim, qui est un pluriel, pour désigner Dieu ajoute à l'ambiguïté : « Il y a des élohim qui jugent sur la terre » peut-on lire dans les Psaumes (LVIII, 12). Dans le ciel, Dieu est parfois décrit en train de discourir avec des semblables dans des « comités » d'aspect bien anthropomorphe : « L'Éternel Dieu dit : voici, ils (les humains) forment un seul peuple et ont tous une même langue (...) Allons ! descendons, et là con-

fondons leur langage, afin qu'ils n'entendent plus la langue les uns des autres » (Genèse, XI, 5 à 8). Yahveh occupe d'ailleurs une place supérieure à celle des Elohim si l'on prend à la lettre certains passages bibliques : « Je te rends grâce, Yahveh, de tout mon cœur. En présence des Elohim je psalmodie pour toi » (Psaumes, XXXVIII, 1), ou encore, dans Exode, XXII, 20 : « Celui qui offre des sacrifices aux Elohim, hormis au seul Yahveh, sera voué à l'extermination » (14).

Et l'on retrouve ailleurs des théogonies très anthropomorphes. En Inde, Varuna utilise des « espions » dont les yeux vigilants ne cessent de scruter le comportement de tout être vivant. Shiva, quant à lui, délègue ses pouvoirs à un dieu intermédiaire que la tradition appelle tout simplement Ganapati (chef des troupes) ou Ganésha (15). Affirmer que les hommes ont créé Dieu à leur image pourrait être l'hypothèse la plus simple pour expliquer un tel anthropomorphisme. Pourtant, et c'est là que le rapport avec les OVNI devient plus apparent, les textes anciens, non contents de nous détailler des mœurs des habitants des cieux, nous décrivent également leurs véhicules. Certains textes nous précisent même leur mode de propulsion : au mercure ! Ils étaient construits en des alliages où des métaux tels que le plomb, le cuivre et le fer étaient largement employés.

« Ces appareils étaient bien réels et non dus à l'imagination. C'est ce que font remarquer à plusieurs reprises les érudits qui rédigèrent la *Samarangana Soutradhara*. Ils ajoutent que grâce à ces machines les êtres humains pouvaient voler très haut et les êtres célestes descendre sur la terre » (16).

(14) Voir pour plus de détails *Le premier testament des dieux*, d'Eric Guerrier (Editions du Rocher, 1979).

(15) J. Varenne, *Le yoga* (Culture, Art et Loisir, 1973).

(16) Voir dans *Inforespace*, n° 14, l'article de Michel Bougard, et la revue *Kadath* (août-sept.-oct. 1976).

Il existait, selon les anciens textes de l'Inde, plusieurs types de véhicules, les vimanas, portant un nom particulier.

Pour ajouter encore à la matérialité des êtres célestes et de leurs véhicules, les textes religieux nous précisent encore les effets terribles qu'ils auraient eus sur notre environnement. Le Dieu de la Bible, parfois nommé Dieu des armées, serait intervenu maintes fois pour aider concrètement les Hébreux dans leurs luttes. « L'Eternel fit tomber sur eux, du ciel, de grosses pierres jusqu'à Azéka, et ils périrent ; ceux qui moururent par les pierres de grêle furent plus nombreux que ceux qui furent tués avec l'épée par les enfants d'Israël » (Josué, X, 7 à 11). Le chef de l'armée de l'Eternel devait d'ailleurs être bien semblable à nous puisque Josué, le voyant apparaître son épée nue à la main, lui pose la question : « Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ? », et l'être de répondre : « Non, mais je suis le chef de l'armée de l'Eternel, j'arrive maintenant » (Josué, V, 13, 14).

Mais c'est peut-être en Inde que les batailles décrites sont le plus spectaculaire et les effets des armes peuvent sembler familiers à l'homme du xx^e siècle. Dans le *Drona Parva* il est question d'un projectile « flamboyant, brûlant d'un feu sans fumée. Une obscurité profonde enveloppa les troupes et les objets. Un vent terrible commença à souffler, d'épais nuages couleur de sang descendirent presque sur la Terre, la nature semblait affolée et le Soleil tournait sur lui-même. Les ennemis tombaient comme des arbustes détruits par les flammes, l'eau des fleuves devenait bouillonnante et les êtres qui essayaient de s'y réfugier périssaient misérablement. Les forêts n'étaient plus qu'un seul flamboyement et des milliers d'éléphants et de chevaux atrocement brûlés remplissaient l'air de barrissements et de hennissements, tandis qu'ils couraient affolés parmi les flammes. Après toute cette terrible confusion, une brise forte et fraîche dissipa la fumée et éclaircit l'horizon. Nous contemplâmes un spectacle terrifiant : sur le champ de bataille, brûlés par une arme

épouvantable dont nous n'avions jamais entendu parler, des milliers de tués étaient réduits presque en cendres » (17).

La Bible parle de cette séduction des filles des hommes par les fils des dieux (Genèse, VI, 1 à 5). Des textes apocryphes précisent même : « et ces femmes conçurent et elles enfantèrent des géants » (18). Cette présence fut cause d'une grande confusion que le déluge allait « purifier ». Maintes civilisations gardent le souvenir mythique de ces combats entre les dieux du ciel et les géants, ainsi que le souvenir d'un déluge plus ou moins purificateur.

Le thème du surhomme, né de mère humaine et de père inconnu d'origine céleste, est fréquent dans la littérature religieuse. Le Christ en est un exemple célèbre. Parlant du ciel comme d'un monde qui est le sien, d'où il vient, le Christ finira par remonter au ciel (Actes des Apôtres, I, 9 à 11). L'iconographie religieuse représente parfois l'événement sous une forme évoquant nos OVNI du XX^e siècle. Viatcheslaw Zaitsev commente ainsi une des icônes du cabinet d'archéologie sacrée de Moscou :

« Sur cette icône, nous voyons le Christ, placé dans une sorte de récipient de forme aérodynamique, rappelant vaguement un vaisseau spatial et reposant sur le sol. A la base de ce récipient, de part et d'autre de celui-ci, s'échappe de la fumée qui cache les pieds des anges debout des deux côtés. (...) Il est permis de supposer qu'il a existé un texte relatant la « Résurrection » et l'Ascension du Christ en des termes inhabituels, nettement différents de la version canonique » (19).

Doit-on appeler OVNI cette étoile qui guida les mages vers le Christ ? La revue scientifique *La Re-*

(17) Le Livre d'Enoch, Migne, 1856 (réédité chez Laffont en 1975).

(18) Ibid.

(19) V. Zaitsev, traduction française dans la revue Spoutnik, n° 1 (1967).

cherche pose la question dans son numéro de décembre 1979. Selon le docteur de l'Eglise Origène :

« Je crois que l'étoile qui parut en Orient était d'une nouvelle espèce, (...) qu'elle était à peu près de même nature que les comètes, et les autres feux qui paraissent de temps en temps, tantôt sous la figure d'une poutre, tantôt sous celle d'un tonneau ; tantôt avec une longue chevelure et tantôt sous d'autres formes... » (20).

Au XIX^e siècle, la naissance de la religion des Mormons va redonner une certaine actualité à l'antiquité religieuse. Son fondateur, Joseph Smith, eut l'apparition d'une lumière et d'un personnage suspendu en l'air lui annonçant sa mission, et tout naturellement ce personnage remonta droit au ciel. Joseph Smith eut plusieurs entretiens avec des entités venues d'ailleurs et il s'est dit parfois paralysé (21). Le soir du 6 avril 1836, lors de l'inauguration du premier temple mormon à Kirtland, près de Cincinnati (Ohio), les habitants du quartier aperçurent au-dessus du nouvel édifice une immense colonne de feu. Effrayés, croyant à un incendie, ils accoururent mais ils ne trouvèrent que la troupe des fidèles en extase qui, revenus à eux, racontèrent avoir été visités par des anges (22).

Mais c'est assurément avec les apparitions de la Vierge que le rapprochement OVNI-religion est le plus évident. L'intérêt des événements est d'autant plus grand qu'ils se déroulent parfois en présence d'un nombreux public. Si on comprend la perplexité du critique face aux descriptions fantastiques antiques, les événements contemporains peuvent peut-être éclairer d'un jour nouveau les doutes des commentateurs.

L'épisode des trois voyants de Fatima est particulièrement édifiant. Gratifiés personnellement de visites répétées de la « Vierge

(20) Voir le Traité d'Origène contre Celse (livre premier).

(21) Dans *Le collège invisible* (Albin Michel, 1975), Jacques Vallée effectue un parallèle entre OVNI et religion des Mormons.

(22) Paul Misraki, *Des signes dans le ciel* (Laffont, 1978).

Marie », en 1917, leur aventure fut accompagnée de prodiges visibles par tous. Le 13 septembre une grande foule scruta le ciel dans l'attente de l'apparition. La plupart des spectateurs virent alors un globe de lumière glisser d'est en ouest... Lors du départ de la Vierge, un objet lumineux plus haut que large s'éloigna vers l'orient avec une certaine rapidité et disparut. Le 13 octobre, devant une foule de plus de 70 000 curieux, on vit évoluer ce que le D^r Jose Proença décrit comme « un disque au bord net à l'arête vive » (23).

Si les événements de Fatima sont exceptionnels par leur ampleur, ils ne sont pas uniques.

A Onkerzeele, en Belgique, le 18 décembre 1933, vers 10 h, alors que le temps était froid et le ciel brumeux, le soleil apparut tout à coup et, aux dires des témoins (il y avait une foule d'environ 20 000 personnes), l'« astre » fut projeté vers l'ouest, puis vers l'est et à nouveau à l'ouest (24)... En 1968, au-dessus de l'église copte Sainte-Marie-Zeitoun, au Caire, des apparitions de la Vierge, vues par de nombreux témoins, étaient ordinairement annoncées par des lumières, parfois par un globe lumineux, éblouissant (25)... Lors des apparitions qui se sont déroulées à Bayside (banlieue de New York) à partir de 1968, la Vierge montre à la voyante une lumière blanche, qui, s'approchant, prit diverses couleurs pour, finalement, ressembler à une boule (26)... Des événements semblables eurent lieu à Tilly-sur-Seulles (Calvados) en 1901, à Thurn (Bavière) en 1949, à San Damiano (Italie) et à Garabandal (Espagne) dans les années 60, etc.

Face à une matérialité peu conforme à celle à laquelle nous sommes accoutumés, les chercheurs évo-

(23) Outre les nombreux ouvrages revêtus de l'imprimatur et qui rapportent les événements de Fatima, voir aussi : J.-C. Bourret, *Le nouveau défi des OVNI* (France-Empire, 1976) ; *Historia*, n° 394 bis ; *Infoespace* (hors série, décembre 1977) ; Tizané, *Les apparitions de la Vierge* (Tchou, 1977).

(24) D^r Aug. Ladon, *Les apparitions de Belgique* (Doin, 1937).

(25) *Revue Psi International*, mai-juin 1978 ; *revue Fate*, décembre 1971.

(26) G. R., *Les apparitions de Bayside* (Nouv. Ed. Latines, 1975).

quent l'illusion, l'hallucination ou quelque technologie avancée. Mais la réflexion scientifique actuelle retrouve curieusement les conclusions d'anciens théologiens. Pour Pierre Guérin, « tout se passe comme si les témoins rapprochés étaient parfois suggestionnés mentalement par l'intelligence qui contrôle le phénomène à « voir » des scènes trompeuses n'ayant pas de réalité physique » (27). Or, pour saint Thomas d'Aquin, les apparitions sont des « visions imaginaires » qui seraient dues à « une impression miraculeuse dans les organes des yeux et produites dans l'imagination par Dieu ou par les saints » (28). De nos jours, le chercheur James M. McCampbell estime qu'une telle action peut être produite par l'envoi de micro-ondes directement dans le cerveau.

Quant au caractère trompeur du phénomène, tant redouté par quelques ufologues, il est non moins intéressant de rappeler que depuis des millénaires les différents peuples du monde admettent l'existence d'êtres mystérieux, « esprits trompeurs, prenant toutes les formes, se jouant de tout » (29). Etrange parenté entre les problèmes religieux d'hier et les problèmes ufologiques d'aujourd'hui.

VII. — Autres tentatives d'explication

Les négateurs du phénomène plaident pour l'hypothèse d'une confusion avec des éléments de notre environnement. La foudre en boule (30), les feux

(27) Voir : Le nouveau défi des OVNI de J.-C. Bourret (France-Empire, 1976).

(28) Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique.

(29) J.-E. Mirville, Des esprits et de leurs manifestations (Paris, 1863).

(30) Michel Dorier, UFO Informations, n° 37 (Spécial Foudre). Voir aussi, de Vladimir Mézentsev : Phénomènes étranges dans l'atmosphère et sur la Terre (Moscou, Mir, 1970).

Saint-Elme, les trombes, tornades et divers phénomènes solaires sont effectivement source de méprise pour l'observateur connaissant mal ces curiosités de l'atmosphère. La Lune, les planètes (Vénus en particulier) ont fréquemment abusé des observateurs de bonne foi. Enfin, les multiples objets que l'homme envoie dans le ciel (du ballon-sonde aux satellites en passant par les avions) ont donné l'impression à de nombreuses personnes d'être enfin les témoins privilégiés d'une manifestation d'OVNI. Mais l'aspect bien matériel de certaines soucoupes volantes ont incité l'hypothèse d'armes secrètes étrangères. Cette hypothèse, particulièrement concevable lors de la seconde guerre mondiale, a perdu peu à peu de son crédit ; ceci explique certainement la lente désaffection des gouvernements vis-à-vis de ce problème. Un secret, en effet, ne peut rester caché pendant des décennies, et l'on s'expliquerait mal la lenteur de la conquête spatiale si des gouvernements avaient en leur possession des engins capables de telles performances.

Les OVNI proviennent-ils d'univers parallèles ? Ce concept, que l'on définit mal, n'en est pas moins théorisé par certains mathématiciens. Les trous noirs sont mis aussi à contribution. Ils pourraient servir de portes vers un autre espace. Portes que les OVNI emprunteraient à volonté.

On a encore imaginé des voyageurs spatio-temporels, venant de notre propre futur. Ici point d'extra-terrestres, mais des terrestres. Le voyage dans le temps expliquerait le non-contact avec nous. Ces Terriens voyageant dans leur passé, notre présent, ne pourraient pas prendre contact avec nous. Ils risqueraient de perturber notre futur, c'est-à-dire leur présent. A ce niveau-là, on peut aussi admettre un écoulement du temps différent du nôtre. Les OVNI survolent nos cieux

depuis des années, des siècles même. Mais « pour eux » l'expédition n'a peut-être commencé que depuis quelques heures, quelques jours ou quelques mois. La phase de contact ne va être entreprise qu'après une reconnaissance complète. Peut-être une année, pour nos visiteurs, ce qui est un temps acceptable. Mais pour nous des décennies vont encore se dérouler. Tout cela paraît impossible, mais pourtant nous ne pouvons pas rejeter totalement cette hypothèse.

Alvin H. Lawson, de l'Université de Californie, à Long Beach, a réalisé une série d'expériences (31). Il a soumis à l'hypnose des gens qui prétendaient avoir été enlevés par des extra-terrestres, à bord d'un OVNI. Un second groupe de personnes non confrontées à une expérience de type OVNI a été placé aussi sous hypnose. Certains sujets du second groupe ont été soumis à des drogues. Une induction générale a été créée. Les descriptions faites par l'ensemble des hypnotisés donnent des détails identiques. Mêmes sensations : vision d'une forte lumière, audition d'un bourdonnement, le corps flotte, on avance dans un tunnel, un tube, on approche d'une porte, on rencontre un être flottant ou nimbé de lumière, on revoit sa vie comme dans un film, on communique avec l'être, il nous examine, il donne un message. L'expérience démontre que le contenu événementiel de type ufologique n'est pas propre aux enlevés à bord d'un OVNI. La thématique de ce type de récit fait partie de notre inconscient. Une expérience inconnue — pour les témoins ufologiques — peut déclencher un processus de remémorisation de ce vécu. D'autre part, Alvin H. Lawson a constaté que les enlevés qui racontent avoir franchi, à bord de l'OVNI, un tunnel ou un sas

(31) A. H. Lawson, Enlèvement et traumatisme de la naissance, *in* OVNI Présence, n° 23, septembre 1982.

sont tous des gens qui sont venus au monde par les voies naturelles. Similitude avec le passage du fœtus dans la cavité utérine et vaginale. Les témoins ayant subi, pour leur naissance, une césarienne, qui n'ont donc pas franchi de « tunnel » (le vagin), ne décrivent pas, toujours dans l'OVNI, de passage par un endroit rétréci. Au travers de leur expérience ufologique, les témoins ressortent des éléments de leur inconscient. Il y a une interférence directe. Le tout est de savoir dans quel sens elle intervient. Est-ce l'incident OVNI qui provoque ce souvenir, ou ce vécu fœtal qui crée les circonstances imaginaires d'un enlèvement dans un OVNI ? Une voie de recherche est ouverte.

On sait que certains aliments modifient le fonctionnement du cerveau. On sait aussi que des effets secondaires peuvent être provoqués par des médicaments en surdose, ou qui s'associent mal avec certaines molécules (par exemple un additif alimentaire). Ces effets indésirables sont mal contrôlés. Ils peuvent peut-être engendrer, quand les facteurs nécessaires sont réunis, des états de conscience altérés, qui pourraient créer, directement au niveau du cerveau, une expérience OVNI. Elle serait irréelle, imaginaire, mais semblerait, pour le sujet, faire partie de son environnement, au plan physique. Ainsi les récits les plus fous pourraient nous être rapportés, le témoin étant persuadé de l'authenticité de sa perception (32).

Des états d'extase peuvent amener un vécu dit mystique, en rêve éveillé. Ici, l'image du soi disparaît, au profit du ressenti corporel. Un sujet imprégné de culture ufologique pourra déboucher sur une expérience de type OVNI. On peut inclure ce que les psychologues nomment les images mentales, qui seraient à la

(32) J.-P. Troadec, Un couple d'extra-terrestres débarque à Tavel, *in* Néant positif, n° 10, juin 1982.

base de la pensée, et dont le pouvoir de suggestion est énorme. L'extase mystique mêlerait l'image irréaliste à l'image objective.

Henry Durrant (33), se basant sur les travaux de Jean-Pierre Troadec, a donné à une hypothèse le nom d' « effet Troadec ». Il consiste à supposer que nos visiteurs nous jouent la comédie, en racontant n'importe quoi aux témoins, en leur faisant subir de pseudo-tests médicaux, en leur annonçant l'apocalypse, etc. Le témoin, sincère, raconte son expérience. Mais elle est incohérente du fait qu'elle ne repose que sur une fable, un scénario préparé. « Peu le croient, bien que tout le monde soit sensibilisé. » Ces récits de rencontres rapprochées ne sont pas pris au sérieux par la population. Mais beaucoup y sont quand même sensibilisés. On se dit : « Et si c'était vrai ? » Au-delà de la vérification de toutes ces histoires, l'important réside dans l'influence sociale qu'ont ces affaires sur le public. Les rencontres rapprochées avec les OVNI et leurs occupants ne permettent jamais de trancher, dans un sens comme dans un autre. Une espèce de malaise subsiste à leur sujet.

Les OVNI seraient les véhicules d'une civilisation cachée, dont l'origine se perdrait dans la nuit des temps. Ici interviennent les hypothèses intra-terrestres. Certains pensent qu'une antique société, hautement industrialisée, se cacherait depuis des siècles au centre de la Terre ou sous les mers. Ses voies de contacts avec l'extérieur du globe seraient, suivant les cas, les pôles, le triangle des Bermudes ou encore le Tibet.

Cette théorie ne reposant sur rien de précis et où se mêlent symbolisme et ésotérisme ne peut retenir sérieusement notre attention.

(33) Auteur de *Le livre noir des soucoupes volantes*, *Les dossiers des OVNI*, *Premières enquêtes sur les humanoïdes extra-terrestres*.

Il y a quelques années des scientifiques soviétiques pensaient avoir totalement expliqué le phénomène OVNI : il s'agissait de nuages de lucioles, en déplacement dans la haute atmosphère !

Les Américains ont aussi trouvé quelque chose de singulier : les soucoupes volantes sont des amas de fils de toiles d'araignées, constitués par ces charmantes petites bêtes, pour leurs migrations. Le tout se déplaçant dans l'air, au gré du vent ! Inutile de préciser que ces théories ne résistent pas longtemps aux faits.

Citons encore les phosphènes, qui sont ces sensations lumineuses élémentaires qui résultent de la compression de l'œil quand les paupières sont fermées. Ils peuvent apparaître spontanément lors de certaines maladies.

On a prétendu aussi que le cerveau pouvait produire, sous l'effet de certaines pensées, des sécrétions internes dont les effets seraient similaires à ceux des hallucinogènes. Un excès de glucogène dans les neurones peut provoquer la vision de lumières mouvantes. Une maladie de foie peut donner l'impression de voir danser des points noirs devant les yeux (34). Les esprits dits cartésiens s'essaient en vain à expliquer les OVNI par des phénomènes excluant tout mystère. Mais, bien que la liste des hypothèses que nous avons donnée soit incomplète, aucune ne peut donner une explication susceptible de rendre compte de l'ensemble du dossier.

(34) François Gardes, *Chasseurs d'OVNI* (Albin Michel, 1977).

LA VAGUE BELGE

Quelque 1 100 affaires enregistrées. Ce sont les données recueillies par la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, entre novembre 1989 et mars 1991.

Durant cette période une grande partie de la Belgique a été l'objet d'observations d'OVNI. Pas une semaine ne s'est écoulée sans qu'un témoin ne se fasse connaître. Une description générique se dégage des dossiers. Le phénomène observé présente toujours le même aspect, nocturne : triangle isocèle, plat et sombre, un dôme sur sa partie supérieure, des sources lumineuses dessous à chacun de ses angles, une quatrième lumière est généralement placée en partie centrale, toujours entourée par les trois précédentes.

L'objet se déplace base ou pointe en avant, avec des vitesses échelonnées entre 280 km/h et 1 800 km/h. Certains rapports décrivent des évolutions proches de la cadence « d'un piéton » ; autant dire presque immobile !

Ce bon millier d'affaires signalent des OVNI quasi silencieux, traversant le ciel à une centaine de mètres d'altitude.

Des pilotes, des gendarmes, des techniciens, des ouvriers, des familles entières voient, sans comprendre.

La SOBEPS va recueillir des photographies et retenir plusieurs films vidéo. Un F16 enregistre même l'écho

radar de l'OVNI sur son écran, dans la nuit du 30 au 31 mars 1990.

La collaboration entre les ufologues et la Force Aérienne Belge ne débouche sur aucune explication tangible. Les hypothèses retenues s'écroulent : avion furtif américain F117 A, ULM, étoiles, satellites, etc. Le mystère subsiste.

CONCLUSION

On l'a constaté, le phénomène OVNI hante l'esprit des hommes depuis des dizaines et des dizaines d'années. L'étude de ses manifestations n'a vraiment commencé que durant la seconde moitié du XX^e siècle. La première hypothèse qui a été développée était celle des voyageurs extra-terrestres. Aujourd'hui elle est remise en cause, et l'on s'oriente vers un modèle socio-psychologique, comme tentative d'explication. Mais on ne peut pas totalement éliminer la matérialité du phénomène ; des traces au sol sont découvertes, des photographies et des films sont réalisés, des détections radar sont enregistrées. Le phénomène OVNI, dans son aspect global, remet en cause certains de nos fondements philosophiques et physiques. Il constitue, sans aucun doute, un événement de la plus grande importance pour nos sociétés, à l'approche de l'an 2000. Son explication ou une prise de contact directe avec « sa cause » serait peut-être l'information la plus importante de ce siècle. Les années futures apporteront, cela n'est pas impossible, une réponse nette à cette énigme.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'UFOLOGIE

La Fédération Française d'Ufologie (FFU), dont les auteurs sont issus, est née en octobre 1980, à Lyon. L'idée en est venue lors du déroulement d'un congrès international d'ufologie, tenant ses assises dans la capitale de la région Rhône-Alpes.

La FFU est une association à but non lucratif, régie par les articles de la loi du 1^{er} juillet 1901. Ses buts sont d'associer et de coordonner les efforts et responsabilités des groupements et des chercheurs, sur le territoire national, pour une meilleure efficacité dans l'approche du phénomène OVNI ; améliorer les méthodes de travail et en développer de nouvelles.

Des regroupements similaires existent dans d'autres pays.

La FFU, pour la gestion de certains dossiers, peut faire appel à des consultants scientifiques, techniques, administratifs, financiers ou juridiques.

Un comité directeur, élu, en assure la présidence.

Entre la sortie de la première édition de cet ouvrage, et sa réédition aujourd'hui, la FFU s'est volontairement mise en sommeil, pour des questions techniques de fonctionnement. Laisant ainsi la place à de nouvelles associations spécialisées.

Mais nous poursuivons nos recherches, et sommes intéressés par tous documents, informations et témoignages ; englobant l'ensemble du phénomène OVNI (observations nocturnes et diurnes, traces au sol, rencontres rapprochées du troisième type, contacts, etc.).

Il est possible de nous écrire : Jean-Pierre Troadec, BP 4345, 69242 Lyon Cedex 04, France.

Revues d'ufologie recommandées :

Lumières dans la Nuit, BP 3, 77123 Le Vaudoué.

OVNI Présence, BP 324, 13611 Aix-en-Provence.

BIBLIOGRAPHIE

En langue française :

- J. Allen Hynek, Les objets volants non identifiés : mythe ou réalité ?, Belfond, 1974.
- Jacques Vallée, Chronique des apparitions extra-terrestres, Denoël, 1972.
- Jacques Vallée, OVNI la grande manipulation, Du Rocher, 1983.
- Jacques Vallée, Autres dimensions, Robert Laffont, 1989.
- Fernand Lagarde et le groupe Lumières Dans La Nuit, Mystérieuses soucoupes volantes, Albatros, 1976.
- Aimé Michel, Mystérieux objets célestes, Seghers, 1977.
- Bertrand Méheust, Science-fiction et soucoupes volantes, Mercure de France, 1978.
- Michel Figuet, OVNI : Le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France, Alain Lefevre, 1979.
- C. G. Jung, Un mythe moderne, Gallimard, 1974.
- Jacques Lob et Robert Gigi, Le dossier des soucoupes volantes, Ceux venus d'ailleurs, OVNI dimension autre, Dargaud, 1973, 1974, 1975.
- Jean-Pierre Petit, Le mur du silence, Belin, 1983.
- Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, Marabout, 1976.
- Henry Durrant, Le livre noir des soucoupes volantes, Les dossiers des OVNI, Premières enquêtes sur les humanoïdes extra-terrestres, Robert Laffont, 1970, 1973, 1977.
- GABRIEL, Les soucoupes volantes : le grand refus ?, Michel Moutet, 1978.
- Rédacteurs des Editions Times Life, Le phénomène OVNI, Time Life, coll. « Les Mystères de l'Inconnu », 1987.
- G.-M. Mechoulam, Un mythe venu du futur, Arcturus, 1979.
- Michel Monnerie, Le naufrage des extra-terrestres, Nouvelles Editions Rationalistes, 1979.
- Jean Sider, Ces OVNI qui font peur, Axis Mundi, 1990.
- Christiane Piens, Les OVNI du passé, Marabout, 1977.
- Eric Zurcher, Les apparitions d'humanoïdes, Alain Lefevre, 1979.
- Michel Bougard, La chronique des OVNI, France-Loisirs, 1978.
- Jean-Bruno Renard, Les extra-terrestres, Cerf, 1988.

En langue étrangère :

- Franco Ossola, Dizionario enciclopedico di ufologia, Milano, Siad, 1981.
- Margaret Sachs, The UFO Encyclopedia, New York, Putnam, 1980.
- Ronald D. Story, The Encyclopedia of UFOs, New York, Doubleday, 1980.
- Donald E. Keyhoe, Flying saucers from outer space, London, Tandem, 1973.
- Paris Flammonde, UFO exist!, New York, Ballantine Books, 1977.
- Hilary Evans, The evidence for UFOs, Wellingborough, The Aquarian Press, 1983.
- Hilary Evans, UFOs, The greatest Mystery, London, Chartwell Books Inc., 1979.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	3
INTRODUCTION	5
CHAPITRE PREMIER. — Problèmes de terminologie	9
CHAPITRE II. — L'approche du phénomène.....	16
I. Motivations pour une approche, 16. — II. L'investigation dans l'approche, 20. — III. Les méthodes d'approche, 23.	
CHAPITRE III. — Les hypothèses sur le phénomène OVNI.	100
I. L'hypothèse extra-terrestre, 100. — II. L'hypothèse psychologique, 103. — III. L'hypothèse sociologique, 104. — IV. L'hypothèse psychopathologique, 104. — V. L'hypothèse parapsychologique, 105. — VI. L'hypothèse religieuse, 109. — VII. Autres tentatives d'explication, 117.	
LA VAGUE BELGE	123
CONCLUSION.....	
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'UFOLOGIE.....	126
BIBLIOGRAPHIE	127

Que sais-je?

COLLECTION ENCYCLOPÉDIQUE

fondée par Paul Angoulvent

Derniers titres parus

- | | |
|--|--|
| 2626 Le MATIF
(F. AFTALION et P. PONCET) | 2644 Le media-planning
(T. FABRE) |
| 2627 L'économie des Temps modernes
(H. LEGOHÉREL) | 2645 L'inceste
(de LANNOY et FEYEREISEN) |
| 2628 Vocabulaire monétaire et financier
(F. TEULON) | 2646 La gestion des ressources humaines
(J.-M. LE GALL) |
| 2629 Texte, hypertexte, hypermédia
(R. LAUFER et D. SCAVETTA) | 2647 Le Conseil général
(J. BOURDON et J.-M. PONTIER) |
| 2630 Le marché de l'art
(E. et M. HOOG) | 2648 Hollywood
(D. ROYOT) |
| 2631 Averroès et l'averroïsme
(M.-R. HAYOUN et A. de LIBERA) | 2649 Introduction à l'économie
(F. TEULON) |
| 2632 L'agriculture biologique
(C. de SILGUY) | 2650 La philosophie des valeurs
(J.-P. RESWEBER) |
| 2633 La Contre-Révolution
(L.-M. CLÉNET) | 2651 Le Théâtre national de l'Opéra de Paris
(J.-P. SAINT-GEOURS) |
| 2634 La science de la communication
(J. LAZAR) | 2652 La communication politique
(J. GERSTLÉ) |
| 2635 Les procréations médicalement assistées
(R. FRYDMAN) | 2653 La négociation collective
(G. CAIRE) |
| 2636 La protection internationale de l'environnement
(J.-L. MATHIEU) | 2654 SICAV et fonds communs de placement, les OPCVM en France
(G. GALLAIS-HAMONNO) |
| 2637 Les options de change
(M. CHESNEY et H. LOUBERGÉ) | 2655 La détention provisoire
(B. CALLÉ) |
| 2638 La numismatique
(C. MORRISSON) | 2656 La didactique du français
(J.-F. HALTÉ) |
| 2639 L'École de Chicago
(A. COULON) | 2657 Le patrimoine industriel
(J.-Y. ANDRIEUX) |
| 2640 Le ragtime
(J. B. HESS) | |
| 2641 Les politiques de l'emploi
(G. GRANGEAS et J.-M. LEPAGE) | |
| 2642 Les petites et moyennes entreprises
(A. BIZAGUET) | |
| 2643 Le droit des élections politiques
(J.-C. MASCLÉ) | |



9 782130 442271

Que
sais-
je ?

MINI
OSEL